

Analyse du profil des chercheurs d'emploi en formation chez Bruxelles Formation et ses partenaires

de 2016 à 2023

Services Études et Statistiques
Juin 2025

**BRUXELLES
FORMATION**



former pour l'emploi

Table des matières

1	Introduction	4
	1.1 Périmètre de l'analyse	5
	1.2 Effectifs	7
	1.3 Lexique	9
2	Le genre	10
	2.1 Répartition de genre	10
	2.2 Évolution de la répartition de genre	10
	2.3 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi	12
	2.4 Répartition de genre par opérateur, nature et centre de formation	13
3	L'âge	17
	3.1 Répartition des classes d'âge	17
	3.2 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi	17
	3.3 Tendance à la baisse de la participation des jeunes à la formation	18
	3.4 Moindre accès à la formation professionnelle des seniors	22
4	Le niveau de diplôme	26
	4.1 Répartition par niveau de diplôme	26
	4.2 Diplômes étrangers sans équivalence	27
	4.3 Évolution des niveaux de diplôme	27
	4.4 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi	29
	4.5 Niveau de diplôme par opérateur, nature et centre de formation	30
5	La durée d'inactivité	36
	5.1 Répartition par durée d'inactivité	36
	5.2 Évolution de la répartition par durée d'inactivité	36
	5.3 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi	37
	5.4 Durée d'inactivité par opérateur, nature et centre de formation	38
6	La nationalité	41
	6.1 Répartition des nationalités belges, UE, non-UE	41

	6.2 Évolution de la répartition des nationalités belges, UE, non-UE	41
	6.3 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi	42
	6.4 Nationalité par opérateur, nature et centre de formation	43
	6.5 Impact de la guerre en Ukraine sur le profil des stagiaires	45
7	Commune de résidence	49
	7.1 Répartition par commune de résidence	49
	7.2 Évolution de la répartition par commune	50
	7.3 Répartition des communes par opérateur de formation	51
	7.4 Comparaison avec l'ensemble des bruxellois	52
	7.5 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi	53
	7.6 Focus sur le croissant pauvre de Bruxelles	54
8	Monoparentalité	58
	8.1 Parents isolés	58
	8.2 Parents de jeunes enfants	62
	8.3 Parents isolés de jeunes enfants	64
	8.4 Facteurs augmentant le taux de monoparentalité	64
9	BIM	66
	9.1 Stagiaires bénéficiaires du statut BIM	66
	9.2 Évolution et comparaison avec l'ensemble des bruxellois	67
	9.3 Statut BIM par opérateur, nature et centre de formation	68
	9.4 Facteurs augmentant le taux de BIM	69
	9.5 Le revenu d'intégration sociale	70
10	Cumul des difficultés	74
	10.1 Les seniors (55 ans et plus)	74
	10.2 Les jeunes (moins de 30 ans)	75
	10.3 Les femmes	76
	10.4 Les ressortissants de pays tiers	77
11	Conclusion	79

Introduction

Quel est le profil des chercheurs d'emploi en formation ? Comment a-t-il évolué ?

Ces deux questions sont explorées à travers une analyse des différentes caractéristiques du profil des stagiaires en formation chez Bruxelles Formation et ses partenaires¹.

Il s'agit tout d'abord des **données traditionnelles de profil** : sexe, âge, niveau de diplôme, durée d'inactivité, nationalité et commune de résidence. Ces données classiques sont ensuite complétées par **trois autres types de données nouvellement disponibles** : des données liées à la parentalité (la monoparentalité, le nombre d'enfants et leur âge), à la résidence dans l'un des quartiers du croissant pauvre de Bruxelles et, pour finir, au statut BIM.

Ces caractéristiques sont observées au niveau de **l'ensemble des stagiaires**, avec leur **évolution depuis 2016**, mais également en **comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi bruxellois**. Elles sont ensuite analysées par type **d'opérateur**, par **nature** et par **centre** de formation.

L'exploration de ces données vise à décrire les profils éloignés de l'emploi parmi les différents types de formation, qu'il s'agisse, par exemple, des mères isolées, des inactifs de longue durée ou des seniors. Par ailleurs, ces groupes vulnérables peuvent cumuler plusieurs caractéristiques individuelles ou difficultés qui pèsent d'autant plus sur leurs chances d'accéder à l'emploi. **Ce cumul de difficultés** est analysé dans la dernière partie de ce rapport.



¹ • Partenaires de l'insertion socio-professionnelle (ISP), de la promotion sociale et de la formation des personnes en situation de handicap.

1.1 Périmètre de l'analyse

Cette analyse prend en compte tous les **chercheurs d'emploi** (CE) qui ont suivi une formation chez Bruxelles Formation et ses partenaires :

- La **formation en centre**, soit dans les centres de Bruxelles Formation, chez nos partenaires (de l'insertion socio-professionnelle, de la promotion sociale ou de la formation des personnes en situation de handicap), en mobilité interrégionale ou encore en FPI en établissement d'enseignement ;
- L'**autoformation** ou e-learning (formation 100% en ligne) ;
- Les **stages et formations en entreprise** (SFE).

Les résultats sont présentés pour le **total des stagiaires**² :

Par type d'opérateur :

- Centres de Bruxelles Formation, y compris les FPI en établissement d'enseignement ;
- Partenaires ;
- Autoformation ;
- SFE³ ;

Par **centre de formation**, y compris les FPI en établissement d'enseignement :

- BF bureau & services ;
- BF construction ;
- BF digital ;
- BF espaces numériques (présentiel) ;
- BF langues ;
- BF logistique ;
- BF management ;
- BF métiers urbains ;
- BF technics ;
- BF tremplin ;
- FPI en établissement d'enseignement.

Par **nature de formation**, uniquement celles directement liées la formation⁴ (à l'exception du perfectionnement⁵ qui n'est pas inclus en raison d'effets trop faibles⁶) :

- **Alphabétisation** : action de formation visant à apprendre à lire, écrire et parler ;
- **Aptitudes professionnelles spécifiques** : action de formation visant des aptitudes, des connaissances et une maîtrise demandées pour remplir des tâches professionnelles spécifiques (objectif employabilité).
- **Détermination ciblée** : découverte des différents aspects du ou des métiers ciblés afin de confirmer ou d'infirmer le choix de qualification fait au préalable.
- **Détermination généraliste** : découverte des différents aspects d'un ou plusieurs secteurs professionnels en vue de poser un choix de formation.
- **Formation continue** : processus d'amélioration ou d'acquisition (au-delà de la formation initiale) des connaissances, des aptitudes, de la culture et des compétences personnelles ou professionnelles ;
- **Formation de base** : remise à niveau des connaissances générales non liées à un secteur professionnel donné ;
- **Formation qualifiante** : apprentissage, actualisation ou qualification dans un métier, une profession ou une fonction, et concourant à l'accès à un emploi qualifié dans un secteur professionnel donné, public ou privé ;
- **Langues non orientées métier** (dont le FLE) : modules de langues qui visent une contextualisation par domaines non liés métiers ;
- **Langues orientées métier** : action de formation visant à acquérir les compétences linguistiques (savoirs et aptitudes) d'usage nécessaires pour l'exercice d'un métier visé.

2 • Le terme « stagiaire » est utilisé dans cette analyse pour désigner les chercheurs d'emploi en formation. Les travailleurs et les étudiants ne sont pas pris en compte dans le total des stagiaires.

3 • Les stages et formations en entreprise (SFE) sont regroupés dans les graphiques avec les opérateurs, bien qu'il ne s'agisse pas d'un opérateur à proprement dit, mais bien des entreprises qui accueillent des stagiaires.

4 • La préparation d'examen ou la remobilisation, par exemple, ne sont pas prises en compte dans le détail des natures de formation.

5 • Action de formation dispensée à la suite d'une formation initiale ou d'une formation qualifiante et visant à compléter et améliorer les savoirs et aptitudes liés à l'exercice d'un métier.

6 • 21 stagiaires en 2023.

- **Préformation** : opération de formation visant l'acquisition des prérequis nécessaires pour entrer en formation qualifiante dans un secteur professionnel ou un métier clairement définis.

L'analyse du profil des stagiaires prend tout d'abord en compte les données sociodémographiques classiques disponibles depuis 2016.

Ce sont des données administratives qui sont collectées auprès d'Actiris⁷. Le nom, le prénom et la date de naissance des stagiaires sont également vérifiés sur base du Numéro d'Identification à la Sécurité Nationale (NISS). Ces données sont traitées pour les années 2016, 2019 et 2023 dans cette analyse, sauf exceptions (où l'évolution détaillée des données est analysée de 2016 à 2023).

Les variables sociodémographiques classiques prises en compte dans cette analyse sont :

- **Le genre** ;
- **L'âge** : l'âge révolu au moment de la signature du contrat de formation (si plusieurs formations ont été suivies durant la période prise en compte, c'est la première formation qui est prise en compte dans le calcul de l'âge) ;
- **Le niveau de diplôme** :
 - Secondaire inférieur ou moins** : enseignement primaire non terminé, primaire ou secondaire inférieur [études reconnues] ;
 - Secondaire supérieur** : enseignement secondaire supérieur ou apprentissage [études reconnues] ;
 - Supérieur** : enseignement supérieur non-universitaire ou universitaire [études reconnues] ;
 - Autres études** : autres types d'études reconnues en Belgique ;
 - Études à l'étranger** : enseignement à l'étranger sans équivalence avec un diplôme belge ;
 - Études indéterminées** : pas d'informations sur le niveau d'études ;

L'analyse peut également regrouper les stagiaires dans 3 grandes catégories :

Faiblement diplômés ou infra-qualifiés : secondaire inférieur ou moins, autres études, études à l'étranger ou études indéterminées ;

Moyennement diplômés : secondaire supérieur ;

Hautement diplômés : supérieur ;

- **La durée d'inactivité** : le nombre de mois d'inactivité accomplis à la signature du contrat de formation (si plusieurs formations ont été suivies durant la période prise en compte, c'est la première formation qui est prise en compte dans le calcul de la durée d'inactivité). Le nombre de mois d'inactivité correspond à la durée d'inscription dans un des services régionaux de l'emploi (chez Actiris, au Forem ou au VDAB). Attention : Avant 2021, la date d'inscription n'est connue que pour Actiris. Il est donc possible que la durée d'inactivité soit surestimée dans le cas où les chercheurs d'emploi inscrits dans le passé chez Actiris se soient inscrits ultérieurement au VDAB ou au Forem) ;
- **La nationalité** : le pays de nationalité du stagiaire telle qu'indiqué sur sa carte d'identité :
 - Belge** : nationalité belge ;
 - UE** : non-belge ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne (UE) ;
 - Non-UE** : non-belge ressortissant d'un pays tiers (non membre de l'UE), ou dont la nationalité est inconnue ;

Le périmètre de l'UE évoluant, des pays peuvent être inclus ou non selon les années. Par exemple : le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 1er février 2020 ; les stagiaires de nationalité britannique qui ont commencé leur formation avant cette date sont donc classés dans la catégorie « UE », tandis que ceux qui ont commencé leur formation après cette date sont classés dans la catégorie « non-UE » ;
- **La commune de résidence** ;

⁷ • Pour les chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris. Les données sociodémographiques des chercheurs d'emploi inscrits au VDAB ou au Forem sont collectées via un formulaire papier.

→ **Les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS)** : les stagiaires ayant droit au revenu d'intégration sociale (RIS) ou à l'aide financière équivalente (ERIS).

Des données supplémentaires relatives à la parentalité et la monoparentalité sont disponibles depuis 2022, et sur la résidence dans un des quartiers du croissant pauvre de Bruxelles depuis 2023. Ces nouvelles données sociodémographiques sont collectées par view.brussels auprès de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS), uniquement pour les chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris (hors stage First).

Les nouvelles variables sociodémographiques prises en compte dans cette analyse sont :

→ **Le nombre d'enfants et leur âge** : les enfants comptabilisés sont ceux vivant dans le même ménage que le stagiaire et avec lesquels il y a un lien de filiation (sur base de la composition familiale) ;

→ **La monoparentalité** : un stagiaire est considéré

ré comme parent isolé lorsqu'il est la personne référente d'un ménage isolé (code 01 de la BCSS), avec au moins une personne mineure à sa charge (enfant, petit-enfant, neveu/niece) et sans autre personne majeure dans le ménage ;

→ **La résidence dans le croissant pauvre de Bruxelles** : les stagiaires dont l'adresse de résidence se trouve dans un des quartiers faisant partie du croissant pauvre de Bruxelles.

Pour finir, l'analyse prend en compte des données sur le statut BIM des stagiaires. Ces données ont été récupérées sur demande auprès de la BCSS, dans le cadre du focus publié en 2024⁸. Par conséquent, l'année de base prise en compte pour l'analyse du **statut BIM** (stagiaires en formation en 2021 qui bénéficiaient du statut BIM au 1er janvier 2022) est différente du reste du rapport (stagiaires en formation en 2023). C'est également le cas pour les catégories d'âge et de durée d'inactivité, qui ne sont pas définies de manière identique au reste du rapport.

1.2 Effectifs

L'analyse se base sur un total de **14.929 chercheurs d'emploi en formation en 2023**.

Les tableaux ci-dessous détaillent les effectifs pour chaque opérateur (y compris les SFE qui désignent les entreprises accueillant des stagiaires), centre et nature de formation.

Par opérateur :

Total	14.929
Centres BF + FPI en établ. d'ens.	6.932
Partenaires	4.659
Autoformation	1.900
SFE	2.672

Par centre de formation :

BF bureau & services	592
BF construction	469
BF digital	864
BF espaces numériques	695
BF langues	1.220
BF logistique	583
BF management	671
BF métiers urbains	1.110
BF technics	275
BF tremplin	1.077
FPI en établissement d'enseignement	116

Par nature de formation :

Alphabétisation	650
Aptitudes professionnelles spécifiques	3553
Détermination ciblée	716
Détermination généraliste	248
Formation continue	955
Formation de base	1491
Formation qualifiante	4065
Langues non orientées métier	539
Langues orientées métier	989
Préformation	867

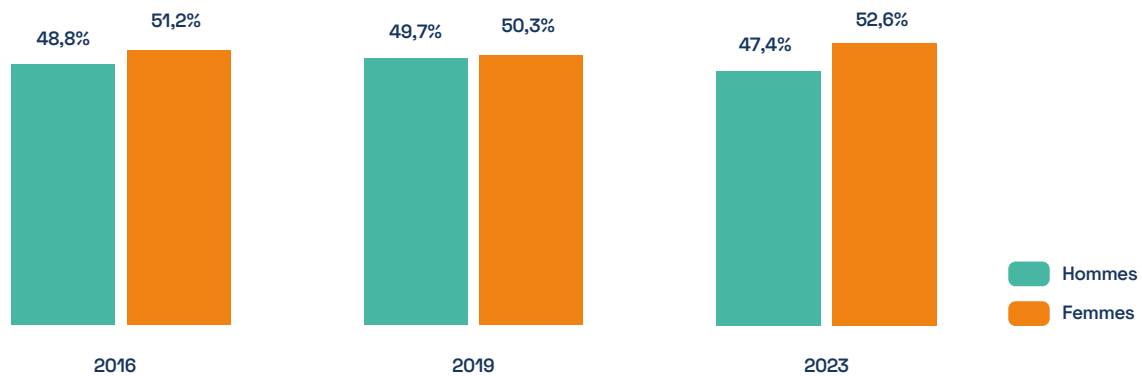
1.3 Lexique

Actiris	Office bruxellois de l'emploi
BIM	Bénéficiaire d'intervention majorée (statut)
CE	Chercheur d'emploi
CPAS	Centre public d'action sociale
DEI	Demandeur d'emploi inoccupé (bruxellois)
ERIS	Équivalent du revenu d'intégration sociale (RIS) (octroyé par le CPAS)
FLE	Français langue étrangère
Forem	Office wallon de l'emploi et de la formation
FPI en établ. d'ens.	Formation Professionnelle Individuelle en établissement d'enseignement
FPIE	Formation Professionnelle Individuelle en entreprise
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
ISP	Insertion socio-professionnelle
Partenaires	Partenaires de l'insertion socio-professionnelle (ISP), de la promotion sociale et de la formation des personnes en situation de handicap
RIS	Revenu d'intégration sociale (octroyé par le CPAS)
SFE	Stages et formations en entreprise
UE	Union européenne
view.brussels	Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation
VDAB	Office flamand de l'emploi et de la formation

2. Le genre

2.1 Répartition de genre

Figure 1 : répartition de genre - total des stagiaires - évolution (%)

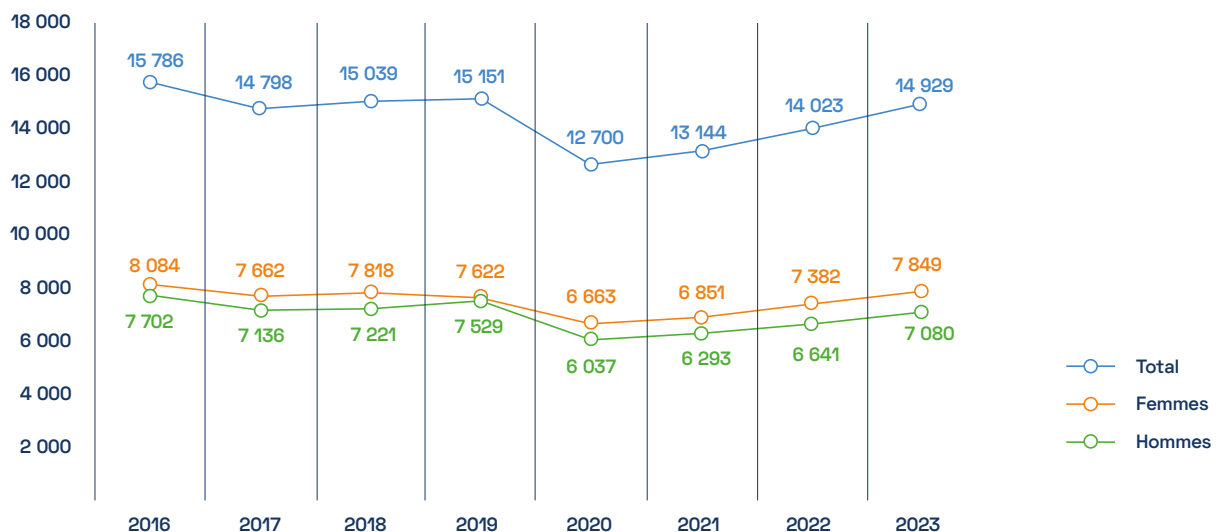


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Il y a une **légère majorité de femmes** en formation chez Bruxelles Formation et ses partenaires : **52,6%** en 2023.

2.2 Évolution de la répartition de genre

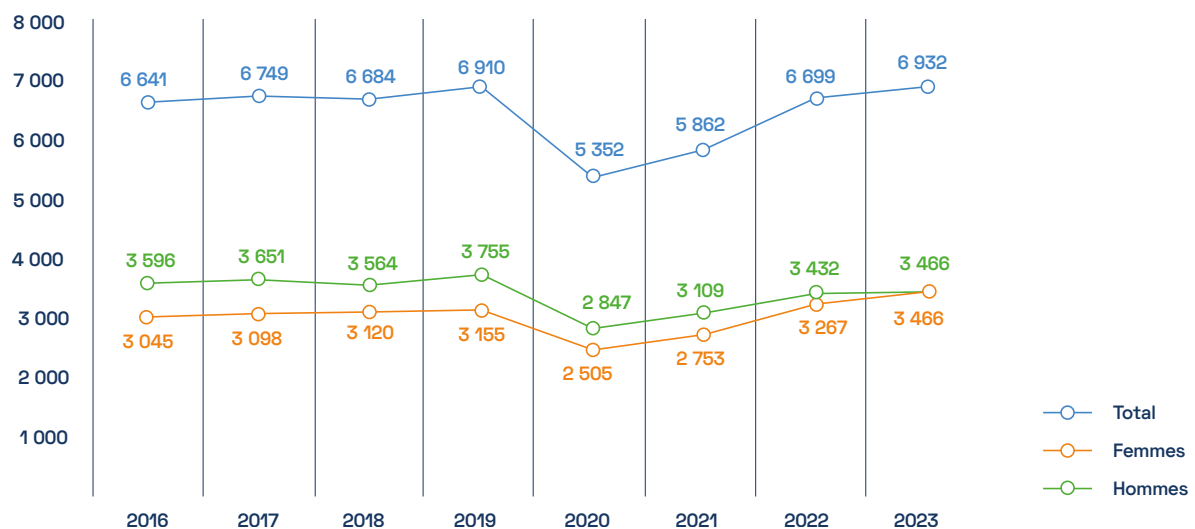
Figure 2 : répartition de genre – total des stagiaires – évolution par année (effectifs)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Cette légère majorité des femmes en formation est **constante dans le temps**. Notons cependant que l'écart, déjà faible, s'est réduit en 2019 (49,7% d'hommes contre 50,3% de femmes), année durant laquelle le nombre de femmes formées a légèrement diminué (-2,5%) tandis que le nombre d'hommes formés a légèrement augmenté (+4,3%). La chute du nombre de stagiaires en 2020 a été plus brutale pour les hommes (-19,8%, contre -12,6% pour les femmes), ce qui fait que l'écart entre hommes et femmes a augmenté à nouveau et dépassé le niveau d'avant 2019. Il s'est maintenu autour de 5 points depuis 2020.

Figure 3 : répartition de genre – total centres BF + FPI en établ. d'ens. – évolution par année (effectifs)



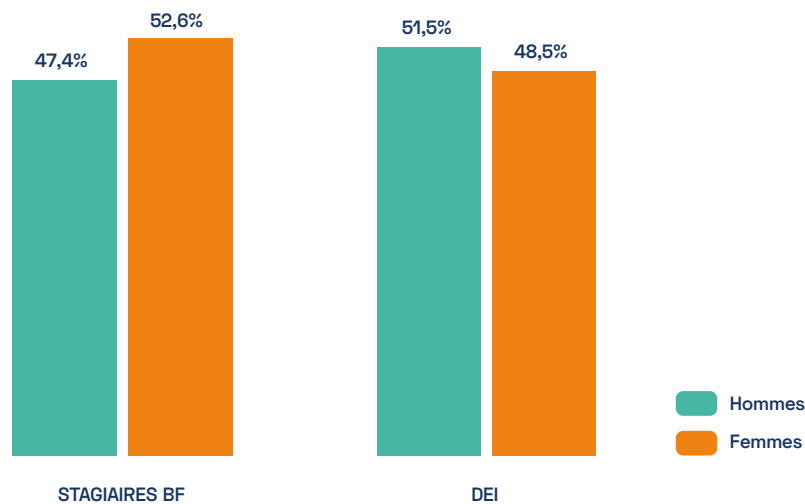
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En ce qui concerne l'activité des **centres de formation**⁹, l'écart entre hommes et femmes, avec une **légère majorité d'hommes**, était stable depuis 2016, mais a tendance à s'affaiblir depuis 2022 jusqu'à disparaître en 2023.

9 • Incluant les FPI en établissement d'enseignement.

2.3 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi

Figure 4 : répartition de genre – comparaison avec l'ensemble des DEI bruxellois – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation et Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

La répartition de genre dans **l'ensemble des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** bruxellois est également proche de l'équilibre, bien que, à l'inverse des stagiaires en formation, les **hommes soient légèrement majoritaires** (51,5%, contre 47,4% en formation). Actiris rappelle néanmoins que le taux d'inactivité des femmes est historiquement plus élevé que celui des hommes (15,9% en 2022, contre 14,2%¹⁰) :

“Même si les hommes sont et restent légèrement majoritaires tout au long de la dernière décennie, leur nombre diminue de manière un peu plus prononcée depuis 2015, à deux exceptions près : d'une part, 2020, avec une progression du nombre d'hommes et un léger recul du nombre de femmes, les hommes ayant été davantage impactés par la crise sanitaire ; d'autre part, 2023, avec une augmentation du nombre de DEI masculins, toutefois relativement moins importante (+2,9%, contre +3,5% chez leurs homologues féminines). En définitive, en dix ans, la diminution du nombre de DEI est relativement plus importante chez les hommes. Par rapport à la situation pré-covid, l'évolution, cette fois légèrement à la hausse, reste plus favorable aux hommes.¹¹”

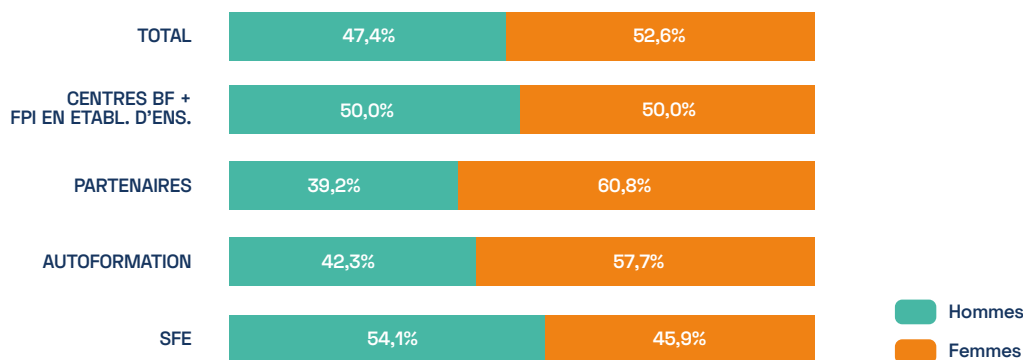
¹⁰ • View.brussels, Détermination des besoins en emploi et en formation, septembre 2024.

¹¹ • Ibid.

2.4 Répartition de genre par opérateur, nature et centre de formation

Cette quasi-égalité du nombre d'hommes et de femmes en formation dissimule en réalité une **répartition très genrée des stagiaires** en fonction du type de formation.

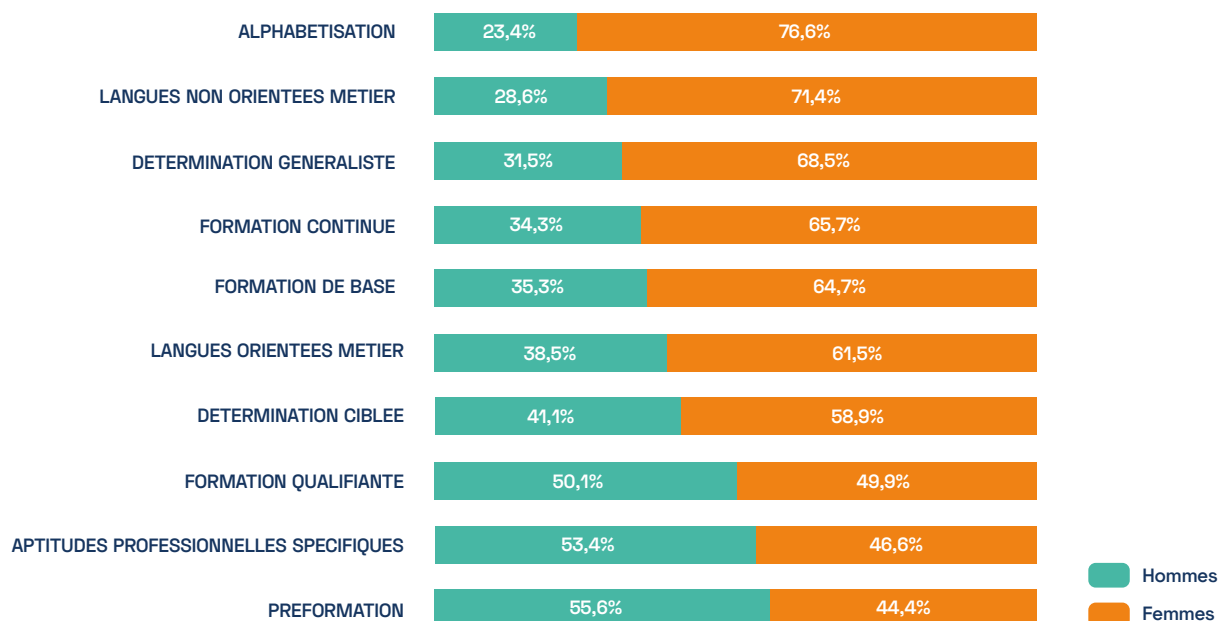
Figure 5 : répartition de genre – par type d'opérateur – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

D'une part, selon le type d'opérateur : si elle est parfaitement équilibrée lorsque l'on considère les activités de Bruxelles Formation¹² (50,0% d'hommes et 50,0% de femmes), elle l'est moins pour les **partenaires**¹³ de Bruxelles Formation, qui forment en **majorité des femmes** (60,8%).

Figure 6 : répartition de genre – par nature de formation – 2023 (%)



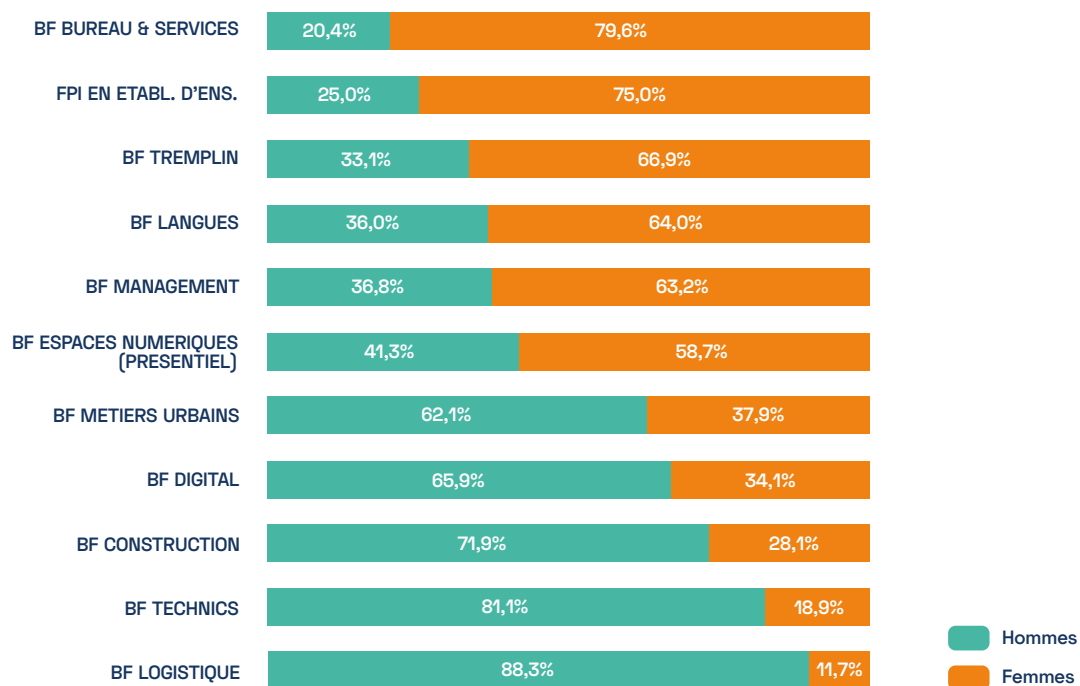
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

¹² • Centres de Bruxelles Formation + FPI en établissement d'enseignement.

¹³ • Les partenaires de l'insertion socio-professionnelle (ISP), de la promotion sociale et de la formation des personnes en situation de handicap.

Ensuite, selon la nature de formation : **les femmes sont plus largement représentées au sein des formations transversales** : en alphabétisation (76,6%), en langues non orientées métier (71,4%), en détermination généraliste (68,5%), en formation continue (65,7%) et en formation de base (64,7%). A l'inverse, **les hommes sont proportionnellement plus nombreux dans les préformations ciblées métier (55,6%) et en aptitudes professionnelles spécifiques (53,4%)**.

Figure 7 : répartition de genre – par centre de formation – 2023 (%)



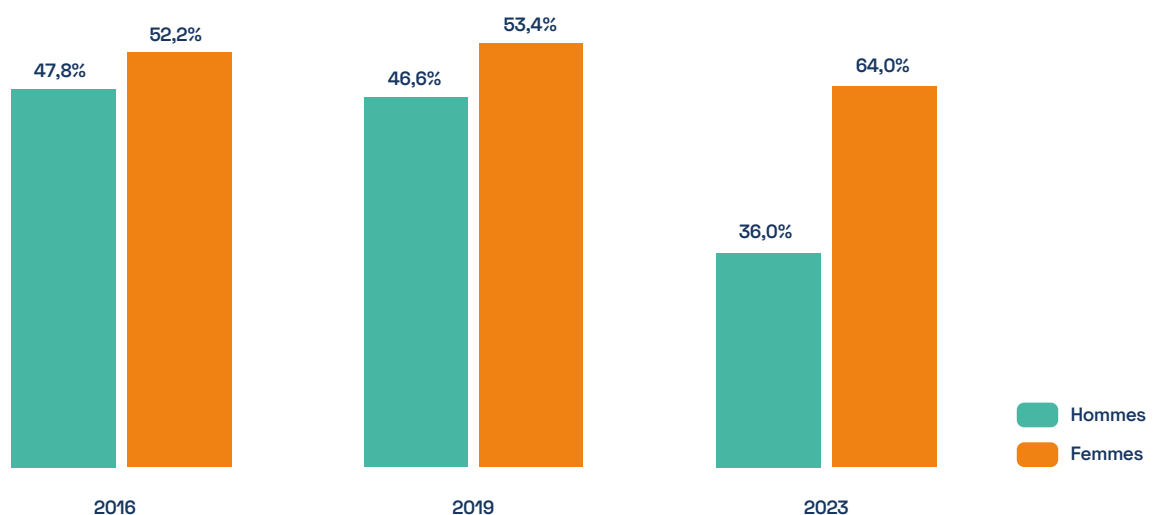
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

De plus, **les femmes sont largement plus représentées dans les formations menant à des métiers administratifs** (79,6% de femmes chez BF bureau & services), **à l'inverse des métiers dans la logistique** (88,3% d'hommes chez BF logistique), **techniques** (81,1% chez BF technics), et liés à la **construction** (71,9% chez BF construction). **Les femmes sont également très majoritaires en FPI en établissement d'enseignement** (75,0%), qui forment là encore à des métiers traditionnellement féminins (infirmier/infirmière, instituteur/institutrice et enseignant/enseignante).

Si certains centres concentrent une proportion élevée d'hommes ou de femmes, cette **répartition genrée est encore plus évidente au niveau des formations elles-mêmes** :

- Par exemple, la plupart des formations dispensées par **BF construction** (centre déjà largement masculin : 71,9% d'hommes) ont une proportion encore plus élevée d'hommes en formation : les formations en parachèvement (85,1% d'hommes), en gestion de chantier (83,9%), relatives aux gros œuvre (81,4%) ou aux techniques spéciales (81,1%). Ces proportions élevées de stagiaires masculins sont contre-balançées, au sein du même centre, par d'autres formations plus « égalitaires », comme la conception et études techniques (42,9% de femmes). Un produit de formation spécifique de BF construction (aide à domicile) a d'ailleurs été suivi exclusivement par 17 femmes en 2023.
- Un autre exemple est celui du centre **BF digital**. Il forme une majorité d'hommes (65,9%) qui se retrouvent en particulier dans les formations liées à l'informatique (75,1% d'hommes), tandis que les autres formations sont un peu plus égalitaires : 54,7% de femmes formées au digital média en 2023, et 48,5% pour les industries graphiques.

Figure 8 : répartition de genre – BF langues – évolution (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Le centre **BF langues** a la particularité d'avoir vu sa **répartition hommes-femmes évoluer depuis 2022, avec l'arrivée d'un nombre important de stagiaires ukrainiennes**. La proportion de femmes chez BF langues, qui était jusqu'alors relativement proche de celle des hommes, a significativement augmenté. Elle est de 64,0% en 2023.

L'impact de la guerre en Ukraine sur le profil des stagiaires est analysé plus en détail au point 6.5.

BRUXELLES FORMATION



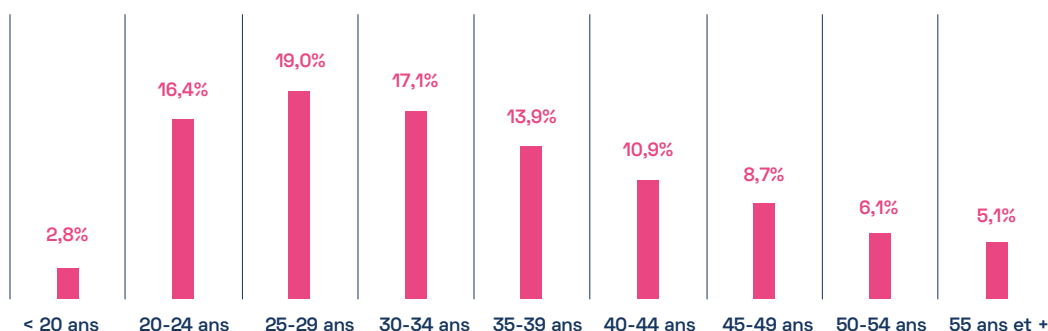
former pour l'emploi



3. L'âge

3.1 Répartition des classes d'âge

Figure 9 : classes d'âge – total des stagiaires – 2023 (%)

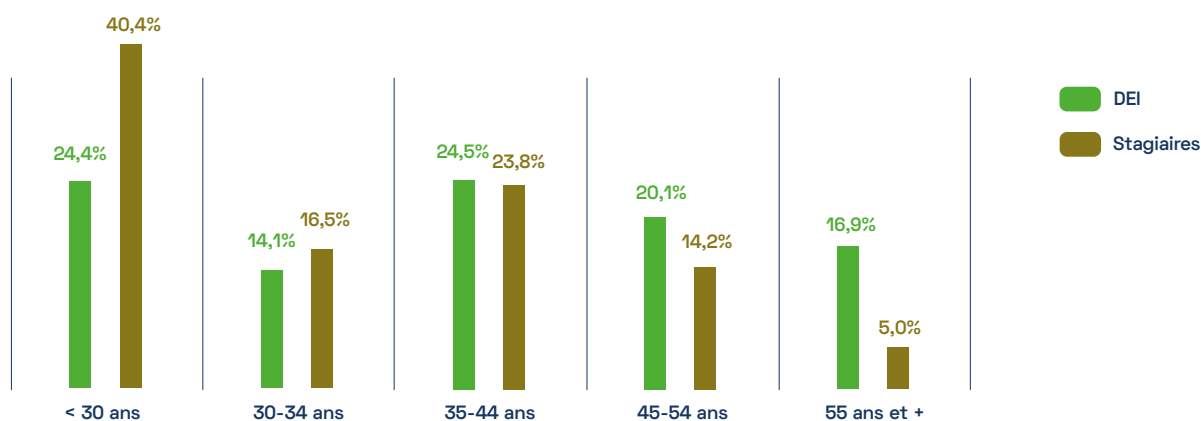


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Basée globalement sur des classes d'âge de 5 ans, **la catégorie qui rassemble le plus grand nombre de stagiaires est celle des 25-29 ans**. Le nombre de stagiaires diminue ensuite à mesure que leur âge augmente. Afin de faciliter l'analyse comparative qui suit, certaines classes d'âge ont été regroupées.

3.2 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi

Figure 10 : classes d'âge – comparaison avec l'ensemble des DEI – 2023 (%)

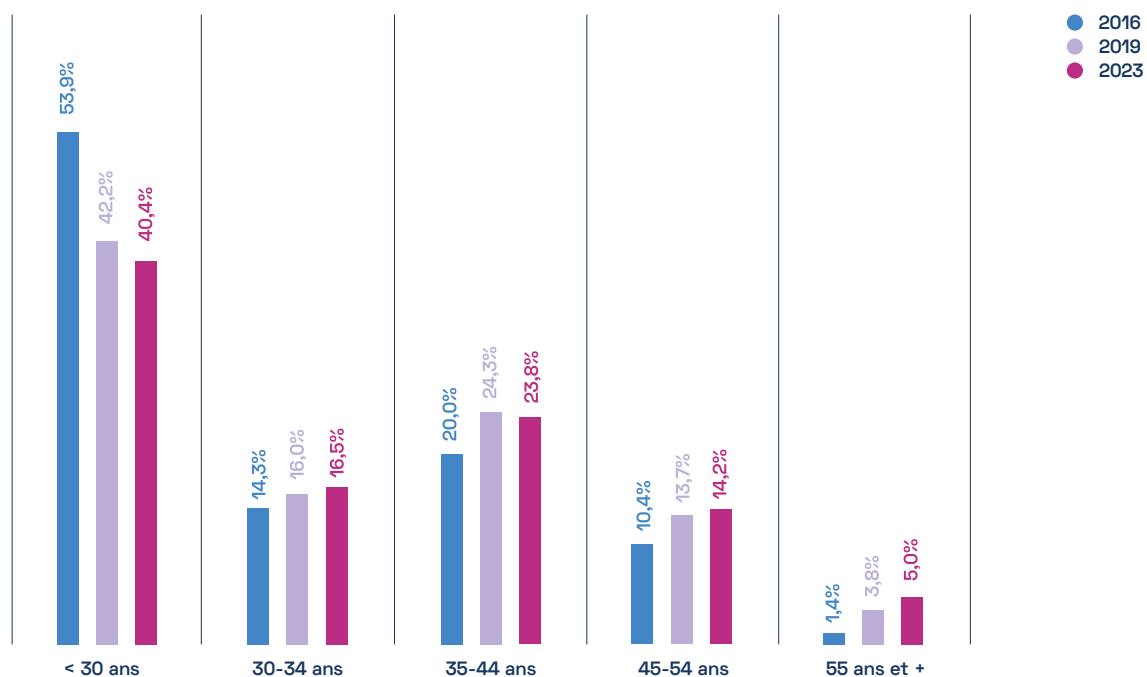


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) inscrits chez Actiris montre que **les jeunes chercheurs d'emploi (CE) sont sur-représentés en formation** : 40,4% des stagiaires sont âgés de moins de 30 ans, tandis qu'ils représentent moins d'un DEI sur 4 chez Actiris. Parallèlement, il y a une **sous-représentation des CE plus âgés en formation**, en particulier les 55 ans et plus (5,0% des stagiaires, contre 16,9% des DEI). Seule la part des CE de 35-44 ans en formation (23,8%) est proche de celle de l'ensemble des DEI bruxellois (24,5%).

3.3 Tendence à la baisse de la participation des jeunes à la formation

Figure 11 : classes d'âge – total des stagiaires – évolution (%)

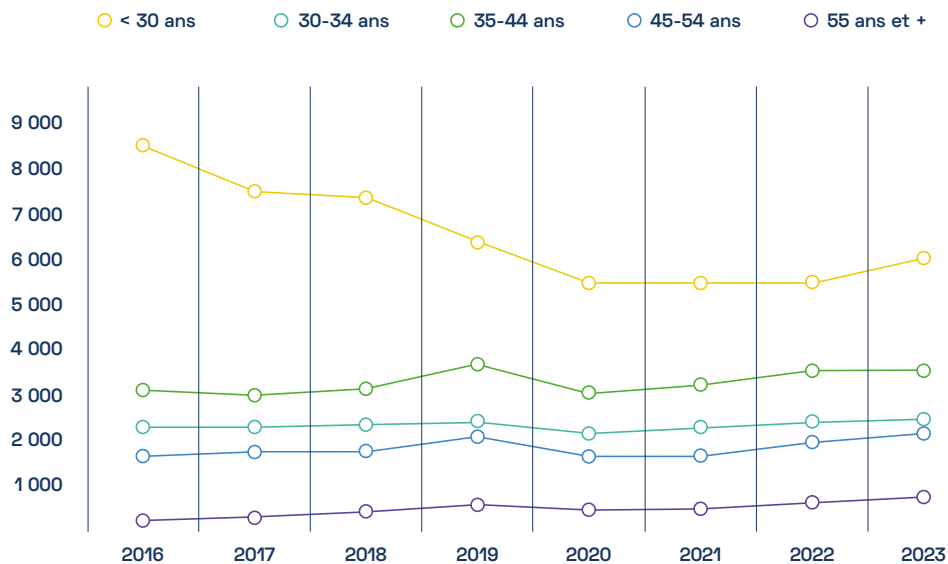


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Le constat de la **surreprésentation des jeunes** étant fait, il est important de constater que celle-ci était encore **plus importante auparavant** : en 2016, plus de la moitié des stagiaires en formation avaient moins de 30 ans (53,9%) alors qu'il ne s'agissait, là encore, que d'un DEI sur 4 (24,9%) inscrit chez Actiris en 2016.

Bien qu'encore largement sur-représentée en 2023, **la part des jeunes dans le total des stagiaires a donc diminué progressivement** au fil des années.

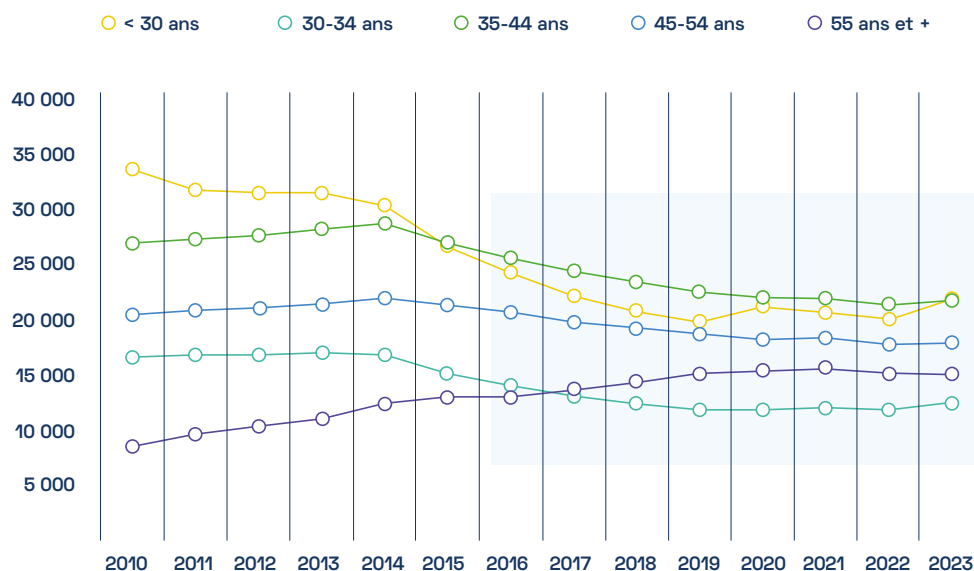
Figure 12 : classes d'âge – total des stagiaires – évolution par année (effectifs)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Au niveau des effectifs, on observe en effet une importante **diminution du nombre de jeunes en formation** [-29,1% entre 2016 et 2023, malgré une légère reprise en 2022 et 2023], parallèlement à une légère augmentation du nombre de stagiaires en formation pour toutes les autres catégories d'âge.

Figure 13 : classes d'âge – total des DEI bruxellois – évolution par année (effectifs)



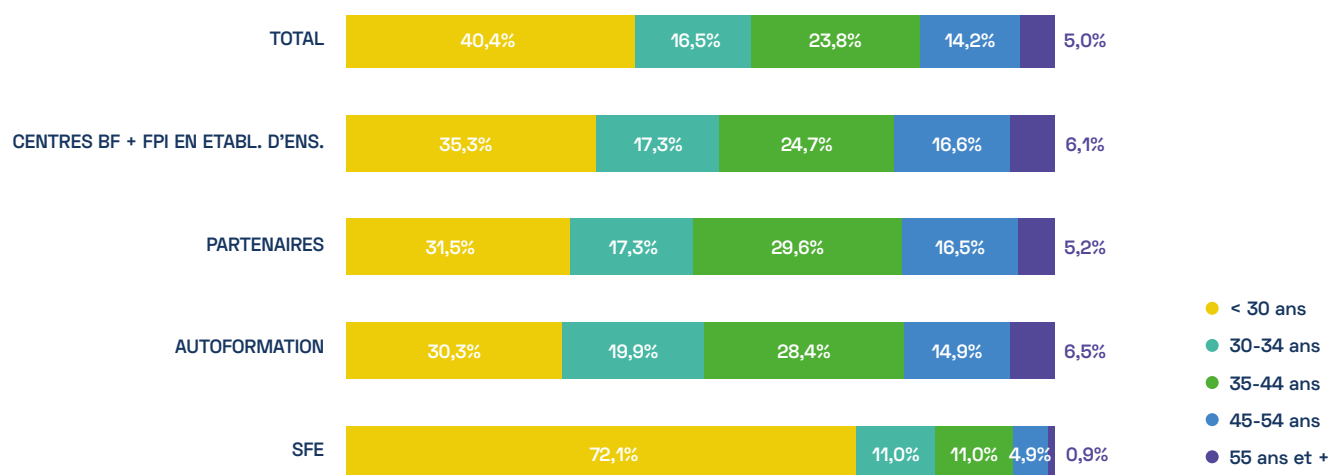
Sources : Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

Cette **baisse structurelle du nombre de jeunes reflète la même tendance chez les jeunes demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris**, en cours depuis une dizaine d'années. L'observatoire view.brussels souligne cependant que « la tendance structurelle à la baisse masque toutefois la hausse du chômage des jeunes observée en 2020, année de la crise sanitaire, mais également la nouvelle hausse enregistrée depuis fin 2022¹⁴ ».

On observe en effet une augmentation du nombre de jeunes demandeurs d'emploi en 2023, qui se reflète dans la hausse récente du nombre de stagiaires de moins de 30 ans en formation (voir figure 12).

La **proportion de stagiaires de moins de 30 ans en formation varie cependant** fortement selon le type d'opérateur, le centre et la nature de formation.

Figure 14 : classes d'âge – par type d'opérateur – 2023 (%)

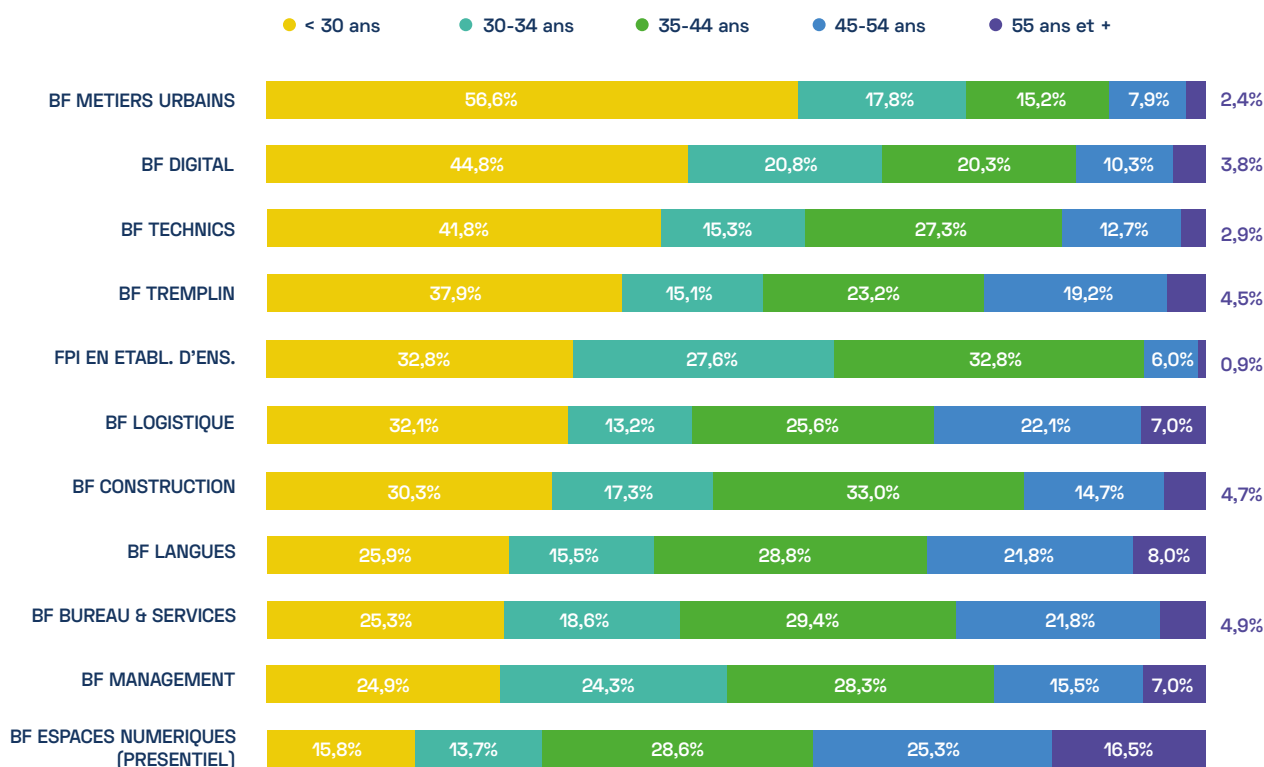


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La **grande majorité des chercheurs d'emploi en stage ou en formation en entreprise (SFE)** ont moins de 30 ans (72,1%).

Les jeunes stagiaires sont cependant **moins représentés chez les autres opérateurs de formation** : 35,3% ont moins de 30 ans dans les centres de Bruxelles Formation et FPI en établissement d'enseignement, et 31,5% chez les partenaires.

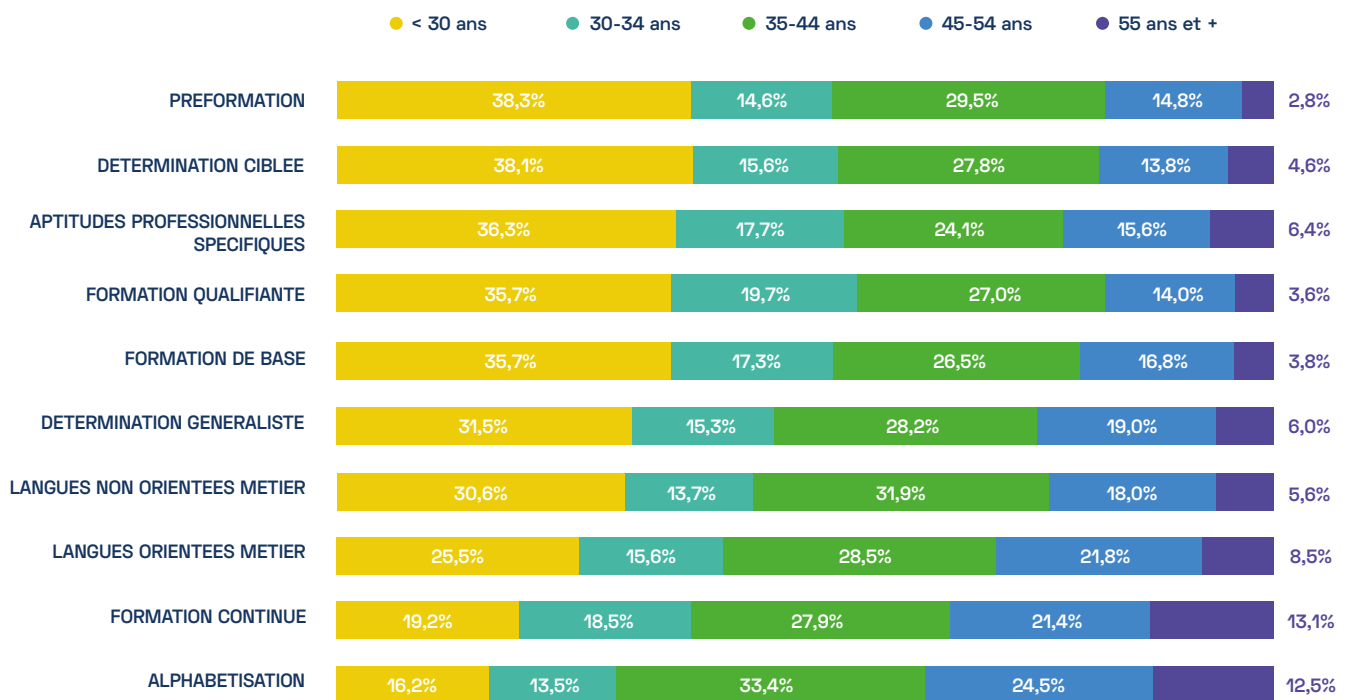
Figure 15 : classes d'âge – par centre de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Parmi les centres de formation, **BF métiers urbains** est celui qui compte la plus forte proportion de jeunes avec 56,6% de moins de 30 ans, suivi par **BF digital** (44,8%) et **BF technics** (41,8%). A l'inverse, **BF espaces numériques** est le centre qui compte le moins de jeunes, que ce soit en effectifs ou proportionnellement (15,8%).

Figure 16 : classes d'âge – par nature de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En ce qui concerne la nature de formation, la **préformation** compte proportionnellement le plus de jeunes stagiaires (38,3%), suivie par la **détermination ciblée** (38,1%). A l'inverse, il y a peu de jeunes stagiaires en **alphabétisation** (16,2%) et en **formation continue** (19,2%).

3.4 Moindre accès à la formation professionnelle des seniors

Parallèlement à la diminution du nombre de jeunes en formation, bien qu'ils restent encore largement sur-représentés, **le nombre de stagiaires pour toutes les autres catégories d'âge a légèrement augmenté depuis 2016**. La catégorie qui a le plus évolué est **celle des plus âgés** :

- +29,1% de stagiaires âgés de 45 à 54 ans par rapport à 2016 (leur nombre passant de 1.645 stagiaires à 2.124)
- +246,3% de stagiaires âgés de 55 ans et plus par rapport à 2016 (leur nombre passant de 214 stagiaires à 741 stagiaires).

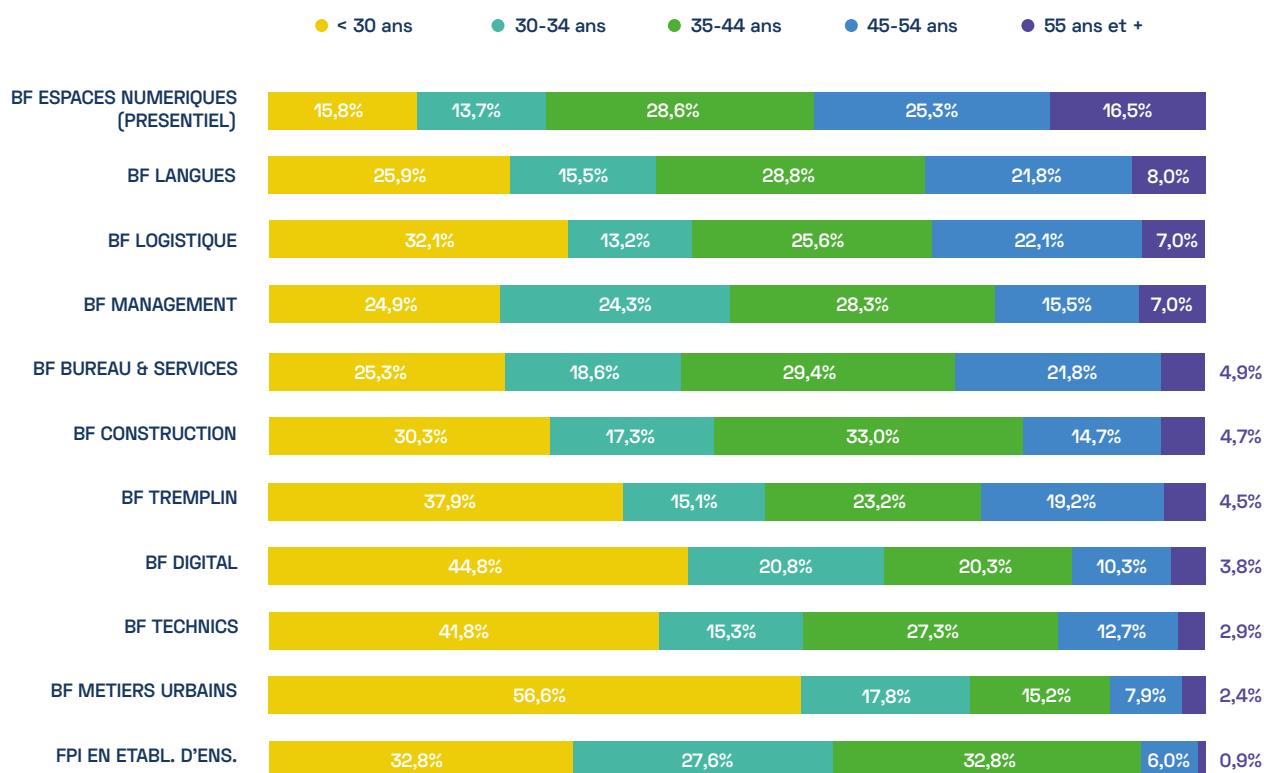
Cette évolution s'observe également chez Actiris, où le nombre et la part de demandeurs d'emplois âgés de plus de 50 ans a augmenté depuis 2016, bien que dans une moindre mesure (+15,6% entre 2016 et 2023).

Malgré le fait que **le nombre de stagiaires d'au moins 55 ans a plus que triplé en quelques années, leur part reste cependant très minoritaire dans le total des stagiaires en formation** (passant de 1,4% en 2016 à 5,0% en 2023 – voir figure 11).

De plus, la comparaison avec les données d'Actiris confirme un **moindre accès à la formation professionnelle des seniors**. Alors que 16,9% des demandeurs d'emploi inoccupés à Bruxelles en 2023 étaient âgés de 55 ans et plus, ils ne représentaient que 5,0 % des chercheurs d'emploi qui ont suivi une formation la même année (figure 10).

Comme pour les jeunes stagiaires, **la proportion de stagiaires plus âgés varie néanmoins** selon les opérateurs, centres et natures de formation.

Figure 17 : classes d'âge – par centre de formation – 2023 (%)

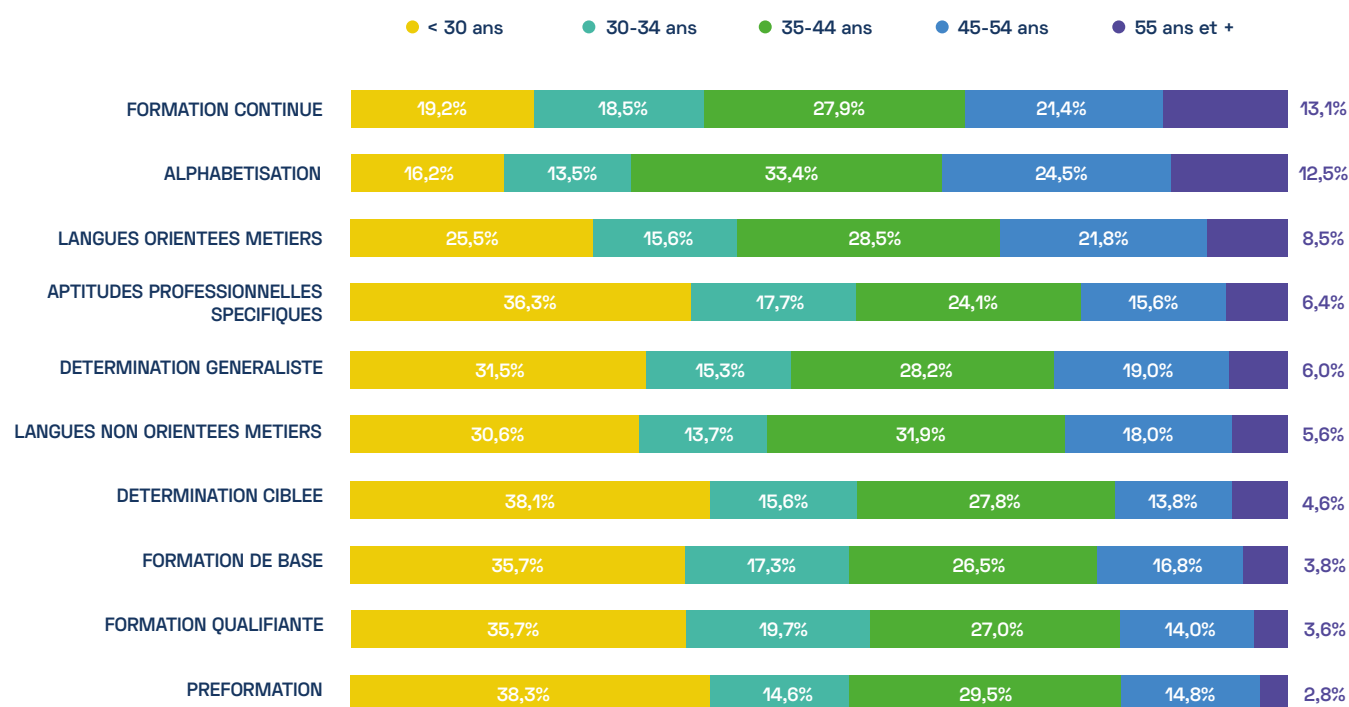


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

BF espaces numériques est le centre qui forme le moins de jeunes (voir partie 3.3.) et aussi celui qui forme le plus de stagiaires âgés de 55 ans et plus, tant en effectifs que proportionnellement (16,5%). Par ailleurs, la part des séniors dans ce centre a sensiblement progressé entre 2022 et 2023, passant de 9,8% à 16,5%.

Dans une moindre mesure, les stagiaires les plus âgés sont également proportionnellement plus nombreux chez **BF langues** (8,0%), **BF logistique** (7,0%) et **BF management** (7,0%). Pour les autres centres, cette proportion n'excède pas 5%. Par ailleurs, les personnes âgées de 55 ans et plus sont quasiment absentes dans les **FPI en établissements d'enseignement** (1 seul stagiaire en 2023, ce qui représente 0,9%).

Figure 18 : classes d'âge – par nature de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

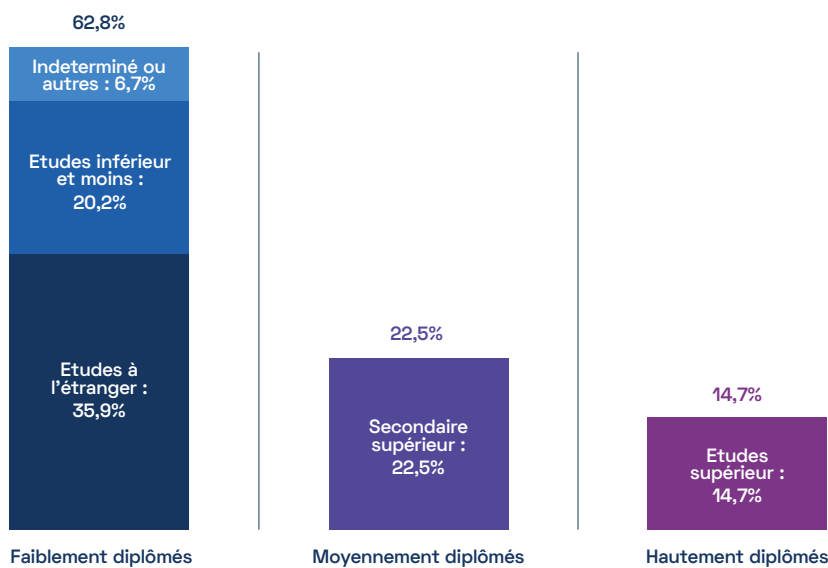
Comme pour les centres, les stagiaires plus âgés sont proportionnellement plus nombreux dans les natures de formation où les plus jeunes sont proportionnellement les moins nombreux : **en formation continue** (13,1% de 55 ans et plus) et en **alphabétisation** (12,5%).



4. Le niveau de diplôme

4.1 Répartition par niveau de diplôme

Figure 19 : niveau de diplôme – total des stagiaires – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En 2023, la majorité des chercheurs d'emploi en formation sont considérés comme faiblement diplômés (62,8%). Cette catégorie des stagiaires faiblement diplômés regroupe différents types de qualifications :

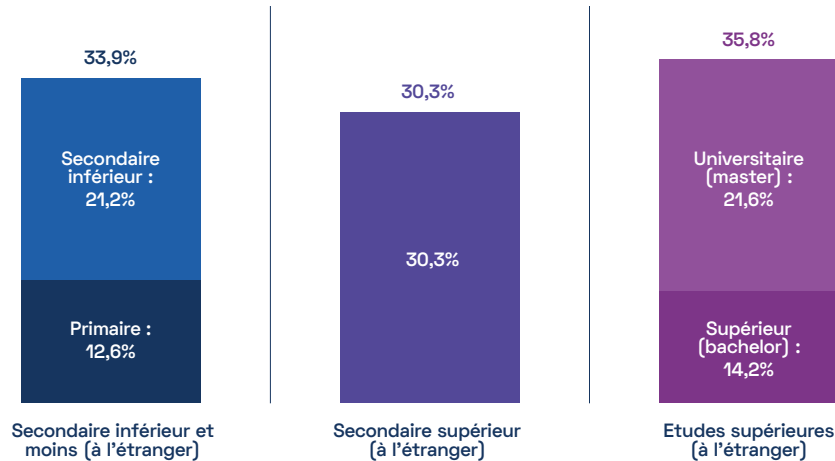
- les stagiaires n'ayant aucun diplôme, ou une qualification correspondant **au primaire ou au secondaire inférieur** (20,2%),
- ceux qui disposent d'un **diplôme étranger sans équivalence** (35,9%),
- et ceux pour lesquels le niveau d'études est **indéterminé** (non connu ou n'ayant pas pu être catégorisé) (6,7%).

Les stagiaires ayant obtenu au maximum un diplôme de secondaire supérieur sont considérés comme **moyennement diplômés**. Ils représentent quant à eux un peu plus d'un cinquième des stagiaires (22,5%).

Enfin, les stagiaires détenteurs d'un diplôme d'études supérieures (bachelier ou master) entrent dans la catégorie des stagiaires **hautement diplômés**. Ils représentent une minorité de stagiaires en formation (14,7%).

4.2 Diplômes étrangers sans équivalence

Figure 20 : diplôme étranger sans équivalence, par niveau – total des stagiaires – 2023 (%)



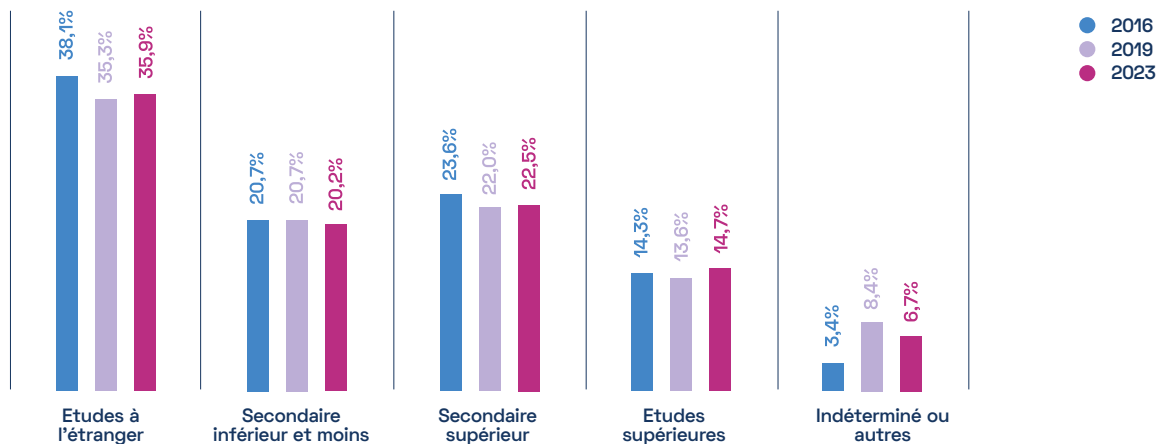
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Bien que les stagiaires ayant un diplôme étranger sans équivalence soient considérés comme faiblement diplômés, **ces diplômes étrangers sans équivalence peuvent en réalité correspondre à différents niveaux de qualification.**

En effet, environ **un tiers de ces diplômes étrangers correspondent à un haut niveau d'études** (21,6% de master et 14,2% de bachelier), un autre tiers à un niveau moyen d'études (30,3% - secondaire supérieur) et le dernier tiers possède un faible niveau d'études (21,2% de secondaire inférieur et 12,6% équivalent à un niveau primaire).

4.3 Évolution des niveaux de diplôme

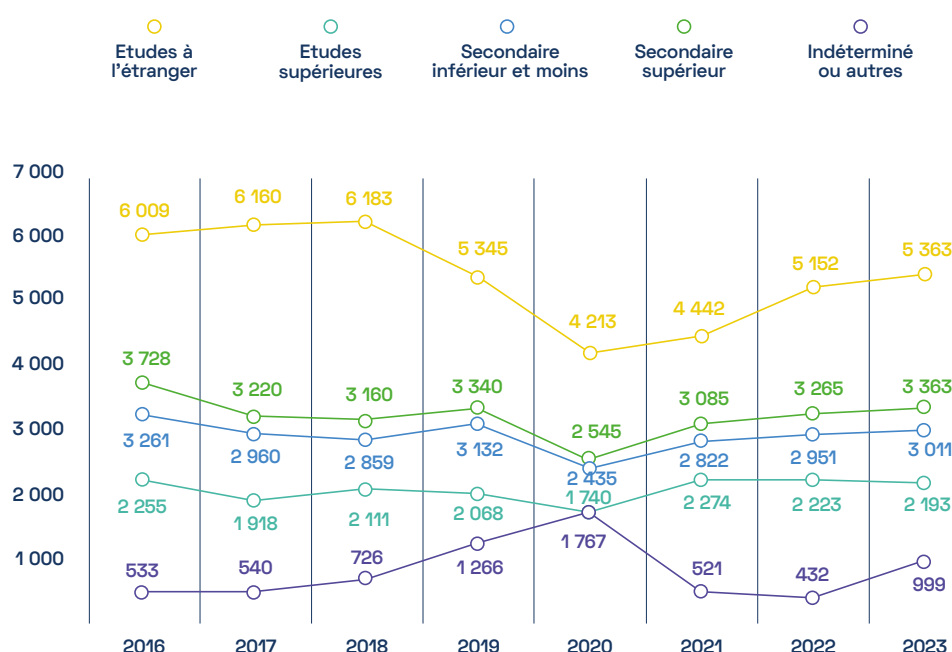
Figure 21 : niveau de diplôme – total des stagiaires – évolution (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Concernant le niveau d'études global, la répartition des stagiaires par niveau de diplôme est relativement **stable dans le temps**.

Figure 22 : niveau de diplôme – total des stagiaires – évolution par année (effectifs)



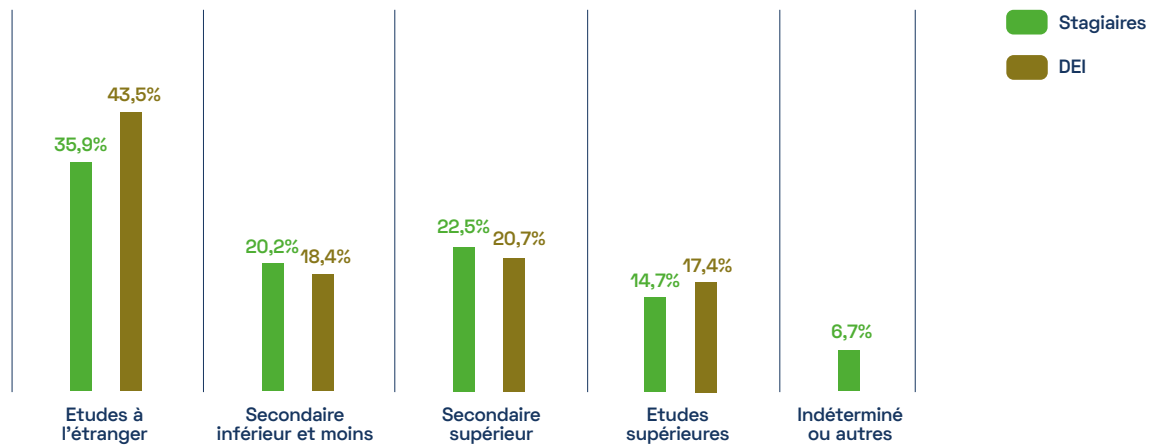
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Au niveau des effectifs, **toutes les catégories de diplôme ont été affectées par la crise sanitaire de 2020, à l'exception des diplômes « indéterminés ou autres »**. En effet, le nombre de stagiaires pour cette catégorie progressait depuis 2017 et continue d'augmenter fortement en 2020. Cette hausse s'arrête cependant directement après car, en 2021, leur nombre chute et revient au niveau de 2016-2017, tandis que toutes les autres catégories de diplôme reviennent en un ou deux ans à leur niveau pré-covid. Cette importante variation du nombre de diplômes « indéterminés ou autres » n'est pas une tendance générale, mais s'observe essentiellement chez le public des FPIE, où la proportion de diplômes indéterminés chute fortement entre 2020 et 2021.

En ce qui concerne le nombre de stagiaires ayant un **diplôme étranger sans équivalence**, particulièrement affecté par la crise sanitaire de 2020, il retrouve son niveau pré-covid en 2022, notamment avec **l'arrivée de stagiaires ukrainiens**. L'impact de cette dernière sur le profil des stagiaires est peu visible au niveau de l'ensemble des stagiaires en formation, mais s'observe plus particulièrement au niveau du centre BF langues, par lequel la majorité de ces stagiaires ukrainiens sont passés (voir partie 6.5.).

4.4 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi

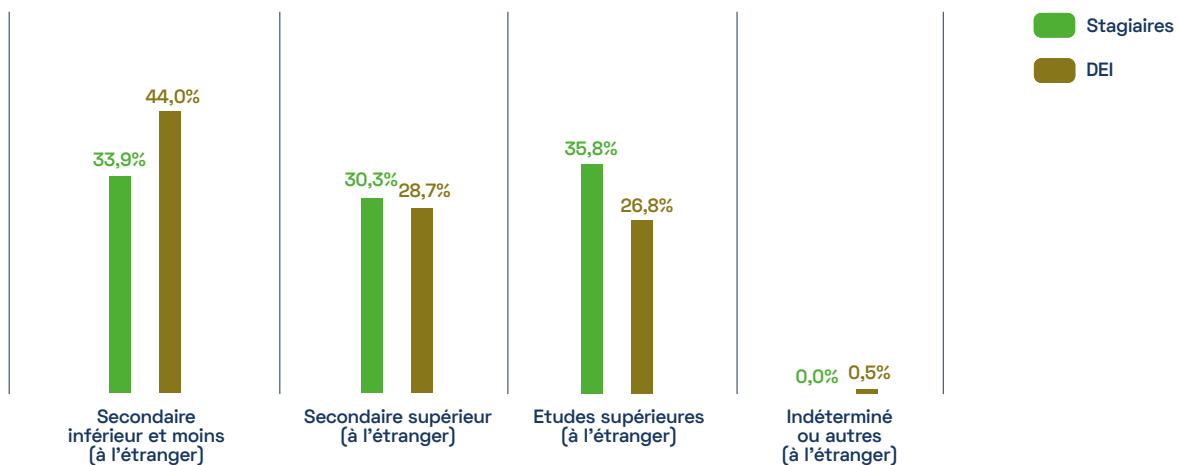
Figure 23 : niveau de diplôme – comparaison avec l'ensemble des DEI bruxellois – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation et Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

Par rapport à l'ensemble des DEI bruxellois, **les chercheurs d'emploi détenteurs d'un diplôme de secondaire (inférieur ou supérieur) sont proportionnellement plus représentés en formation**, tandis que ceux hautement diplômés le sont moins. La proportion de stagiaires ayant un diplôme étranger non reconnu est également plus faible que celle pour l'ensemble des DEI bruxellois. Du point de vue du niveau d'études, les profils des DEI et des stagiaires sont cependant moins différents que pour d'autres dimensions.

Figure 24 : diplôme étranger, par niveau – comparaison avec l'ensemble des DEI bruxellois – 2023 (%)



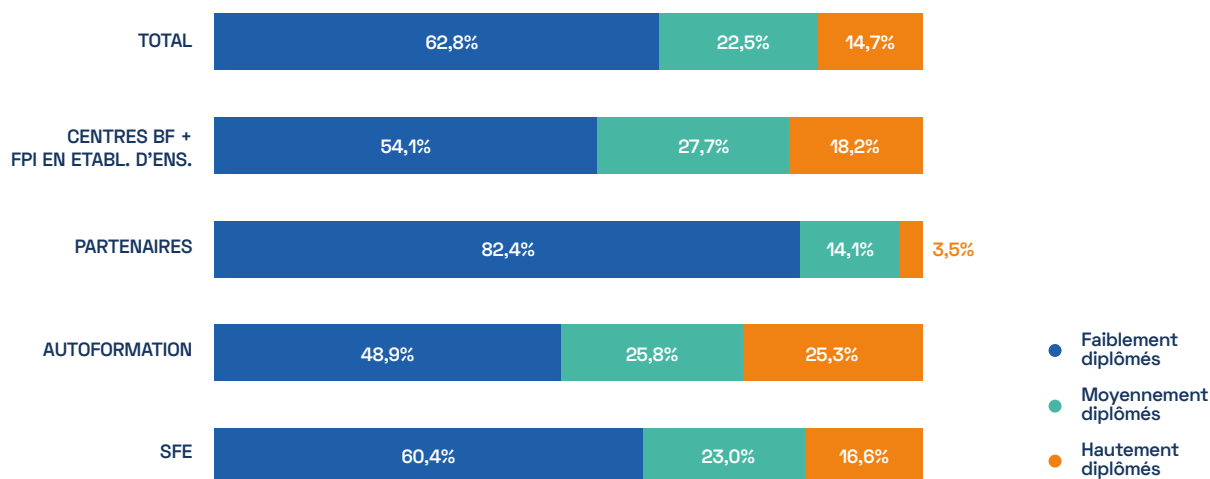
Sources : Bruxelles Formation et Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

Les chercheurs d'emploi qui ont un **diplôme étranger sans équivalence correspondant à un faible niveau de qualification** (correspondant au maximum à un niveau de secondaire inférieur) sont proportionnellement **moins représentés en formation**. A l'inverse, les détenteurs d'un diplôme étranger sans équivalence correspondant à des études supérieures sont proportionnellement plus représentés en formation.

4.5 Niveau de diplôme par opérateur, nature et centre de formation

La répartition par niveau de diplôme varie néanmoins selon le type d'opérateur, la nature de formation et les centres de formation.

Figure 25 : niveau de diplôme – par type d'opérateur – 2023 (%)

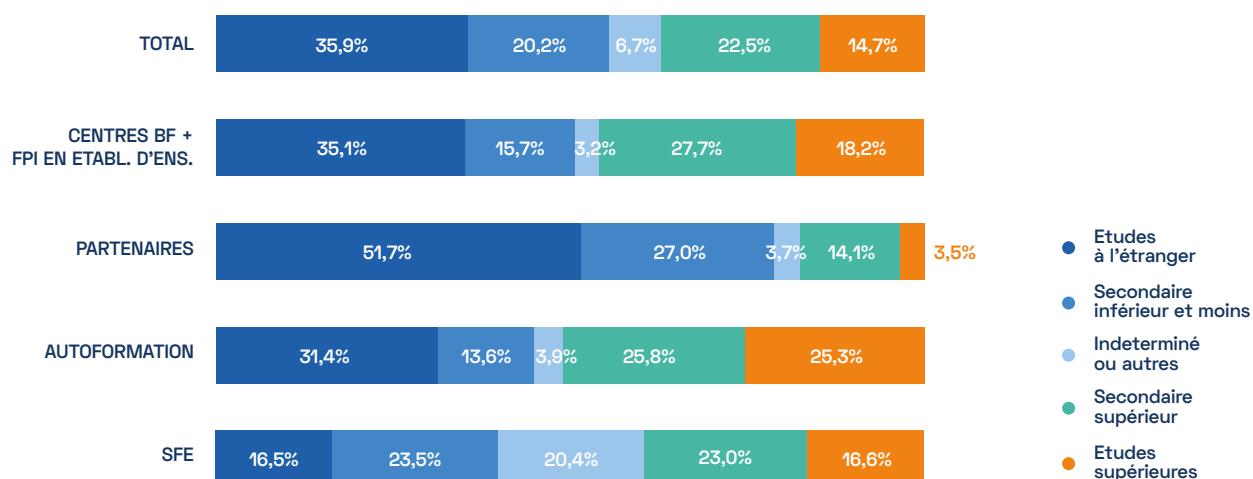


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La grande majorité des CE en formation chez les partenaires sont considérés comme faiblement diplômés¹⁵ (82,4%). En revanche, ils sont bien moins nombreux en autoformation (48,9%) et dans les centres de Bruxelles Formation et FPI en établissement d'enseignement (54,1%).

Si l'on se concentre sur les stagiaires **hautement diplômés**¹⁶, ceux-ci sont proportionnellement le plus nombreux en autoformation (25,3%), bien qu'ils restent **largement minoritaires chez tous les opérateurs** (en particulier en formation chez les partenaires où ils ne sont que 3,5%).

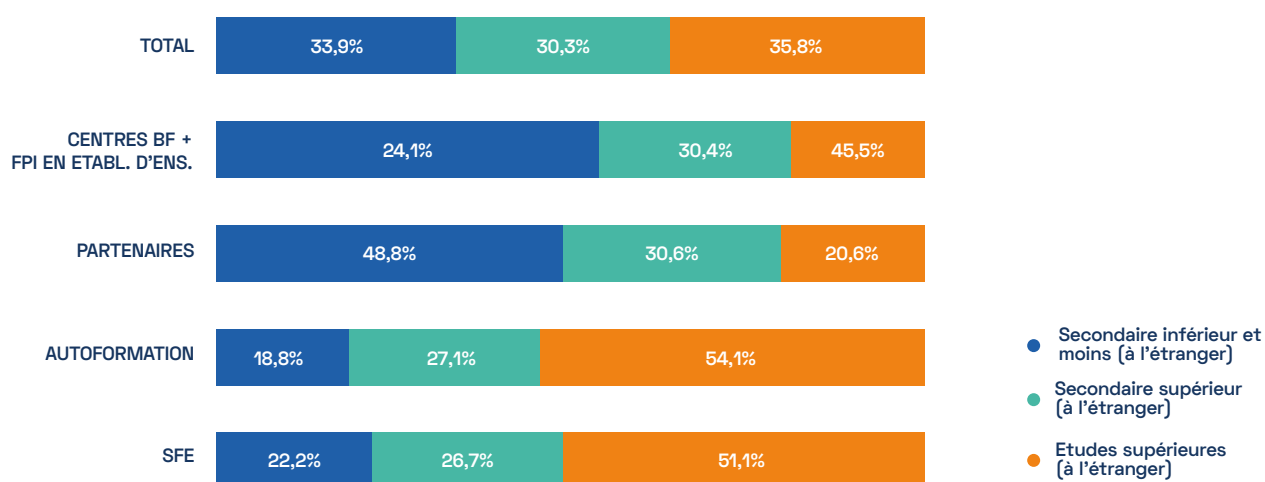
Figure 26 : niveau de diplôme détaillé – par type d'opérateur – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Une grande partie des CE faiblement diplômés en formation chez les partenaires sont détenteurs d'un **diplôme étranger sans équivalence** : ils représentent **plus de la moitié de l'ensemble des stagiaires en formation chez les partenaires** (51,7%).

Figure 27 : diplôme étranger, par niveau – par type d'opérateur – 2023 (%)



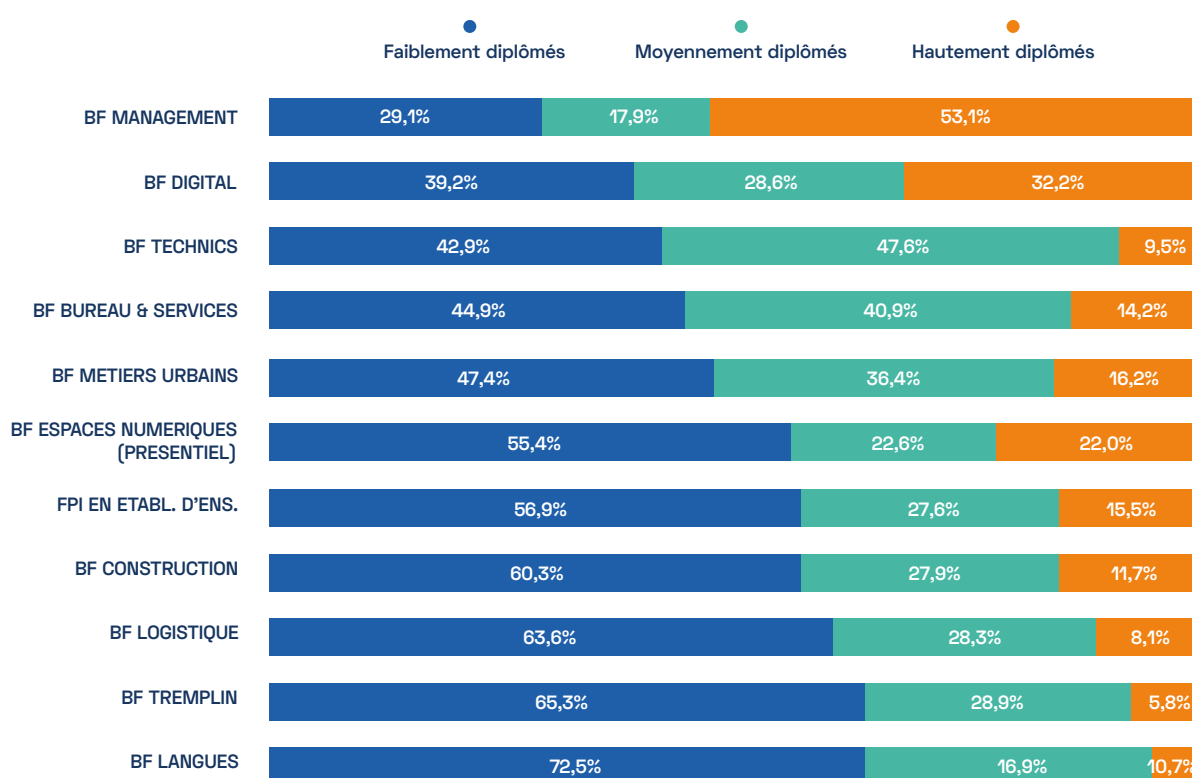
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

15 • Stagiaires ayant obtenu un diplôme de secondaire inférieur ou moins, un diplôme étranger sans équivalence, ou pour lesquels le niveau d'études est indéterminé (non connu ou n'ayant pas pu être catégorisé).

16 • Stagiaires ayant obtenu un diplôme d'études supérieures (bachelier ou master).

Similairement aux diplômes reconnus en Belgique, les **niveaux de diplômes étrangers sans équivalence varient fortement selon les opérateurs**. Concernant les stagiaires en formation chez les partenaires, près de la moitié des diplômes étrangers sans équivalence correspondent au maximum à un niveau secondaire inférieur (48,8%). Inversement, ce diplôme étranger correspond à des études supérieures dans 54,1% des cas pour la formation en ligne.

Figure 28 : niveau de diplôme – par centre de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

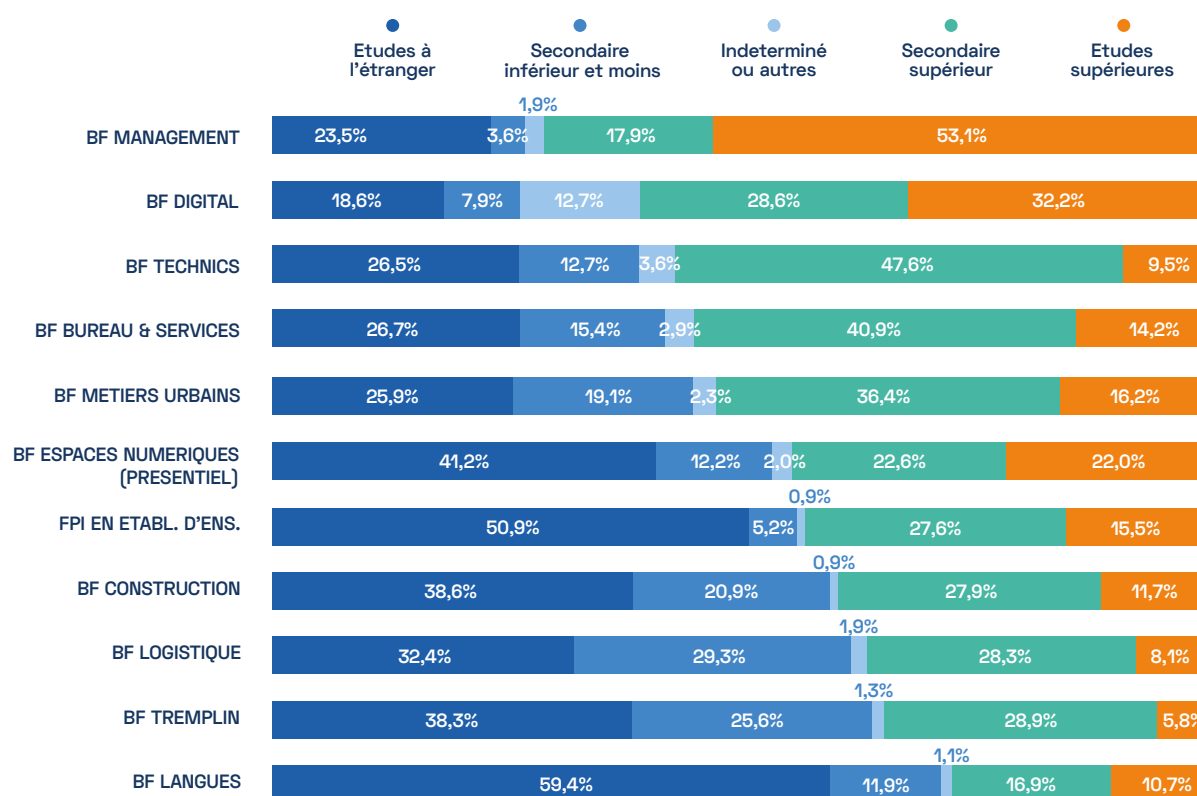
Au niveau des centres de formation, les stagiaires faiblement diplômés¹⁷ sont majoritaires notamment chez **BF langues** (72,5%), **BF tremplin** (65,3%), **BF logistique** (63,6%) et **BF construction** (60,3%). Il faut souligner que cette proportion a progressé de façon plus marquée chez **BF langues** qu'ailleurs, en lien avec **l'arrivée de stagiaires ukrainiens en 2022**, dont la très grande majorité possède des diplômes non reconnus et entre donc dans la catégorie des stagiaires infra-qualifiés (voir partie 6.5.).

En ce qui concerne les stagiaires hautement diplômés¹⁸, leur proportion est importante chez **BF management** (53,1%), et dans une moindre mesure chez **BF digital** (32,2%).

17 • Stagiaires ayant obtenu un diplôme de secondaire inférieur ou moins, un diplôme étranger sans équivalence, ou pour lesquels le niveau d'études est indéterminé (non connu ou n'ayant pas pu être catégorisé).

18 • Stagiaires ayant obtenu un diplôme d'études supérieures (bachelier ou master).

Figure 29 : niveau de diplôme détaillé – par centre de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Parmi les centres où les stagiaires faiblement diplômés sont nombreux, le centre **BF langues** et les **FPI en établissement d'enseignement** ont la particularité de former **majoritairement des stagiaires détenteurs d'un diplôme étranger sans équivalence** (59,4% et 50,9% respectivement). Bien que les stagiaires détenteurs d'un diplôme non reconnu en Belgique soient considérés comme faiblement diplômés, **leur qualification étrangère correspond en réalité souvent à un niveau de secondaire supérieur...**

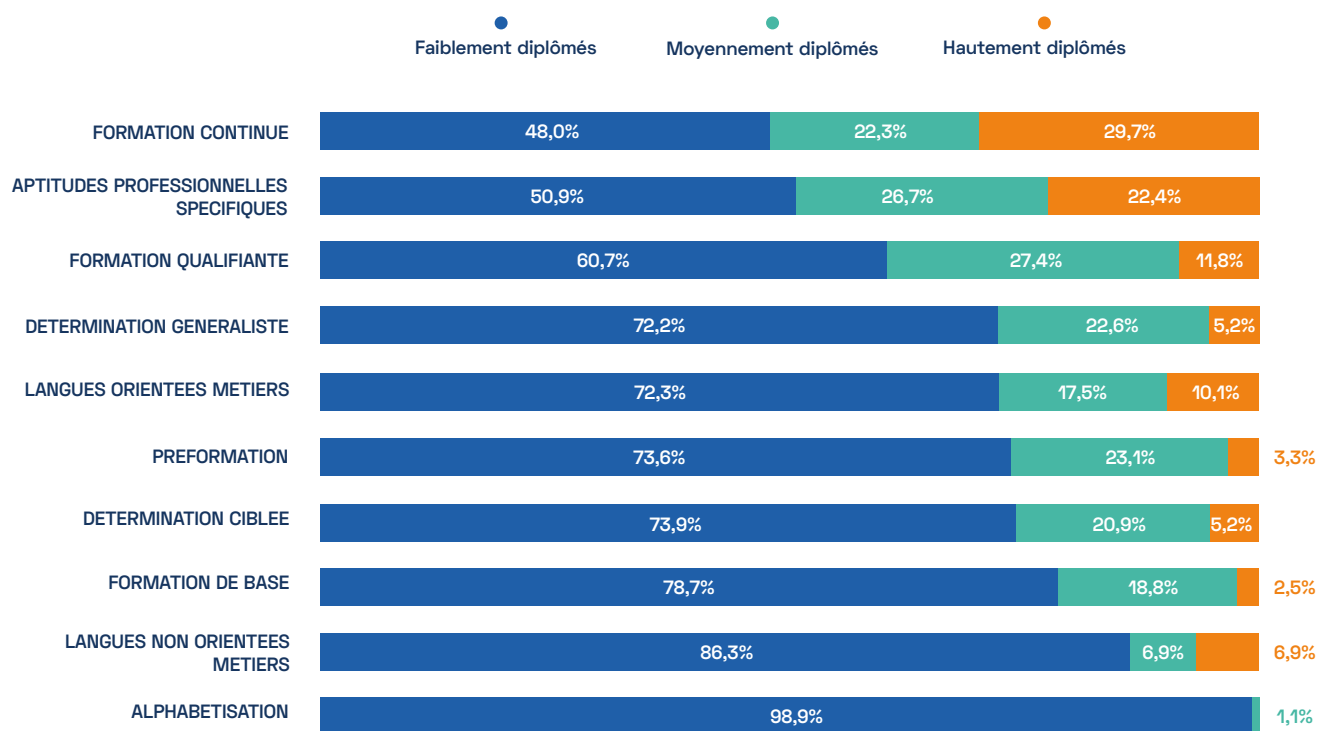
- 45,8% des diplômes étrangers en **FPI en établ. d'ens.**, ce qui représente près d'un quart de l'ensemble des stagiaires en FPI en établ. d'ens. (23,3%) ;

... voire d'études supérieures :

- 52,0% des diplômes étrangers chez BF langues, ce qui représente 30,9% de l'ensemble des stagiaires dans ce centre¹⁹.

19 • Ces résultats sont impactés par l'arrivée d'un nombre important de stagiaires ukrainiens chez BF langues en 2022 (voir partie 6.5.).

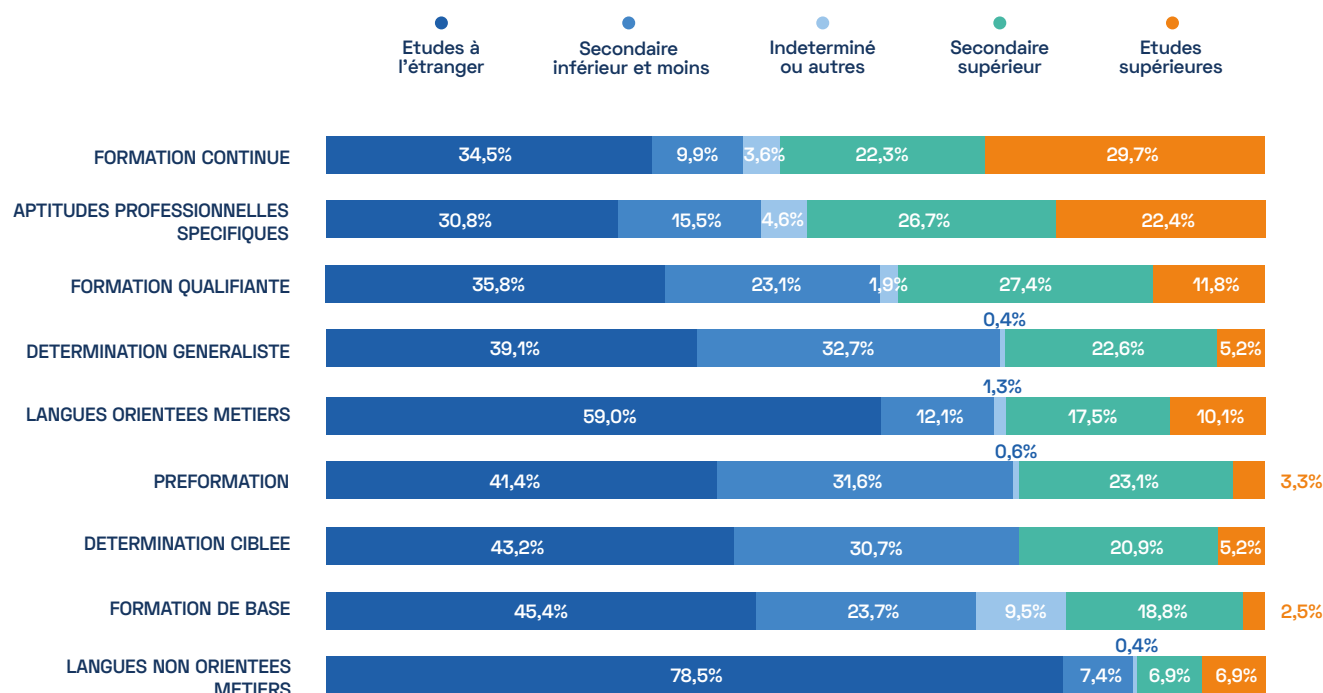
Figure 30 : niveau de diplôme – par nature de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En ce qui concerne la nature de formation : la presque totalité des stagiaires en **alphabétisation** sont faiblement diplômés (98,9%). Cela concerne également la grande majorité des stagiaires en formation en **langues non orientées métier** (86,3%), en **formation de base** (78,7%), en **détermination ciblée** (73,9%), en préformation (73,6%), en **langues orientées métier** (72,3%) et en **détermination généraliste** (72,2%).

Figure 31 : niveau de diplôme détaillé – par nature de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Ces proportions importantes de stagiaires faiblement diplômés concernent avant tout des CE disposant d'un **diplôme étranger non reconnu** pour les **formations en langues non orientées métier** (78,5% du total des stagiaires en formation), en **alphabétisation** (65,2%) et en **langues orientées métier** (59,0%).

A l'inverse, les stagiaires **hautement diplômés** sont le plus représentés en **formation continue** (29,7%) et dans les formations liées aux **aptitudes professionnelles spécifiques** (22,4%).

Btw-formulier

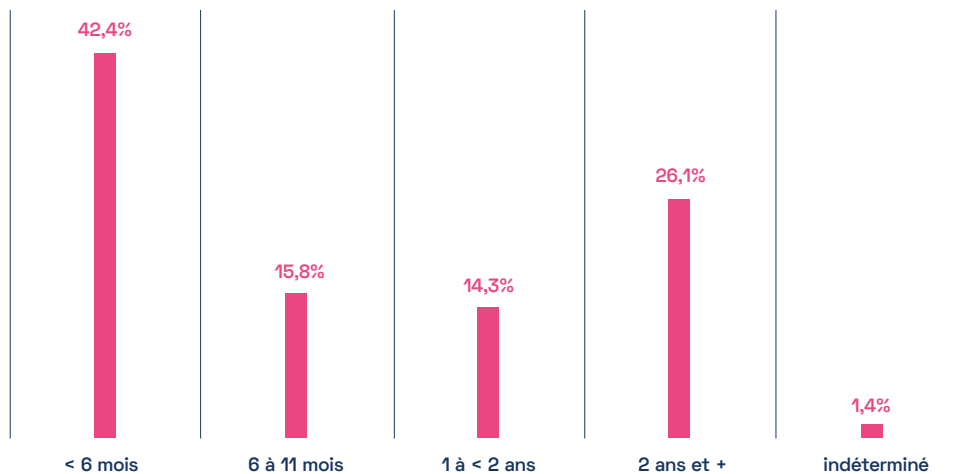
- Verschuldigde belasting
- Aftrek bare belasting
- Saldo
- Voorschot



5. La durée d'inactivité

5.1 Répartition par durée d'inactivité

Figure 32 : durée d'inactivité – total des stagiaires – 2023 (%)

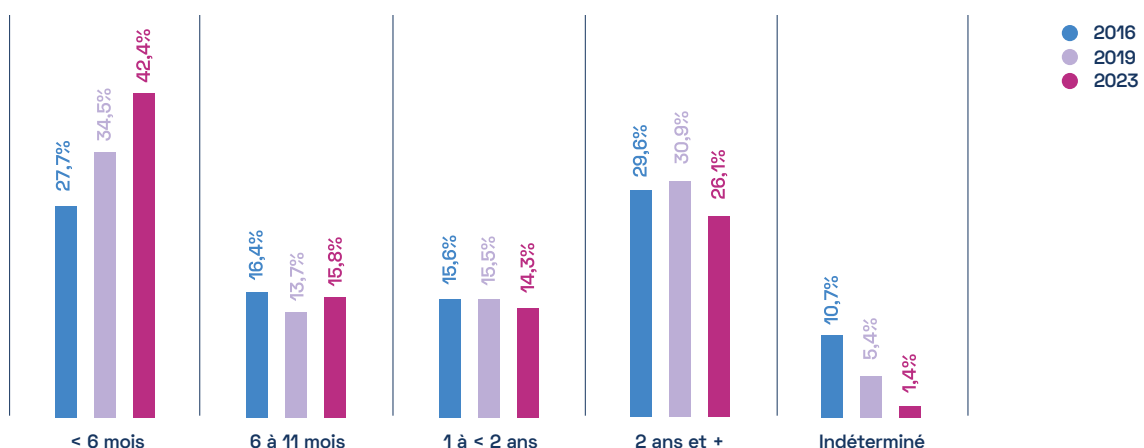


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Presque la **moitié des stagiaires en formation ont une durée d'inactivité très courte** (42,4%), c'est-à-dire depuis moins de 6 mois. Les chercheurs d'emploi dont la durée d'activité est longue (2 ans et plus) représentent quant à eux environ un quart des stagiaires en formation (26,1%).

5.2 Évolution de la répartition par durée d'inactivité

Figure 33 : durée d'inactivité – total des stagiaires – évolution (%)

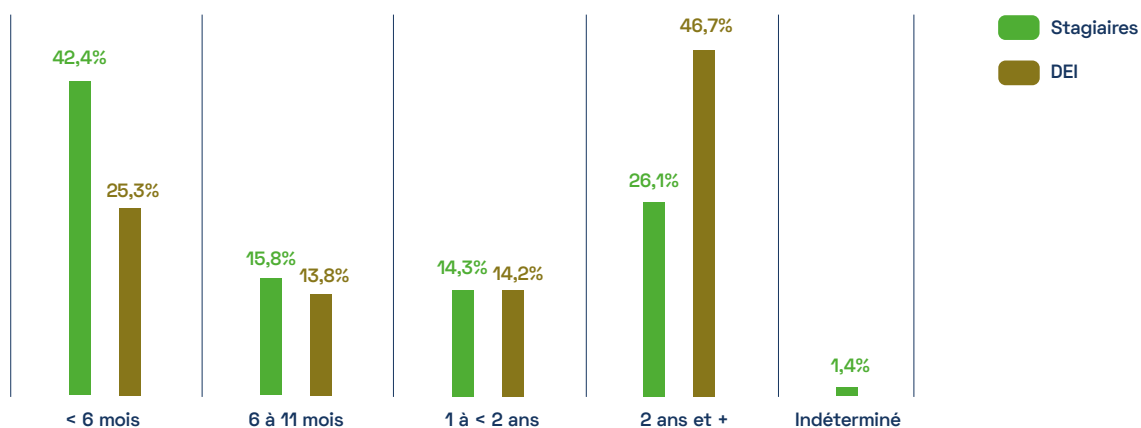


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La proportion de **chercheurs d'emploi inactifs depuis peu** (moins de 6 mois) en formation a **considérablement augmenté depuis 2016** (+ 14,7 pp). En parallèle, la part des chercheurs d'emploi inactifs depuis deux ans et plus a diminué, mais également celle des stagiaires pour lesquels la durée d'inactivité était indéterminée²⁰. Les autres catégories de durée d'inactivité ont peu évolué depuis 2016.

5.3 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi

Figure 34 : durée d'inactivité – comparaison avec l'ensemble des DEI bruxellois – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation et Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

La comparaison avec les données pour l'ensemble des DEI bruxellois montre une **sur-représentation des chercheurs d'emploi dont la durée d'inactivité est très courte** (moins de 6 mois) en formation : ils représentent 42,4% des stagiaires, contre 25,3% pour l'ensemble des DEI bruxellois.

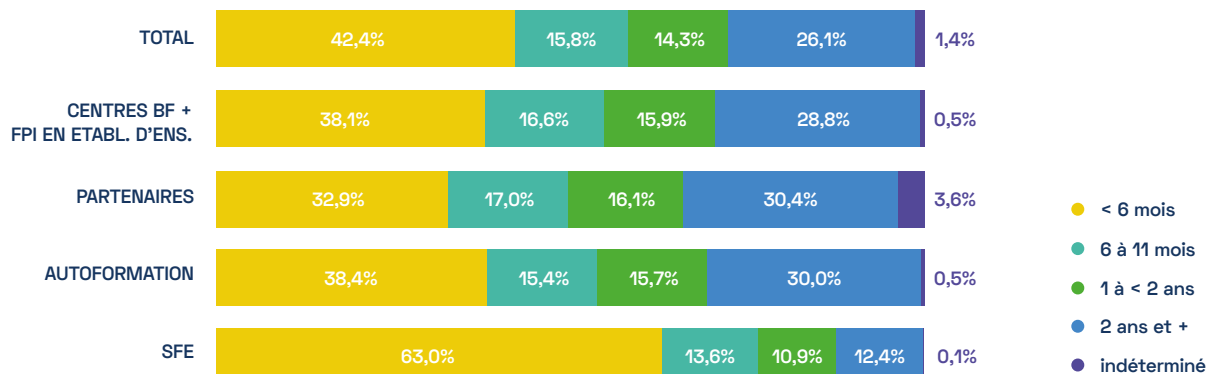
Inversement, les **inactifs de longue durée** (2 ans et plus), qui représentent près de la moitié de l'ensemble des DEI bruxellois (46,7%), **sont sous-représentés en formation** (26,1%).

La répartition des stagiaires selon leur durée d'inactivité varie néanmoins selon les opérateurs, centres et natures de formation.

20 • La catégorie « indéterminé » a diminué ces dernières années grâce à l'amélioration du traitement des données relatives à la durée d'inactivité. Par exemple : depuis 2021, la date d'inscription est reconnue également pour les chercheurs d'emploi inscrits au Forem ou au VDAB.

5.4 Durée d'inactivité par opérateur, nature et centre de formation

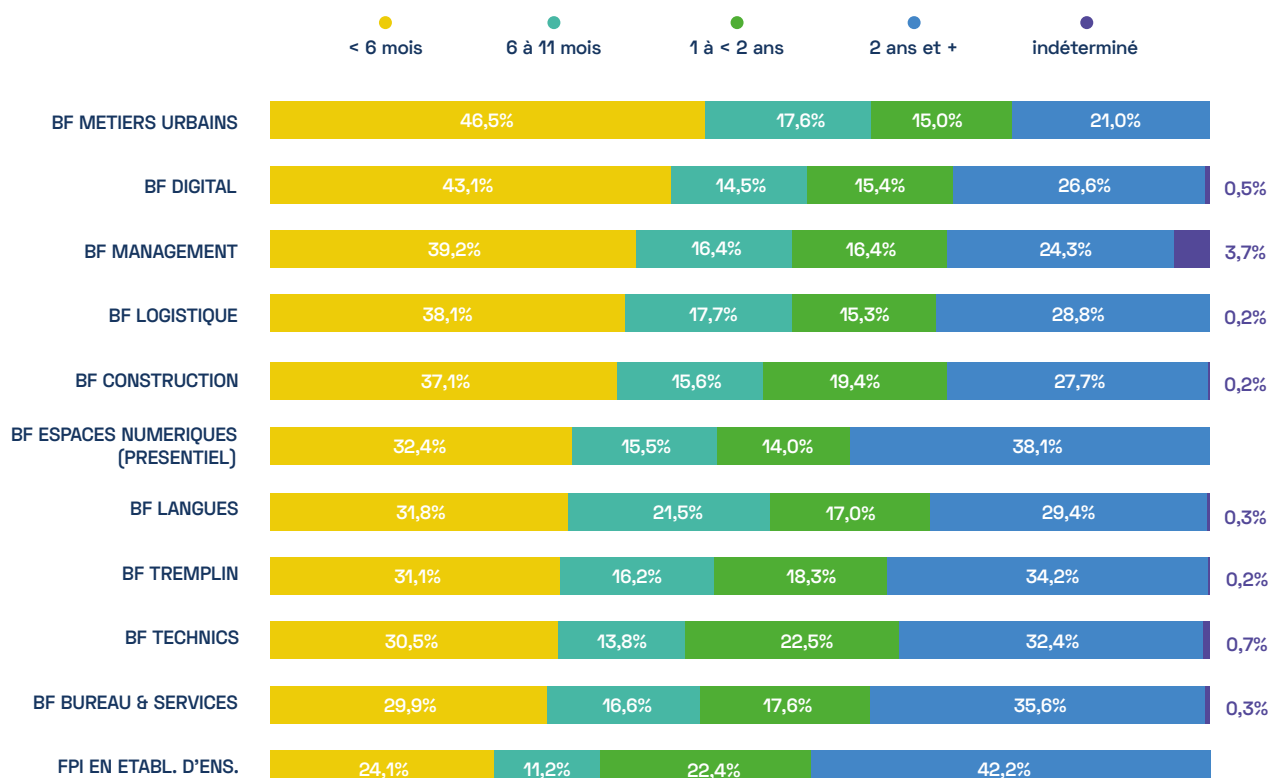
Figure 35 : durée d'inactivité – par type d'opérateur – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation et Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

Les inactifs de longue durée (2 ans et plus) sont un peu plus nombreux en formation chez les **partenaires** (30,4%). A l'inverse, les **SFE** comptent une grande majorité de inactifs de courte durée (76,6% depuis moins d'un an), voire de très courte durée (63,0% depuis moins de 6 mois).

Figure 36 : durée d'inactivité – par centre de formation – 2023 (%)



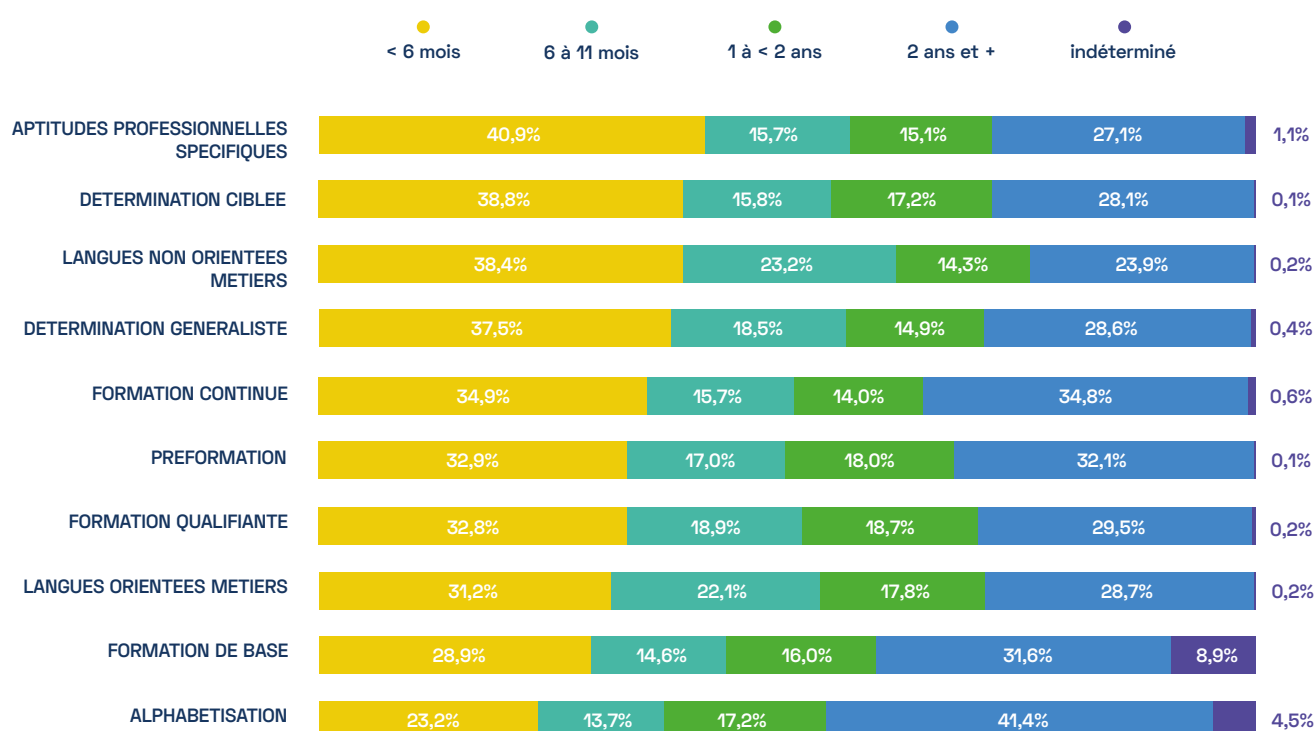
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Bien que la majorité du total des stagiaires soient des chercheurs d'emploi inactifs depuis peu de temps (moins d'un an), ce n'est pas le cas dans tous les types de formation.

Il y a une proportion importante d'inactifs de longue durée dans les dispositifs **FPI en établissement d'enseignement** (42,2%), **BF espaces numériques** (38,1%) et **BF bureau & services** (35,6%).

A l'inverse, **BF métiers urbains** compte la proportion la plus importante d'inactifs de courte durée (64,1% depuis moins d'un an, et même presque la moitié depuis moins de 6 mois : 46,5% du total), suivi par **BF digital** (57,5%), **BF logistique** (55,7%) et **BF management** (55,6%).

Figure 37 : durée d'inactivité – par nature de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

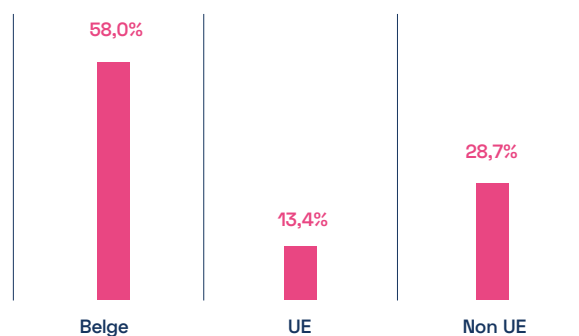
De la même manière, les inactifs de longue durée sont plus nombreux en alphabétisation (41,4%), en **formation continue** (34,8%) et en **préformation** (32,1%).

En ce qui concerne les inactifs de courte durée (moins d'un an), ils sont le plus nombreux en **langues non orientées métiers** (61,6%). Par ailleurs, ce sont dans les formations en **aptitudes professionnelles spécifiques**, en **détermination ciblée** et en **langues non orientées métier** que les inactifs de très courte durée (moins de 6 mois) sont le plus représentés.

6. La nationalité

6.1 Répartition des nationalités belges, UE, non-UE

Figure 38 : nationalité – total des stagiaires – 2023 (%)

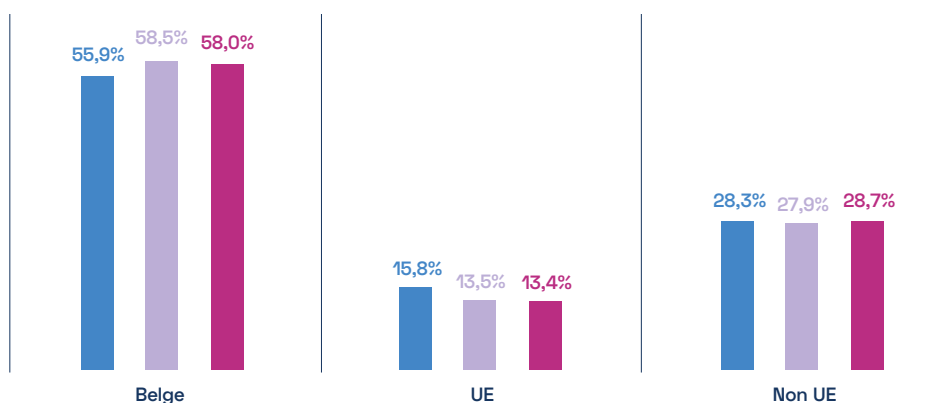


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Près de 6 stagiaires sur 10 sont de nationalité belge (58,0%). Les stagiaires non-belges mais ressortissants d'un pays membre de l'UE représentent 13,4%, tandis que les 28,4% restants sont des stagiaires de nationalité extra-européenne²¹ (pays tiers) ou dont la nationalité est inconnue.

6.2 Évolution de la répartition des nationalités belges, UE, non-UE

Figure 39 : nationalité – total des stagiaires – évolution (%)



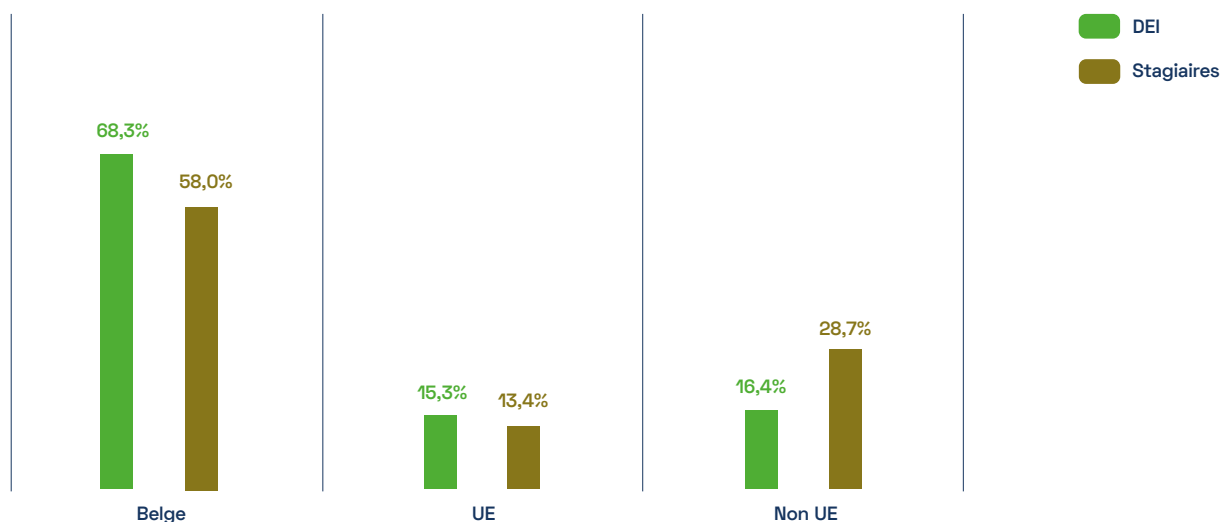
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

²¹ • Le terme « extra-européen » est utilisé dans ce rapport pour désigner les ressortissants de pays tiers (c'est-à-dire de pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne).

Cette répartition a relativement **peu évolué depuis 2016** : on compte légèrement plus de stagiaires belges (+2,1 pp entre 2016 et 2023).

6.3 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi

Figure 40 : nationalité – comparaison avec l'ensemble des DEI bruxellois – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation et Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

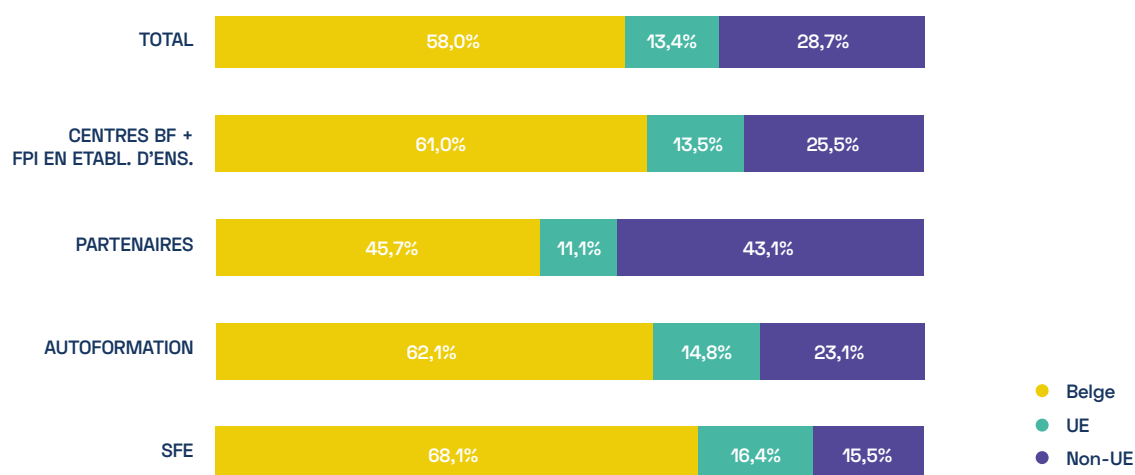
Par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi bruxellois, **ceux de nationalité extra-européenne sont proportionnellement plus nombreux en formation** (28,7%, contre 16,4% de l'ensemble des DEI bruxellois). A l'inverse, les demandeurs d'emplois belges sont proportionnellement moins représentés en formation (58,0%, contre 68,3% de l'ensemble des DEI bruxellois).

Une étude de view.brussels, concernant la **nationalité d'origine**, paraîtra prochainement, avec des données sur l'ensemble des demandeurs d'emploi bruxellois mais également des résultats spécifiques aux chercheurs d'emploi en formation chez Bruxelles Formation et ses partenaires.

6.4 Nationalité par opérateur, nature et centre de formation

La **nationalité des stagiaires varie néanmoins fortement** selon le type d'opérateur, la nature et le centre de formation.

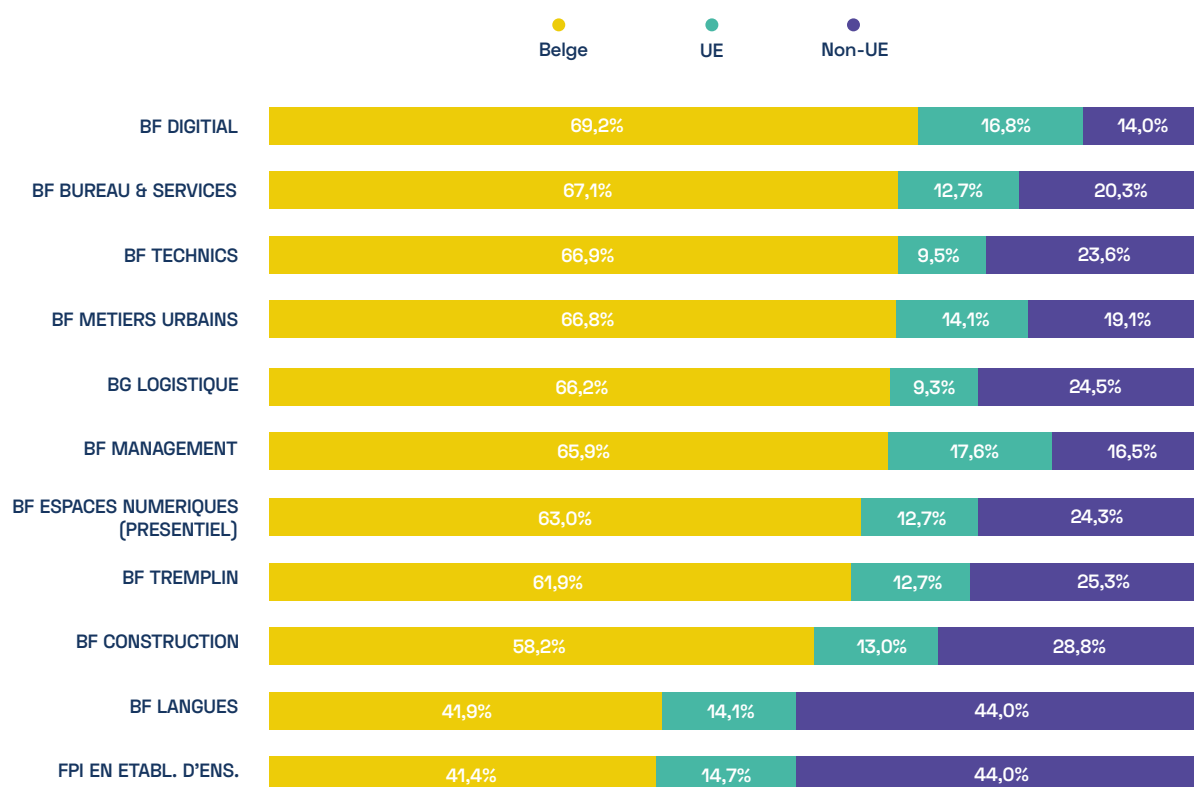
Figure 41 : nationalité – par type d'opérateur – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Les stagiaires en formation chez les **partenaires** sont proportionnellement plus nombreux à être de nationalité extra-européenne (43,1%). A l'inverse, les stagiaires belges sont très majoritaires en **SFE** (68,1%), et dans une moindre mesure en **autoformation** (62,1%) et dans les **centres de Bruxelles Formation et en FPI en établissement d'enseignement** (61,0%).

Figure 42 : nationalité – par centre de formation – 2023 (%)



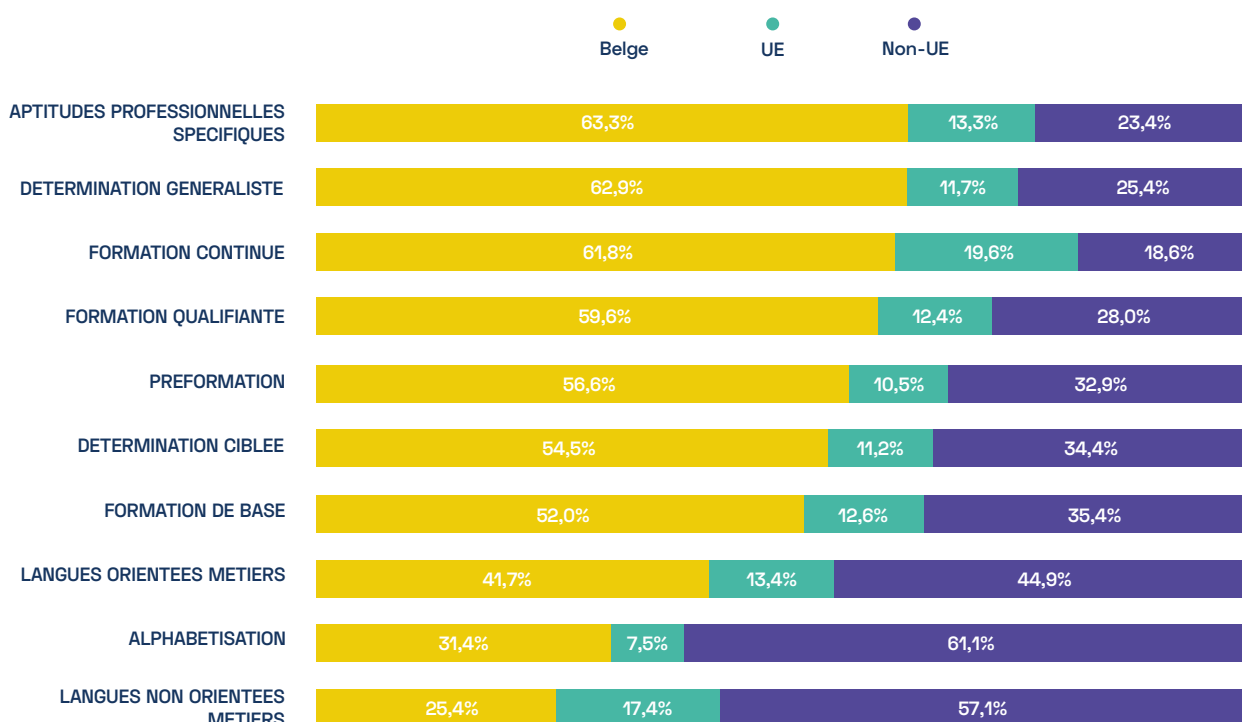
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Au niveau des centres, les stagiaires belges sont majoritaires dans la plupart des centres, mais en particulier chez **BF digital** (69,2%), **BF bureau & services** (67,1%), **BF technics** (66,9%).

En revanche, les stagiaires extra-européens sont proportionnellement très représentés chez **BF langues** (44,0%) et en **FPI en établissement d'enseignement** (44,0%).

En ce qui concerne la proportion de stagiaires non-belges mais européens (UE), elle est relativement stable à travers les différents centres de formation. Elle est cependant légèrement plus faible chez **BF logistique** (9,3%) et **BF technics** (9,5%), et un peu plus importante chez **BF management** (17,6%) et **BF digital** (16,8%).

Figure 43 : nationalité – par nature de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En ce qui concerne les natures de formation, les stagiaires extra-européens sont proportionnellement plus représentés en **alphabétisation** (61,1%), en **langues non orientées métier** (57,1%) et **langues orientées métier** (44,9%). Ils sont en revanche très minoritaires en **formation continue** (18,6%), et dans une moindre mesure en **aptitudes professionnelles spécifiques** (23,4%), en **détermination généraliste** (25,4%) et en **formation qualifiante** (28,0%).

En ce qui concerne les stagiaires non-belges européens (UE), ils sont proportionnellement le plus nombreux en **formation continue** (19,6%) et le moins nombreux en **alphabétisation** (7,5%).

6.5 Impact de la guerre en Ukraine sur le profil des stagiaires

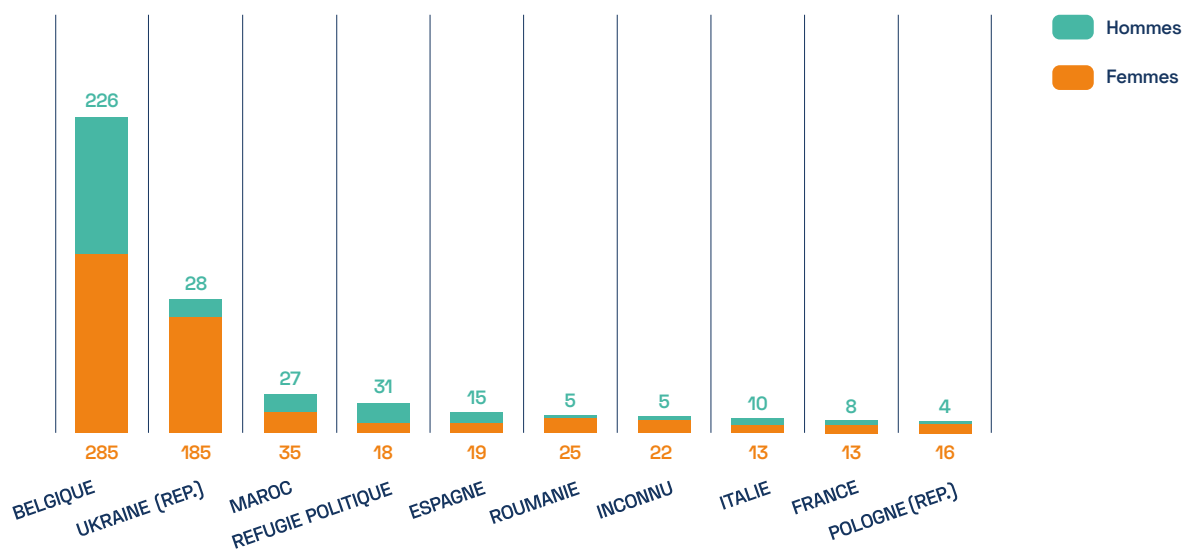
Depuis 2022, la guerre en Ukraine a poussé de nombreux réfugiés ukrainiens à fuir vers différents pays, dont la Belgique. Par conséquent, le nombre de stagiaires ukrainiens en formation chez Bruxelles Formation et ses partenaires est passé de 21 en 2021, à 220 en 2022 et à 311 en 2023. **L'Ukraine est alors devenue la quatrième nationalité étrangère la plus représentée en formation en 2023**, après le Maroc, la France et le Congo.

La majorité de ces stagiaires ukrainiens étaient chez BF langues, principalement dans les formations en français langue étrangère (FLE). Leur arrivée massive a ainsi eu un impact, et plus particulièrement sur le profil des stagiaires en formation chez BF langues, où l'Ukraine est devenue la **nationalité étrangère la plus représentée en 2023**.

Cet impact sur le profil de stagiaires de BF langues se remarque de par la particularité du profil des stagiaires ukrainiens.

Il s'agit premièrement d'un **public majoritairement féminin** : 86,9% des stagiaires ukrainiens en formation chez BF langues étaient en fait des femmes.

Figure 44 : top 10 nationalité – BF langues – 2023 (effectifs)

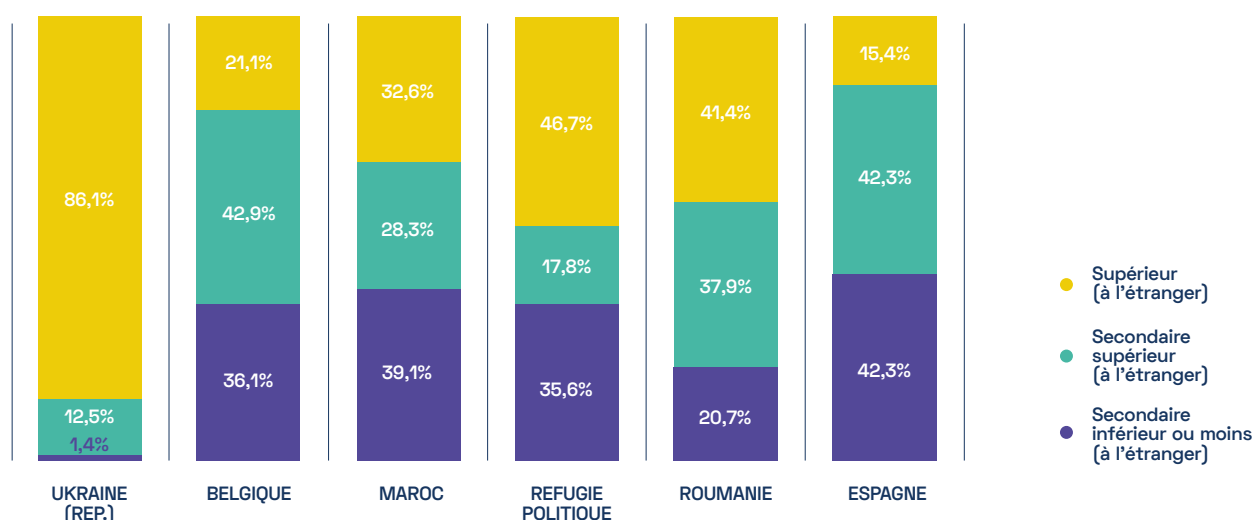


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La majorité des stagiaires ukrainiens sont **hautement diplômés, bien que leurs qualifications ne soient la plupart du temps pas reconnues**.

Parmi les stagiaires ukrainiens en formation chez BF langues et dont la qualification n'a pas été reconnue, le diplôme étranger correspond dans 86,1% des cas à un diplôme d'études supérieures (bachelier ou master universitaire).

Figure 45 : diplôme étranger, par niveau (top 6 nationalité) – BF langues – 2023 (%)

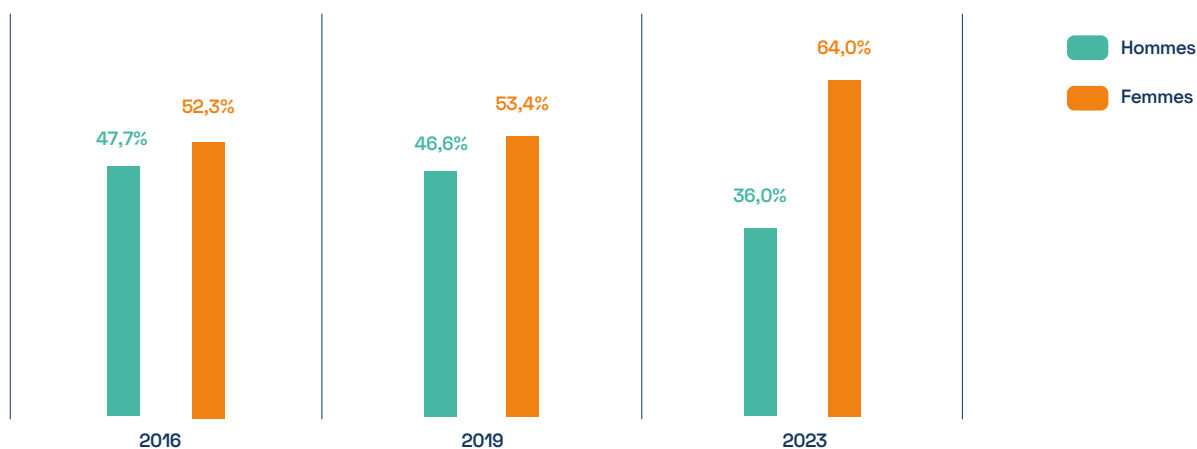


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Ces deux particularités se reflètent dans le profil du total des stagiaires en formation chez BF langues.

On observe en premier lieu une **nette augmentation de la proportion de femmes en formation chez BF langues** (+ 10,6 p.p. entre 2019 et 2023).

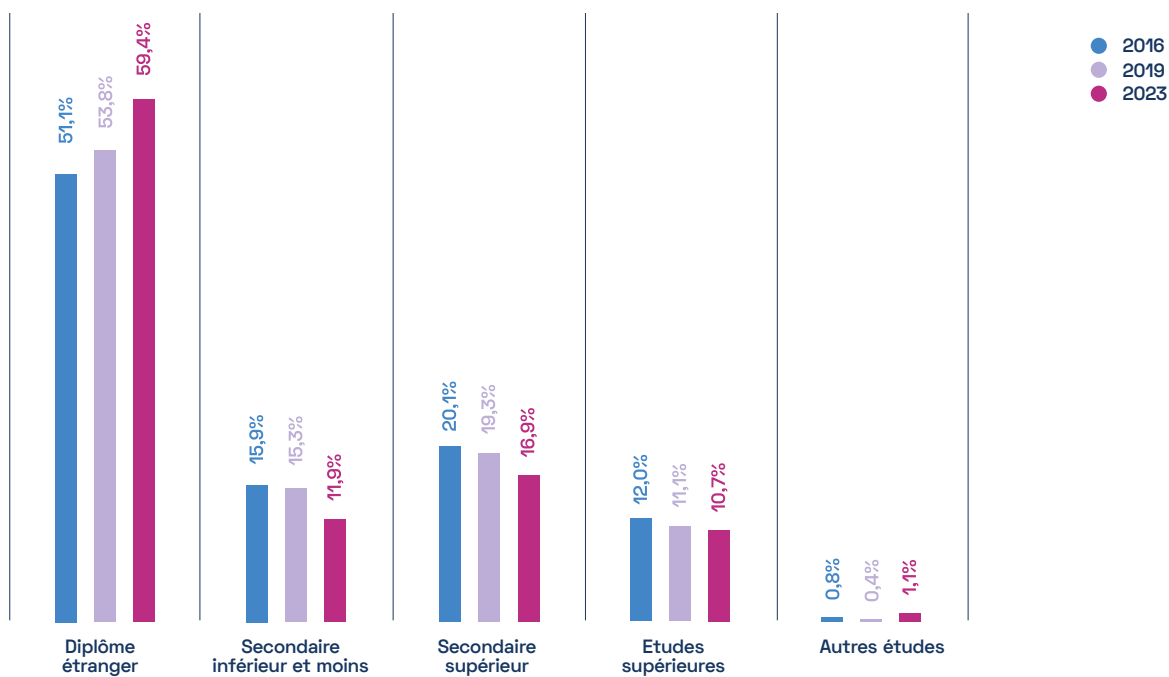
Figure 46 : répartition de genre – BF langues – évolution (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

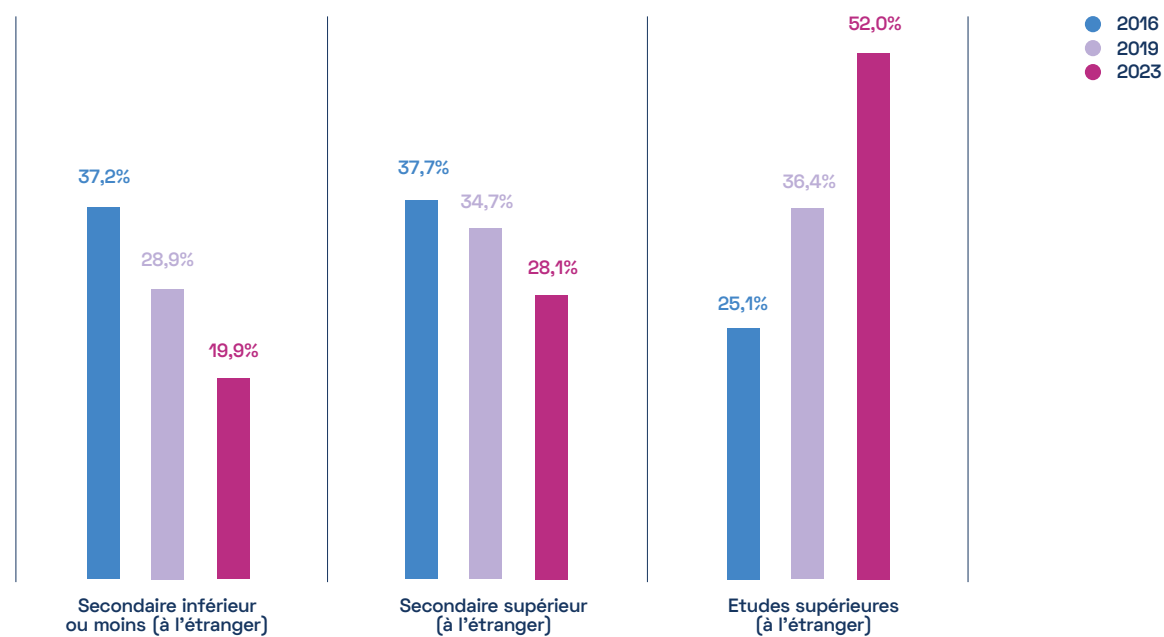
En second lieu, il y a une **évolution du niveau des diplômes**, modérée au niveau de la proportion de diplômes étrangers sans équivalence, tous niveaux confondus (+ 5,6 p.p. entre 2019 et 2023), mais bien plus marquée au niveau de la part des **diplômes d'études supérieures parmi ces diplômes étrangers non reconnus** (+15,6 p.p. entre 2019 et 2023).

Figure 47 : niveau de diplôme – BF langues – évolution (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Figure 48 : diplôme étranger, par niveau - BF langues – évolution (%)



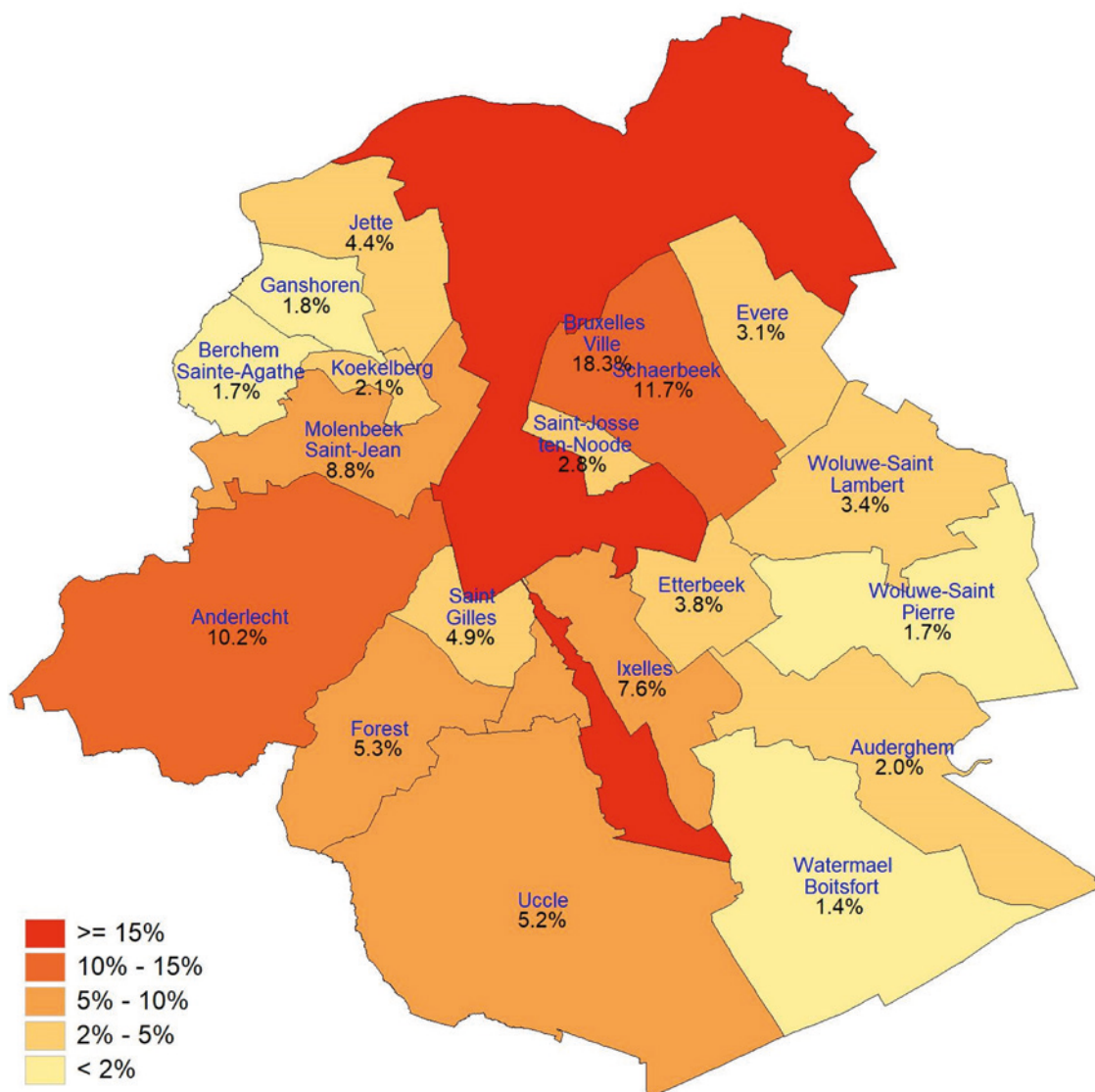
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation



7. Commune de résidence

7.1 Répartition par commune de résidence

Figure 49 : ventilation géographique – total des stagiaires – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

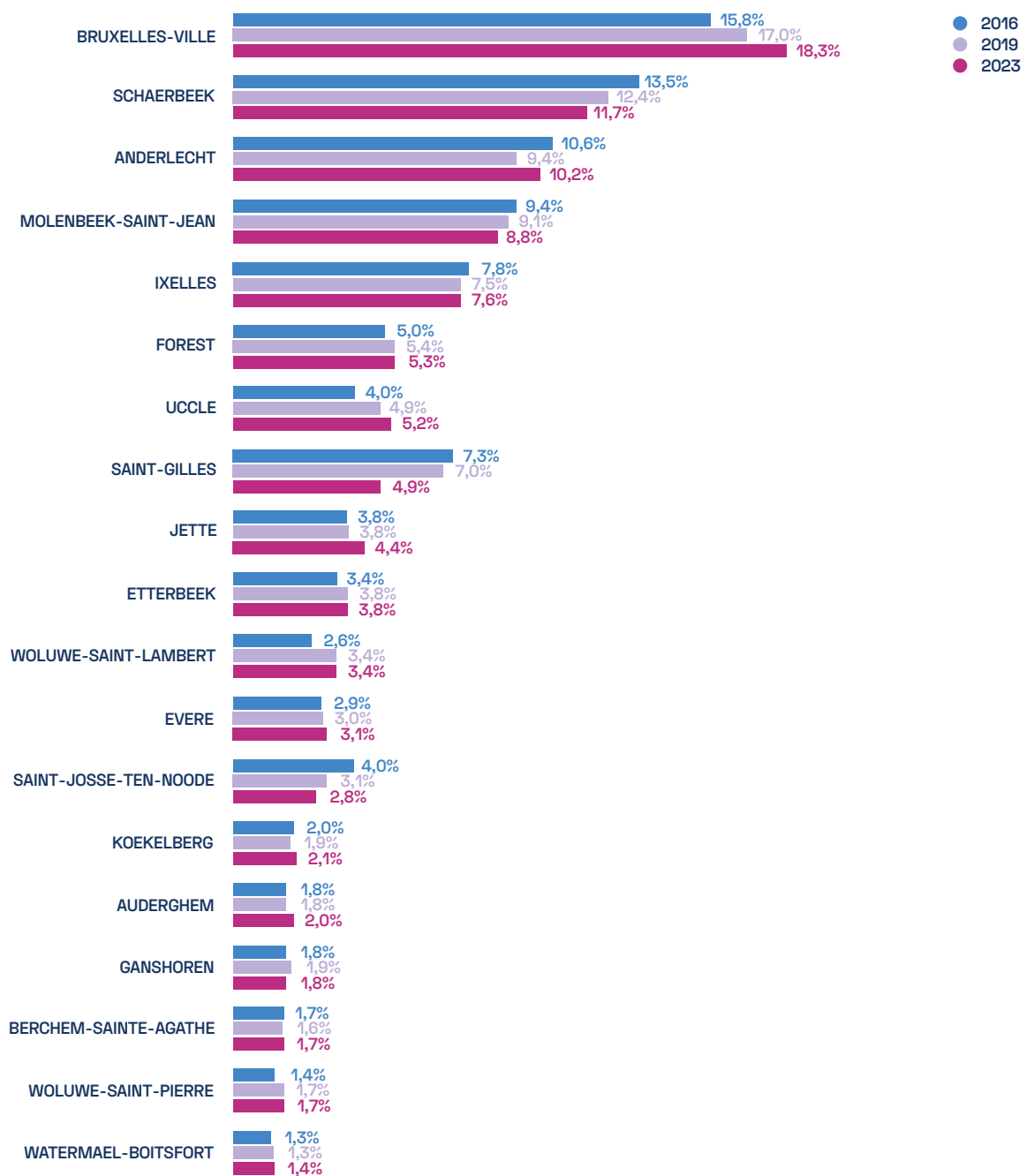
Bruxelles-Ville est la commune où résident le plus de stagiaires (18,3%), suivi de Schaerbeek (11,7%), Anderlecht (10,2%), Molenbeek-Saint-Jean (8,8%) et Ixelles (7,6%).

A l'inverse, certaines communes apparaissent comme lieu de résidence pour très peu de stagiaires : **Watermael-Boitsfort (1,4%), Woluwe-Saint-Pierre (1,7%), Berchem-Sainte-Agathe (1,7%) et Ganshoren (1,8%).**

7.2 Évolution de la répartition par commune

La proportion de stagiaires résidant dans **Bruxelles-Ville** est celle qui a le plus augmenté depuis 2016 (+2,5 pp), suivi d'**Uccle** (+1,2 pp). A l'inverse, la proportion de stagiaires résidant à **Saint-Gilles** a le plus diminué depuis 2016 (-2,4 pp), suivi de **Schaerbeek** (-1,7 pp) et **Saint-Josse-ten-Noode** (-1,2 pp).

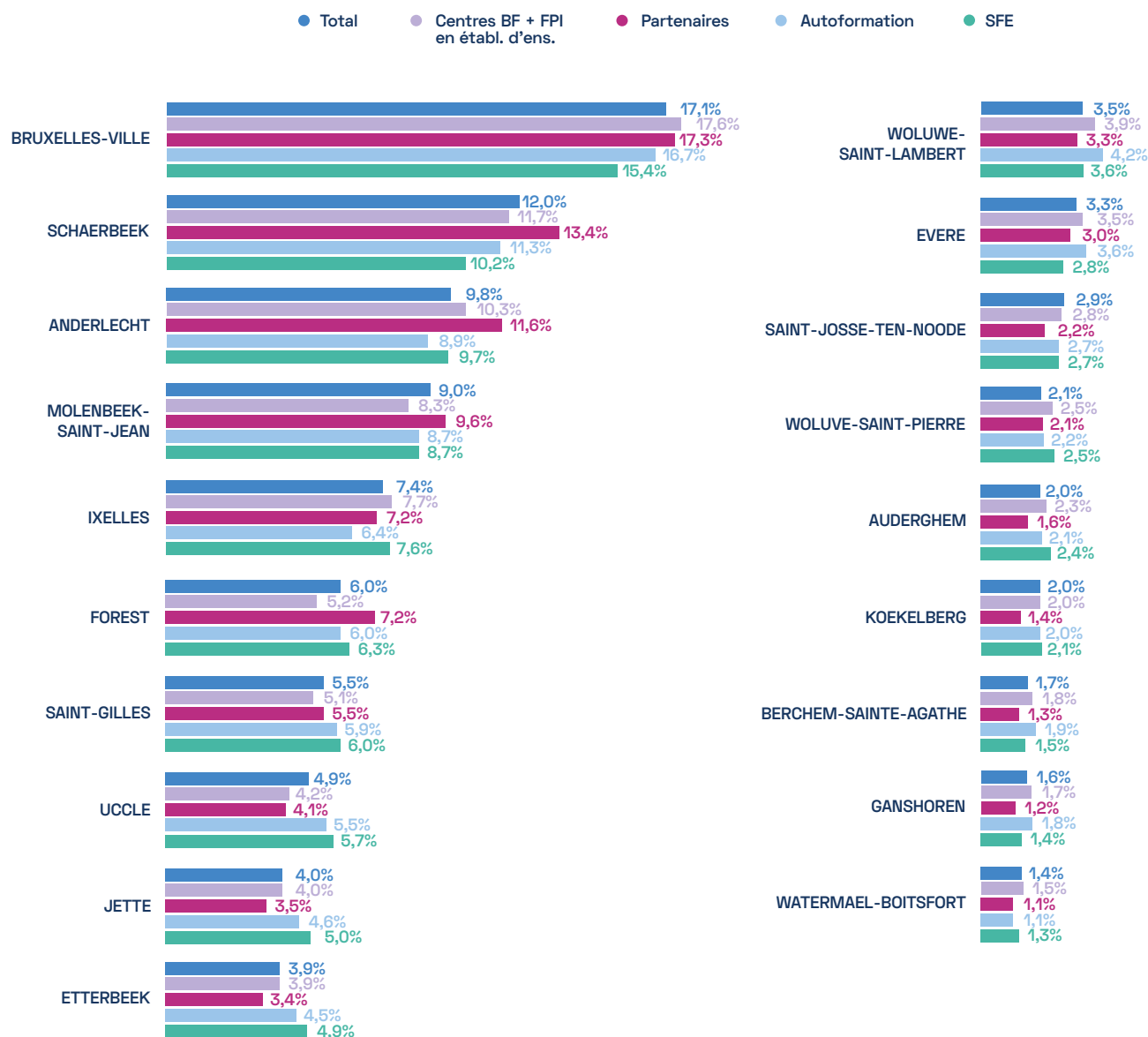
Figure 50 : commune de résidence – total des stagiaires – évolution (%)



7.3 Répartition des communes par opérateur de formation

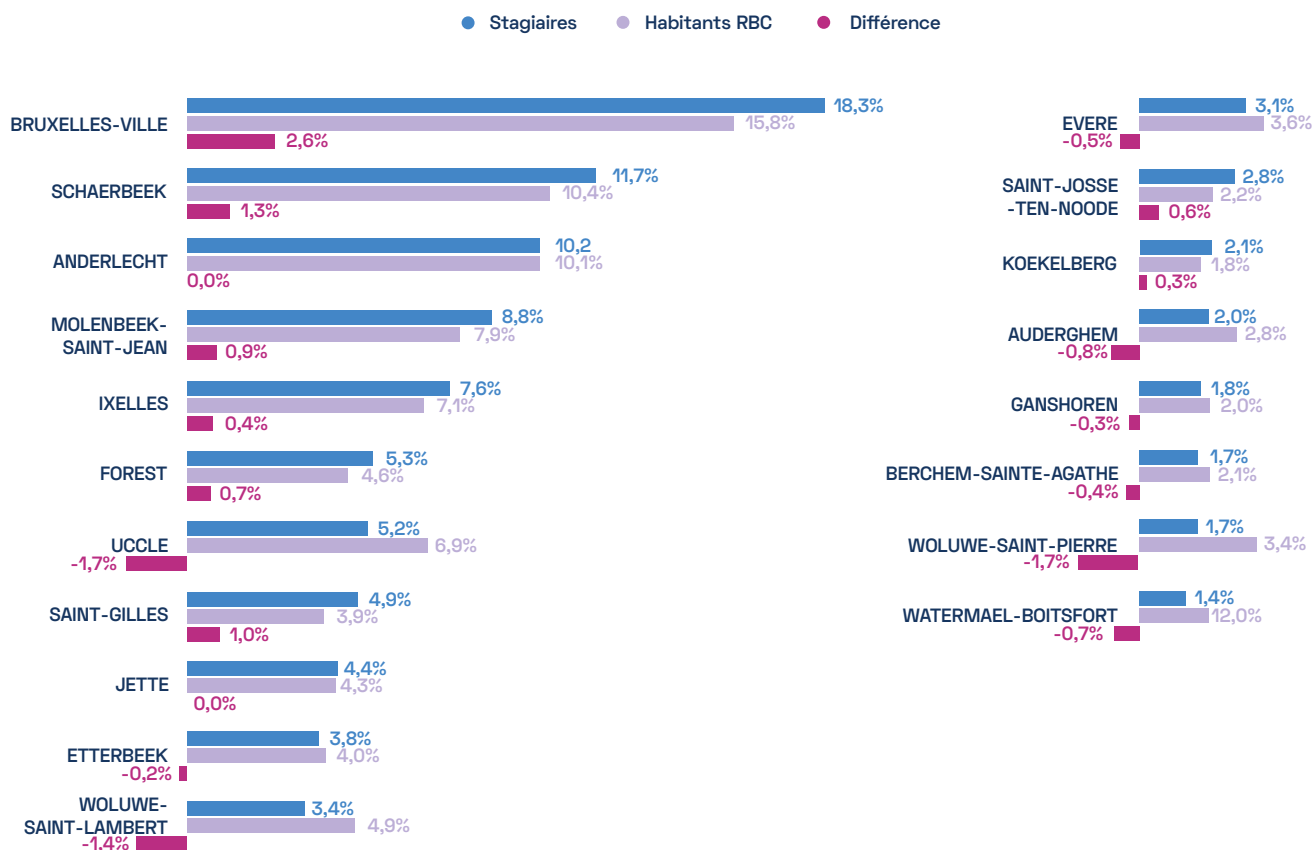
La ventilation géographique des stagiaires est **relativement stable** parmi les différents opérateurs de formation. Les écarts observés les plus importants par rapport au total des stagiaires concernent ceux en formation chez les **partenaires**, qui sont proportionnellement un peu plus nombreux à résider à Anderlecht (+1,8 pp), Schaerbeek (+1,4 pp) et Forest (+1,2 pp). Les stagiaires en **SFE** sont eux un peu plus nombreux à résider à Etterbeek (+1,0 pp) et à Jette (+ 1,0 pp).

Figure 51 : commune de résidence – par type d’opérateur – 2023 (%)



7.4 Comparaison avec l'ensemble des bruxellois

Figure 52 : commune de résidence – comparaison avec l'ensemble des bruxellois – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation et IBSA, calculs SES Bruxelles Formation

La répartition géographique des stagiaires correspond fortement à celle des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) parmi les différentes communes. Les communes bruxelloises comptant le plus d'habitants sont celles où résident le plus de stagiaires, et inversement.

Malgré cette corrélation élevée, **des différences** s'observent pour certaines communes. La commune de **Bruxelles-Ville**, où résident 18,3% des stagiaires, n'est le lieu de résidence « que » de 15,8% de Bruxelles, ce qui fait une différence de 2,6 points de pourcentage. Dans une moindre mesure, une certaine sur-représentation en formation s'observe également pour les habitants de **Schaerbeek** (+1,3 pp), **Saint-Gilles** (+1,0 pp), **Molenbeek-Saint-Jean** (+0,9 pp), **Forest** (0,7 pp) et **Saint-Josse-ten-Noode** (+0,6 pp). A l'inverse, les habitants des communes d'**Uccle**, **Woluwe-Saint-Pierre** et **Woluwe-Saint-Lambert** sont eux les plus sous-représentés en formation (avec respectivement -1,7, -1,7 et -1,4 pp d'écart).

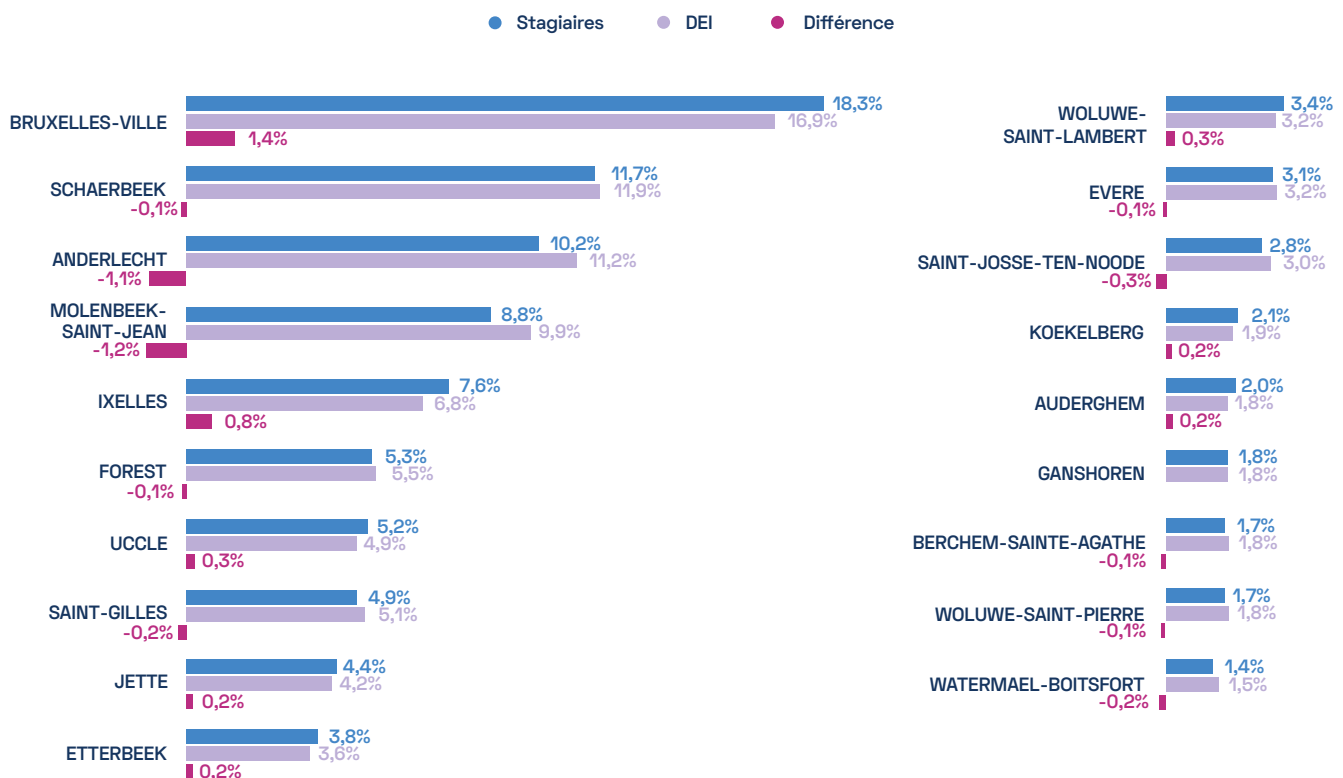
7.5 Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi

Déjà proche de celle des habitants de la RBC, la répartition géographique des stagiaires est **encore plus fortement corrélée à celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi inoccupés bruxellois**.

Au niveau des **différences** observées, les stagiaires sont ici encore proportionnellement plus nombreux à résider à **Bruxelles-Ville** (+1,4 pp par rapport à l'ensemble des DEI). En revanche, les DEI sont proportionnellement encore plus nombreux à résider dans les communes de **Molenbeek-Saint-Jean** (-1,2 pp) et **Anderlecht** (-1,1 pp) que les stagiaires en formation, qui étaient déjà sur-représentés par rapport à la ventilation des habitants de la RBC.

Plus d'informations sur la ventilation géographique des stagiaires sont disponibles dans l'analyse approfondie qui y est dédiée chaque année²².

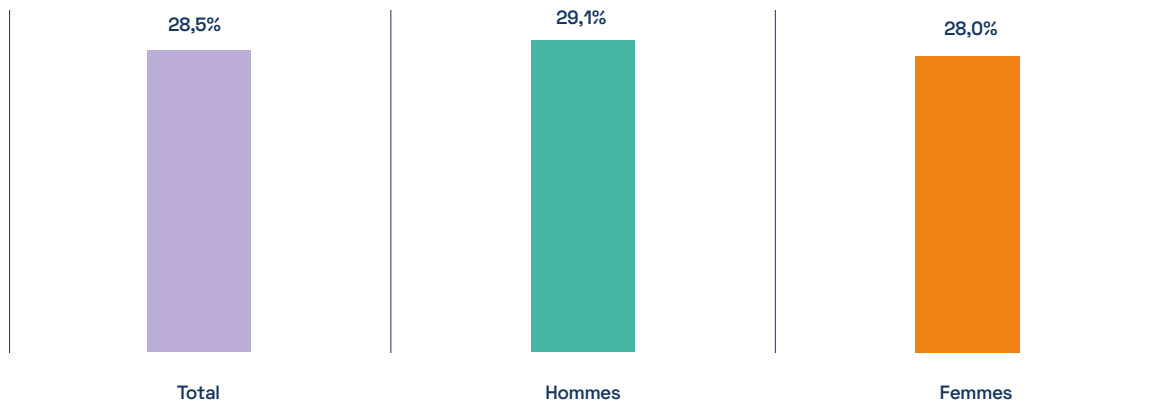
Figure 53 : commune de résidence – comparaison avec l'ensemble des DEI bruxellois – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation et Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

7.6 Focus sur le croissant pauvre de Bruxelles

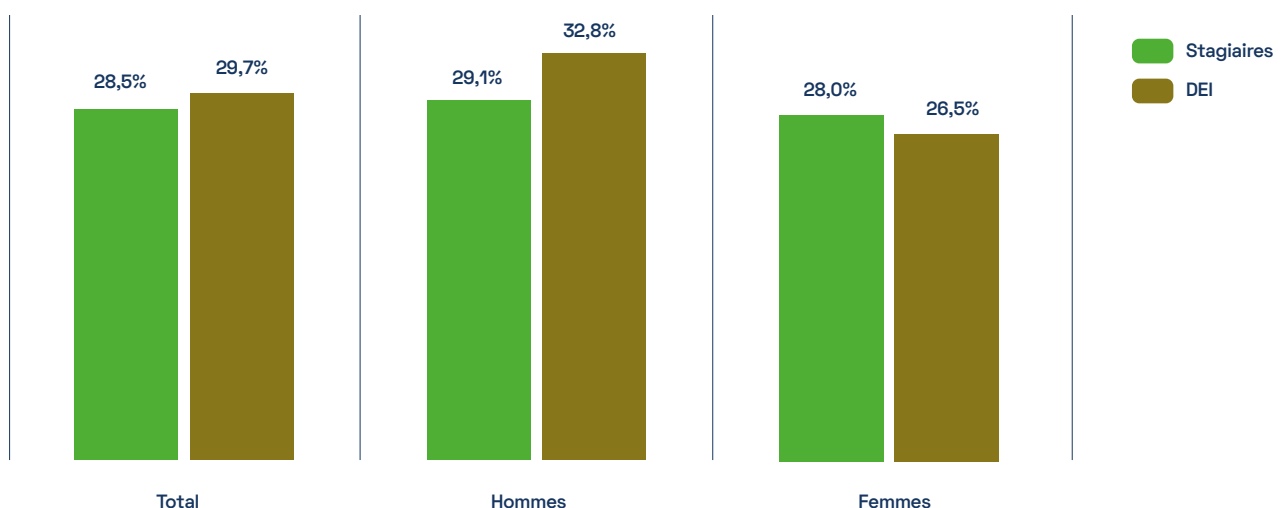
Figure 54 : croissant pauvre – total des stagiaires – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Depuis 2023, nous connaissons également la **proportion de stagiaires résidant dans le croissant pauvre de Bruxelles²³**. Cela concerne un **peu plus d'un quart des CE en formation en 2023 (28,5%)**. Il n'y a **pas de différence liée au genre** (29,1% pour les hommes, 28,0% pour les femmes).

Figure 55 : croissant pauvre – comparaison avec l'ensemble des DEI bruxellois – 2023 (%)

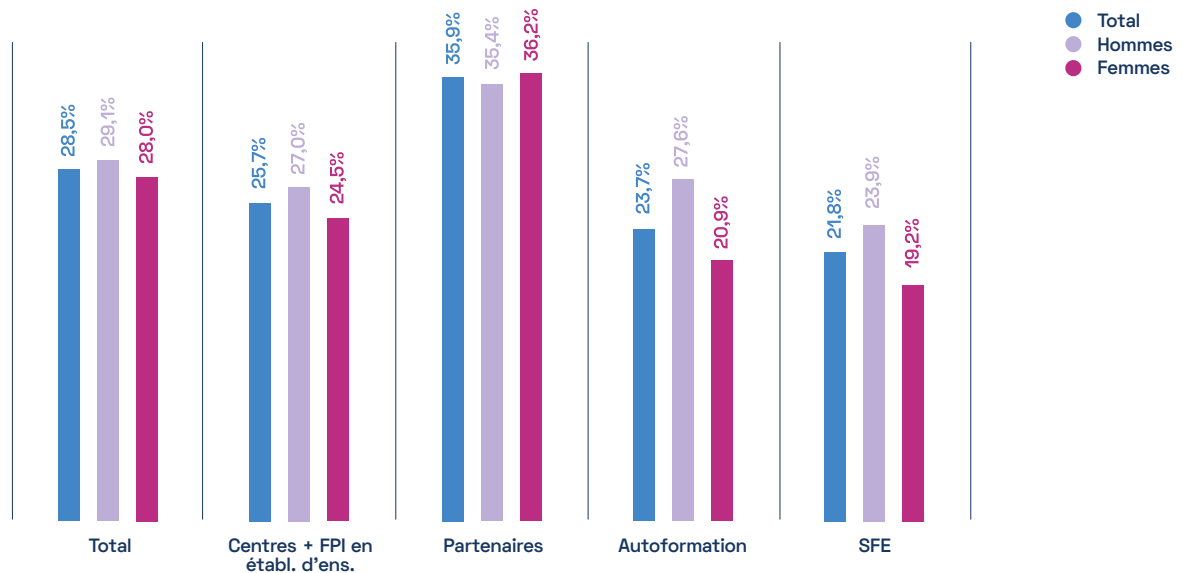


Sources : Bruxelles Formation et Actiris, calculs SES Bruxelles Formation

Cette proportion de stagiaires résidant dans le croissant pauvre de Bruxelles est **très proche de celle de l'ensemble des DEI bruxellois (29,7%)**, bien que la différence entre les hommes (32,8%) et les femmes (26,5%) soit un peu plus marquée.

23 • Le croissant pauvre de Bruxelles correspond à une zone géographique qui englobe plusieurs quartiers de différentes communes bruxelloises, caractérisée par des indicateurs socio-économiques défavorables par rapport à d'autres parties de la ville.

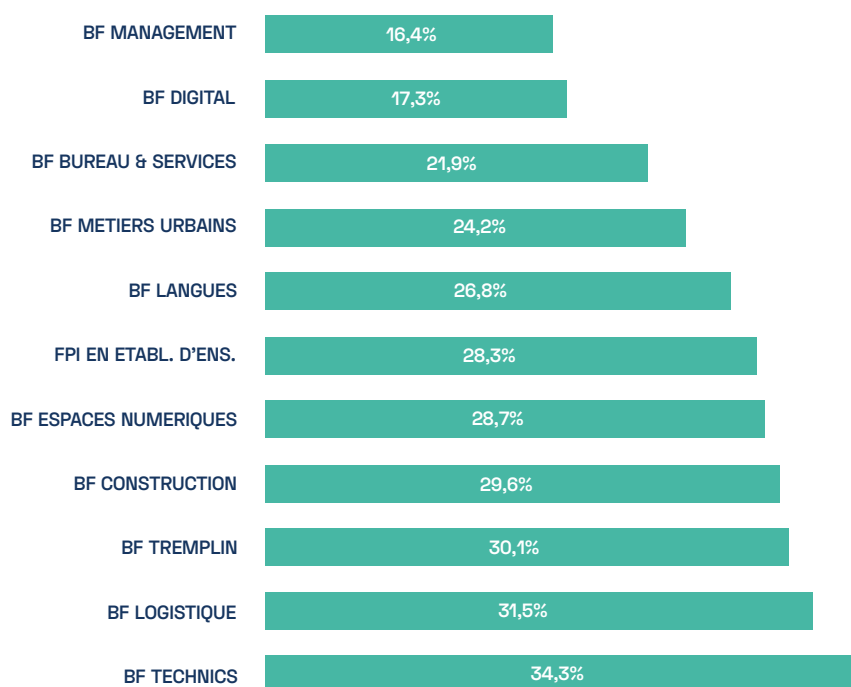
Figure 56 : croissant pauvre – par type d'opérateur – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La proportion de stagiaires résidant dans le croissant pauvre est plus élevée pour les stagiaires en formation chez les **partenaires** (35,9%), et plus faible en particulier pour les **SFE** (21,8%). Concernant le genre, un écart un peu plus important s'observe pour les stagiaires suivant une **formation 100% en ligne** : il s'agit de 27,6% des hommes contre 20,9% des femmes.

Figure 57 : croissant pauvre – par centre de formation – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En ce qui concerne les centres de formation, on retrouve le plus de stagiaires résidant dans le croissant pauvre chez **BF technics** (34,3%), **BF logistique** (31,5%), **BF tremplin** (30,1%) et **BF construction** (29,6%). A l'inverse, ils sont proportionnellement moins présents chez **BF management** (16,4%), **BF digital** (17,3%), **BF bureau & services** (21,9%) et **BF métiers urbains** (24,2%).

Comme pour la formation 100% en ligne, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à résider dans le croissant pauvre chez **BF logistique** (32,4%, contre 24,1% des femmes) et **BF management** (21,2% contre 13,6% des femmes). En revanche, les femmes sont plus nombreuses à vivre dans le croissant pauvre que les hommes chez **BF construction** (34,6% contre 27,4% des hommes).

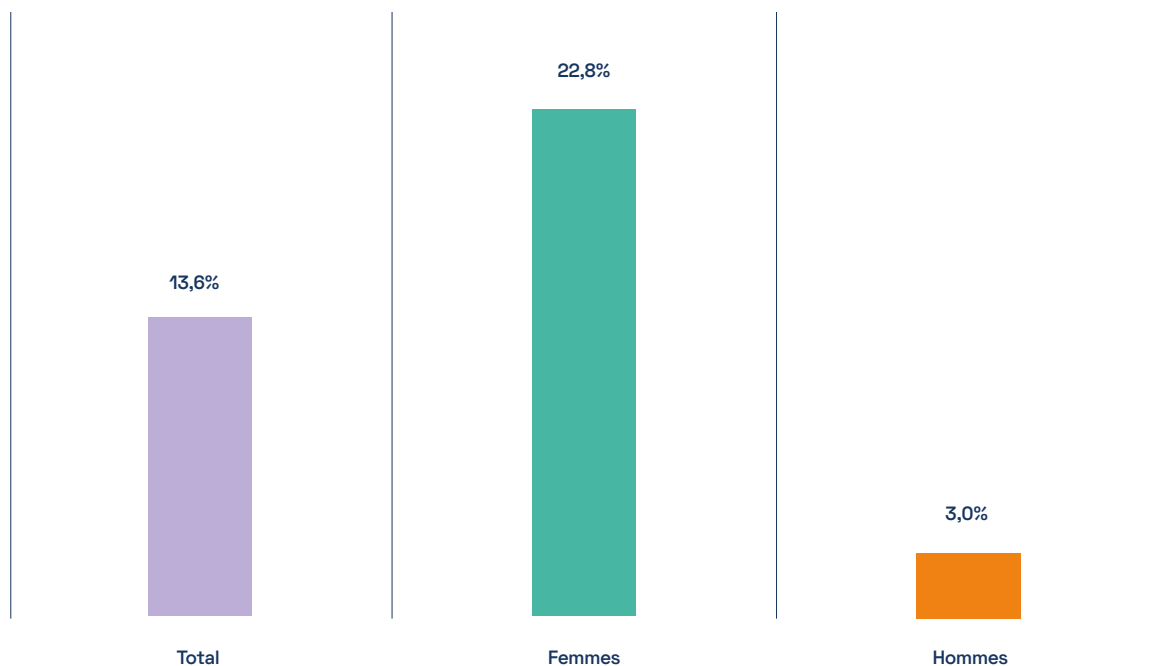


8. Monoparentalité

8.1 Parents isolés

Depuis 2022, nous disposons de **données sur la parentalité des stagiaires** : le nombre d'enfants, leur âge, ainsi que le statut en terme de monoparentalité. Cette information est obtenue par view.brussels auprès de la BCSS. Un stagiaire est considéré comme en situation de monoparentalité dès lors qu'il est la personne référente d'un ménage isolé avec au moins un enfant mineur à sa charge. Le nombre d'enfants comptabilisés par stagiaire correspond au nombre d'enfants vivant dans le même ménage et ayant un lien de filiation avec le stagiaire.

Figure 58 : monoparentalité – total des stagiaires – 2023 (%)



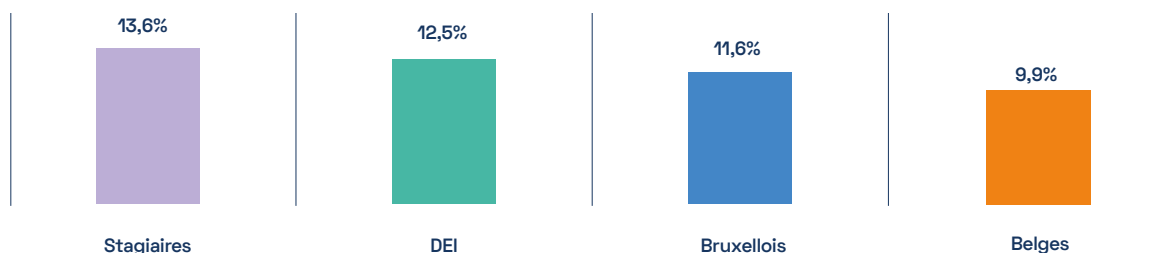
Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

13,6% des stagiaires en formation sont des parents isolés en 2023. Ce pourcentage est très **fortement lié au genre** du stagiaire : cela concerne **3 hommes sur 100 (3,0%)**, et un peu **plus d'une femme sur 5 (22,8%)**.

Ces résultats sont légèrement plus élevés que ceux observés en 2022 (12,9% de stagiaires monoparentaux, soit 3,0% des hommes et 21,6% des femmes), sachant qu'il ne s'agit que d'un minimum pour 2022 en raison de la disponibilité limitée de cette information²⁴.

24 • L'information sur le statut de monoparentalité est inscrite automatiquement dans le dossier du chercheur d'emploi depuis mars 2022 et uniquement si celui-ci s'inscrit ou se réinscrit. L'information traitée en 2022 doit donc être considérée comme un minimum (quand le statut de monoparentalité est indiqué, on est sûr que le stagiaire est dans la situation de monoparentalité. Quand le statut n'est pas indiqué, on ne peut pas assurer que le stagiaire ne soit pas en situation de monoparentalité).

Figure 59 : monoparentalité – comparaison avec l'ensemble des Belges, des Bruxellois et des DEI bruxellois – 2023 (%)

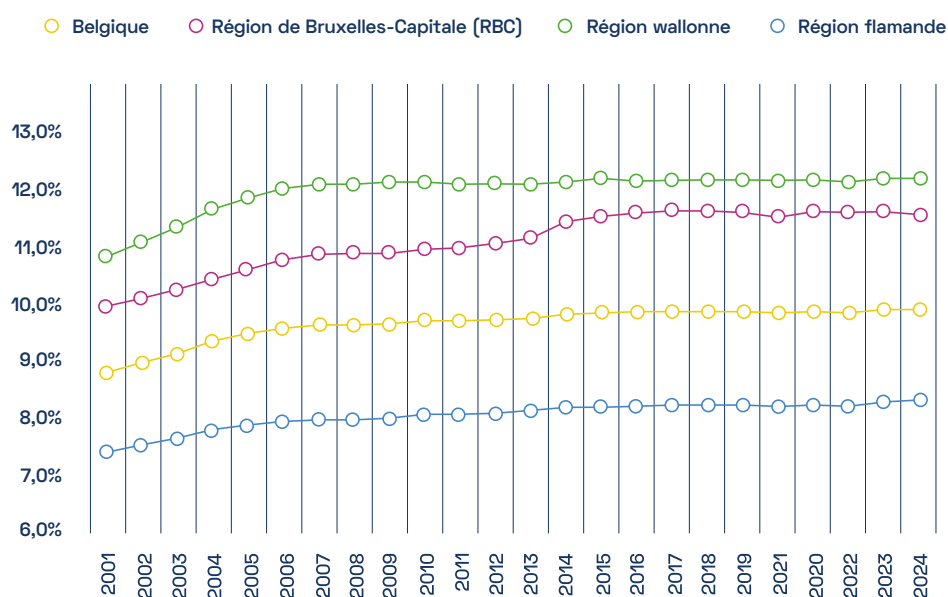


Sources : Bruxelles Formation, Actiris et IBSA, calculs SES Bruxelles Formation

La proportion de parents isolés diminue à mesure qu'on élargit la population : cela concerne 12,5% de l'ensemble des DEI bruxellois, 11,6% de tous les ménages bruxellois²⁵ et pour finir, 9,9% des ménages belges²⁶.

En ce qui concerne les autres régions belges, la Wallonie enregistre un taux de monoparentalité plus élevé (12,2%) tandis que celui-ci est plus faible en Flandres (8,3%).

Figure 60 : monoparentalité – par région – évolution par année (%)



Sources : IBSA, calculs SES Bruxelles Formation

Bien que les données sur la monoparentalité ne soient disponibles que depuis peu pour les stagiaires et les DEI, **l'évolution du taux de monoparentalité peut être observée au niveau régional et fédéral.**

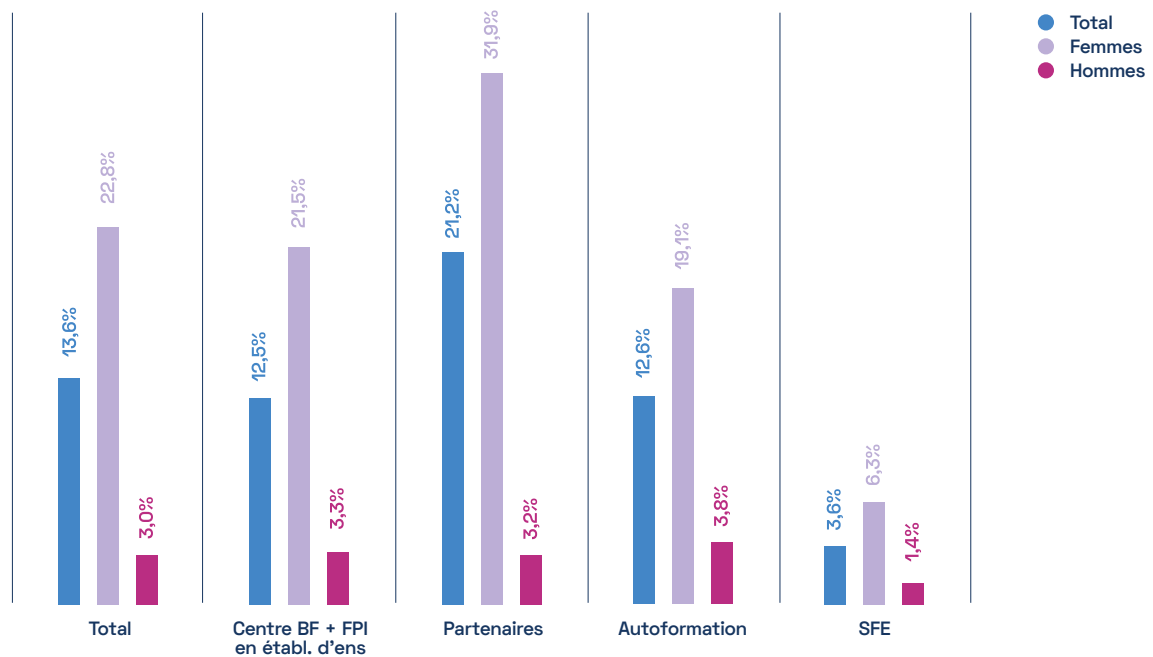
25 • Source : IBSA

26 • Source : IBSA

Entre le 1er janvier 2001 et le 1er janvier 2024, le taux de monoparentalité a augmenté le plus en RBC (+1,6 points de pourcentage, contre +1,1 en Belgique, +1,4 en Région wallonne et +0,9 en Région flamande), sans pour autant dépasser la Région wallonne. L'essentiel de cette augmentation a eu lieu entre 2001 et 2007 pour toutes les régions et le fédéral. Elle est ensuite très stable jusqu'en 2023, à l'exception d'une augmentation en RBC durant l'année 2013 (+0,3 pp observé au 1er janvier 2014).

En ce qui concerne les stagiaires en formation, le taux de monoparentalité peut fortement varier selon le type d'opérateur et le centre de formation.

Figure 61 : monoparentalité – par type d'opérateur – 2023 (%)

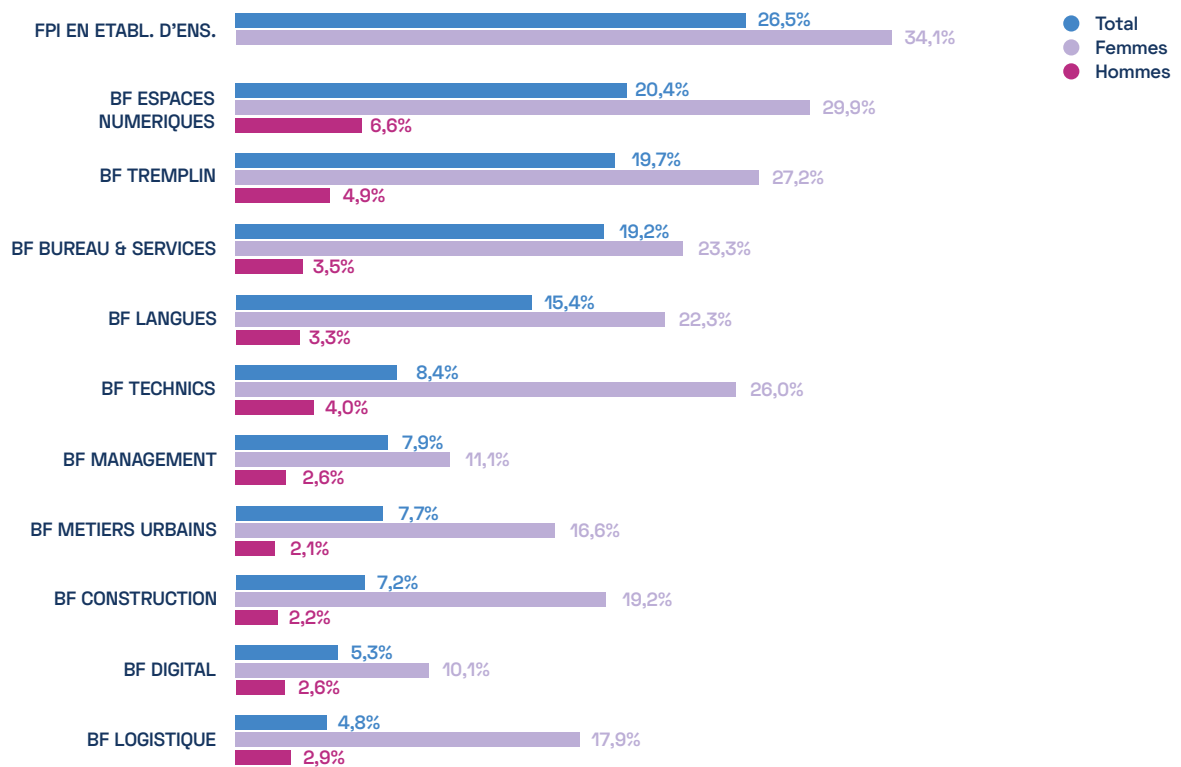


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Au niveau des **centres BF** et de **l'autoformation**, cette proportion est proche de la moyenne générale, avec la même répartition genrée.

En revanche, elle monte à **21,2% parmi les stagiaires en formation chez des partenaires, où les femmes sont majoritaires en formation** (60,8% des stagiaires sont des femmes) mais également plus nombreuses que la moyenne à être des mères isolées (31,9% d'entre elles).

A l'inverse, on observe une proportion beaucoup plus faible de parents isolés dans les **SFE** (seulement 3,6% des stagiaires, soit 1,4% des hommes et 6,3% des femmes).

Figure 62 : monoparentalité – par centre de formation – 2023 (%)²⁷

Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Les **FPI en établissement d'enseignement**, où les stagiaires sont très majoritairement des femmes (75,0%), enregistrent le taux le plus important de parents isolés : 26,5%. Plus d'un tiers des femmes y sont concernées (34,1%).

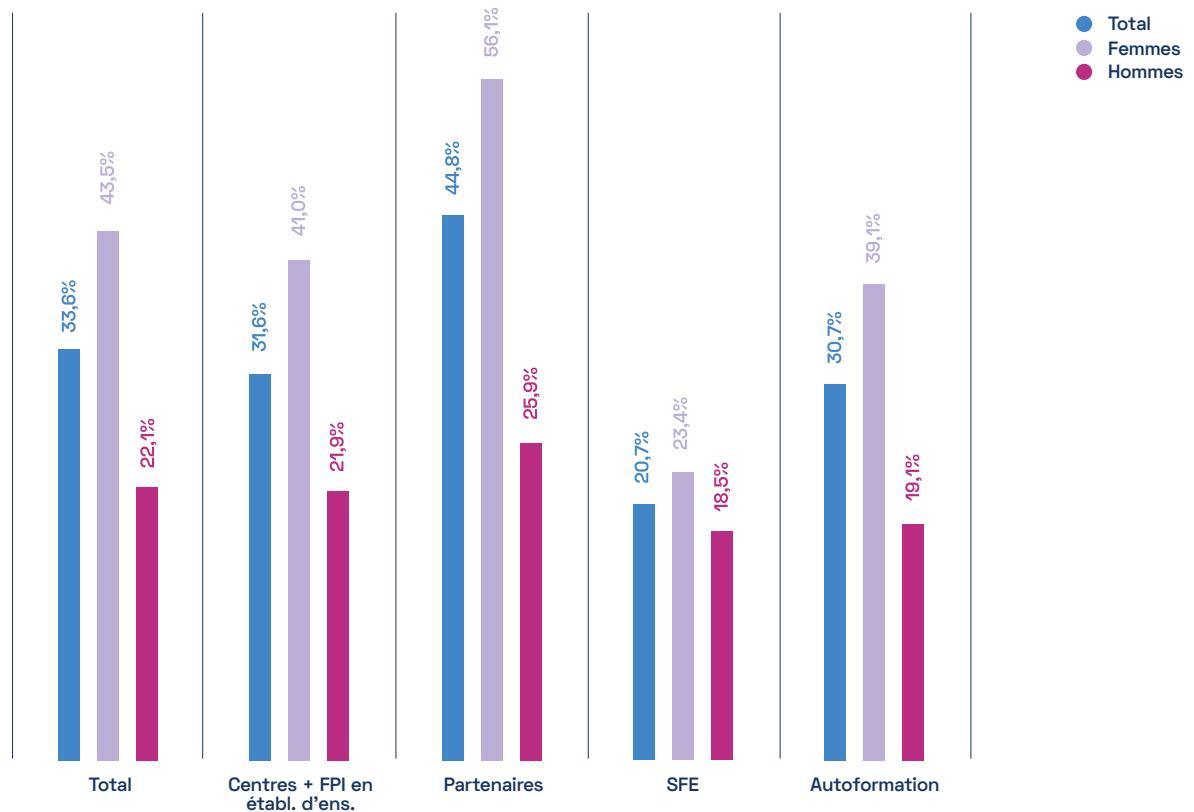
En ce qui concerne les centres de formation, la proportion de parents isolés est la plus importante chez **BF espaces numériques** (20,4% - c'est également le centre où la proportion de pères isolés est la plus élevée : 6,6%), **BF tremplin** (19,7%), **BF bureau & services** (19,2%) et **BF langues** (15,4%). Comme pour les autres groupements, il s'agit des centres de formation où les femmes sont majoritaires par rapport aux hommes, à l'exception de **BF management**, qui compte 63,2% de femmes en formation mais où la proportion de parents isolés n'est que de 7,9%.

A l'inverse, les centres où les hommes sont majoritaires enregistrent les taux de monoparentalité les plus faibles : **BF logistique** (4,8%), **BF digital** (5,3%), **BF construction** (7,2%), **BF métiers urbains** (7,7%) et **BF technics** (8,4%).

27 • Les données pour les hommes ne sont pas disponibles pour les FPI en établissement d'enseignement en raison de l'effectif réduit (moins de 40 observations).

8.2 Parents de jeunes enfants

Figure 63 : parents de jeunes enfants – par type d'opérateur – 2023 [%]

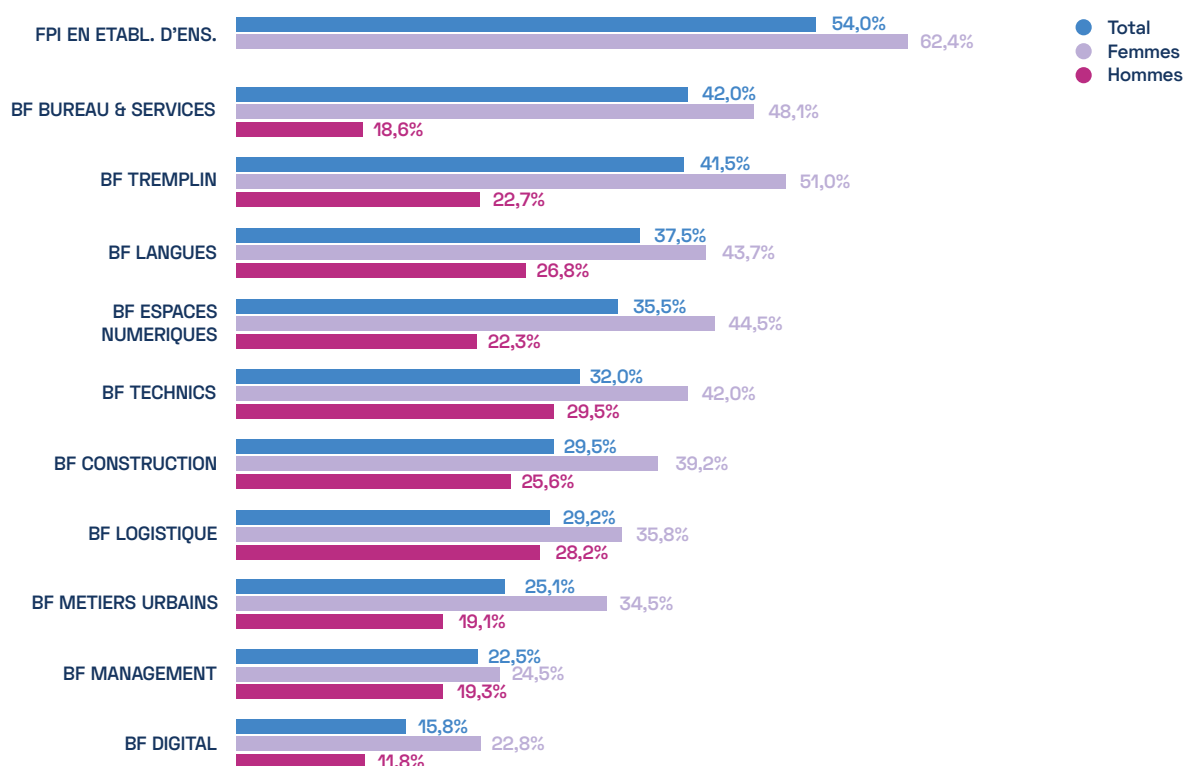


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En complément de l'information sur la monoparentalité, nous connaissons également le nombre d'enfants des stagiaires et leur âge. **Un tiers des stagiaires ont au moins un enfant de moins de 12 ans (33,6%)**. Cela concerne **22,1% des hommes en formation, et le double pour les femmes (43,5%)**. Ces résultats sont proches de ceux observés en 2022 (32,4% des stagiaires ont des jeunes enfants, soit 20,8% des hommes et 42,4% des femmes).

Comme pour le taux de monoparentalité, la part de stagiaires ayant de jeunes enfants (moins de 12 ans) dans les **centres et FPI en établissement d'enseignement**, ainsi qu'en **autoformation**, est similaire à celle pour l'ensemble des stagiaires.

De la même manière, cette proportion est bien plus élevée chez les **partenaires** (44,8% des stagiaires – et cela concerne plus de la moitié des femmes : 56,1%), où les femmes sont plus nombreuses que les hommes en formation. Inversement, il n'y a que 20,7% des stagiaires en **SFE** qui ont au moins un jeune enfant, et cela concerne un peu moins d'une femme sur quatre (23,4%).

Figure 64 : parents de jeunes enfants – par centre de formation – 2023 (%)²⁸

Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La tendance reste également la même pour les **centres et les FPI en établissement d'enseignement**. Dans ces dernières, plus de la moitié des stagiaires sont parents de jeunes enfants (54,0%). Cela concerne plus de 6 femmes sur 10 (62,4%).

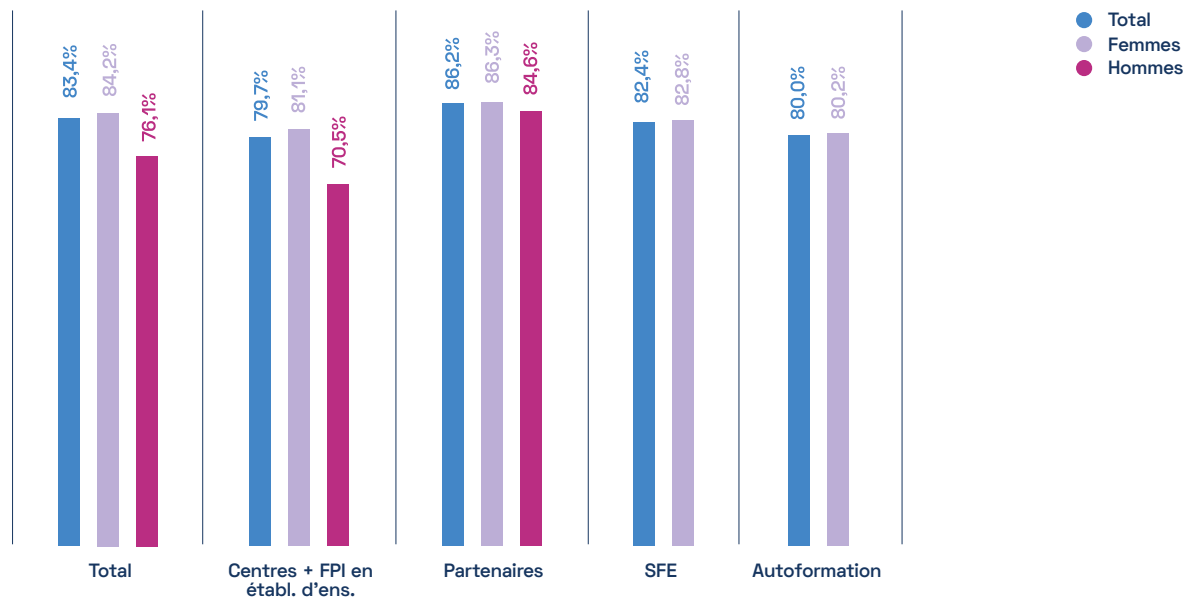
Les centres où les femmes sont majoritaires restent ceux où les stagiaires sont proportionnellement le plus nombreux à être parents de jeunes enfants : **BF bureau & services** (42,0%), **BF tremplin** (41,5%), **BF langues** (37,5%) et **BF espaces numériques** (35,5%), à l'exception ici encore de **BF management** (22,5%).

Inversement, les centres où les femmes sont minoritaires enregistrent ici aussi des proportions plus faibles de stagiaires qui ont des jeunes enfants, en particulier **BF digital** où ils ne sont que 15,8%. Pour les autres centres, la différence est moins marquée : **BF métiers urbains** (25,1%), **BF logistique** (29,2%), **BF construction** (29,5%) et **BF technics** (32,0%). Ce dernier centre est cependant celui avec la proportion la plus élevée d'hommes ayant des jeunes enfants : (29,5%), suivi de **BF logistique** (28,2%). Pour ces deux centres, l'écart avec les femmes est bien plus réduit que pour les autres centres (où la proportion de parents avec de jeunes enfants est deux fois supérieure pour les femmes).

28 • Les données pour les hommes ne sont pas disponibles pour les FPI en établissement d'enseignement en raison de l'effectif réduit (moins de 40 observations).

8.3 Parents isolés de jeunes enfants

Figure 65 : parents isolés de jeunes enfants – par type d’opérateur – 2023 (%)²⁹



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La grande majorité des parents isolés en formation ont des jeunes enfants âgés de moins de 12 ans. Cela concerne 83,4% d'entre eux (84,2% pour les femmes, 76,1% pour les hommes). Ces résultats sont proches de ceux observés en 2022 (84,6% des stagiaires monoparentaux ont des jeunes enfants, soit 79,6% des hommes et 85,2% des femmes).

Cette proportion est assez stable à travers les différents opérateurs. Cependant, la part des parents isolés qui ont de jeunes enfants est plus élevée chez les partenaires (86,2%), tandis que c'est un peu moins souvent le cas dans les centres (79,7%).

En ce qui concerne les centres de formation et les FPI en établissement d'enseignement, les effectifs³⁰ sont trop limités pour pouvoir calculer ces proportions détaillées par centre.

Néanmoins, le total de **centres et des FPI en établissements d'enseignement** confirme, ici aussi, que la majorité des parents isolés en formation ont des jeunes enfants (79,7% d'entre eux).

29 • Les données pour les hommes ne sont pas disponibles pour les SFE et l'autoformation en raison de l'effectif réduit (moins de 40 observations).

30 • Dans ce cas-ci, il s'agit du nombre de parents isolés par centre (total, hommes et femmes). Ce chiffre est inférieur à 40 pour la plupart des centres et pour les FPI en établissement d'enseignement.

8.4 Facteurs augmentant le taux de monoparentalité

Si 13,6% des stagiaires sont des parents isolés, l'analyse montre que **le genre** est une dimension importante à prendre en compte : le taux de monoparentalité parmi les stagiaires s'élève à 22,8% si l'on ne prend en compte que les femmes.

Il varie également en fonction de **l'opérateur** (21,2% des stagiaires en formation chez les partenaires sont des parents isolés, 31,9% si l'on se concentre sur les femmes) ou du **centre de formation** (par exemple 20,4% à BF espaces numériques, 29,9% si l'on se concentre sur les femmes).

Cependant, **d'autres facteurs sont à prendre en compte**. En effet, les stagiaires sont également proportionnellement plus nombreux à être des parents isolés lorsqu'ils sont :

- **Ressortissants d'un pays tiers : 18,2%** de ces stagiaires sont des parents isolés, contre 12,2% des stagiaires belges et 9,9% des stagiaires non-belges ressortissants d'un pays membre de l'UE ;
- **Détenteurs d'un diplôme étranger sans équivalence : 19,8%** de ces stagiaires sont des parents isolés, et d'autant plus si ce diplôme étranger correspond à un faible niveau de qualification (au maximum un niveau secondaire inférieur) : 26,0% ;
- **Inactifs depuis plus de 2 ans : 21,6%** de ces stagiaires sont des parents isolés, contre 9,3% pour les stagiaires inactifs depuis moins d'un an ;
- **Âgés de 35 à 44 ans** (c'est-à-dire proche de l'âge moyen au premier enfant) : **22,4%** de ces stagiaires sont des parents isolés.

Et si l'on ne prend en compte que les femmes, la proportion de mères isolées en formation atteint :

- **26,9%** pour les **femmes de nationalité extra-européenne** ;
- **28,2%** des **femmes détentrices d'un diplôme étranger non reconnu** (et 37,3% des détentrices d'un diplôme étranger non reconnu correspondant au maximum à un niveau secondaire inférieur) ;
- **34,9%** des **femmes inactives depuis plus de 2 ans** ;
- **34,1%** des **femmes âgées de 35 à 44 ans**.

9. BIM

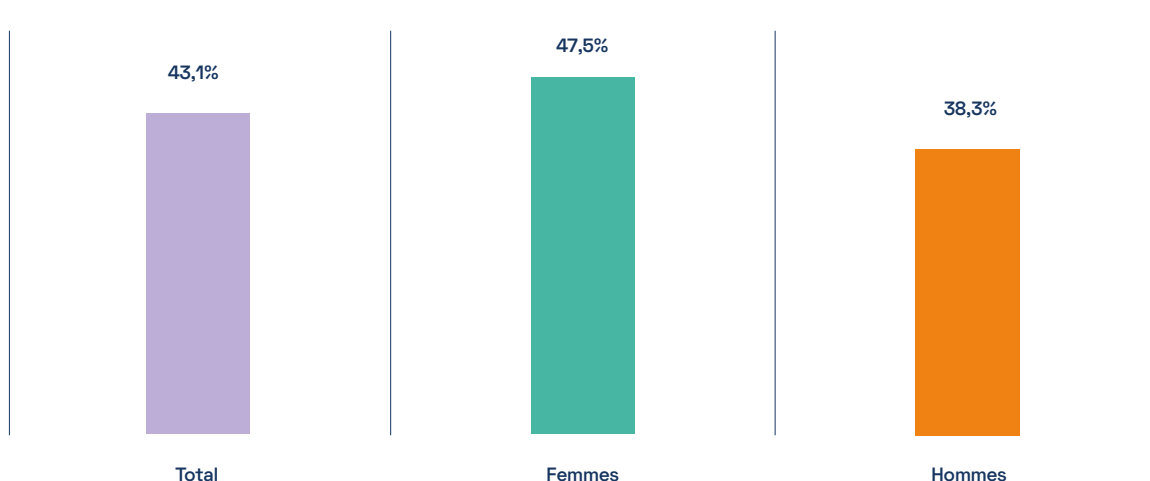
Une partie des stagiaires ont le **statut BIM**, c'est-à-dire qu'ils sont bénéficiaires de l'intervention majorée. Cette dernière est une aide financière attribuée par les mutuelles aux personnes dépendantes du CPAS (ou bénéficiaires de certains avantages sociaux³¹), et également sur demande et sous certaines conditions aux ménages à faibles revenus. Ce statut BIM est ainsi considéré comme un **indicateur de précarité monétaire**. Le taux calculé de personnes ayant le statut BIM doit cependant être considéré comme un minimum en raison du **risque de non-recours** : certains stagiaires peuvent être en situation de précarité monétaire sans pour autant bénéficier du statut BIM (en raison d'un non-recours au CPAS, d'une non demande du statut BIM à la mutuelle, d'un refus pour diverses raisons ou autre).

Les données sur le statut BIM des stagiaires sont obtenues sur demande auprès de la BCSS. Ces données ont été intégrées ces dernières années dans des études portant sur la précarité des stagiaires. Le premier **focus dédié au BIM** a été publié en 2024, sur les stagiaires en formation en 2021³².

Nous utilisons pour ce rapport les données reçues de la BCSS dans le cadre du focus publié en 2024. Par conséquent, l'année de base prise en compte pour l'analyse du statut BIM (stagiaires en formation en 2021 qui bénéficiaient du statut BIM au 1er janvier 2022) est différente du reste du rapport (stagiaires en formation en 2023). C'est également le cas pour les catégories d'âge et de durée d'inactivité, qui ne sont pas définies de manière identique au reste du rapport.

9.1 Stagiaires bénéficiaires du statut BIM

Figure 66 : statut BIM – total des stagiaires – 2022 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

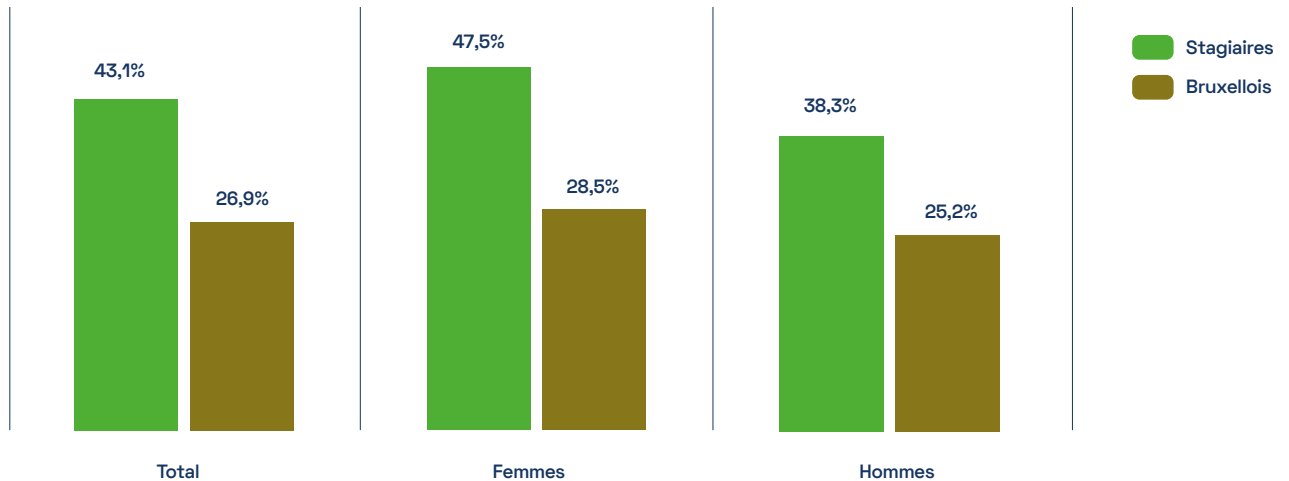
Parmi les stagiaires en formation en 2021, **43,1% bénéficiaient du statut BIM** au 1er janvier 2022. Ce taux est plus élevé pour les **femmes** (47,5%) que pour les **hommes** (38,3%).

31 • Revenu garanti aux personnes âgées (GRAPA), allocation aux personnes en situation d'handicap, allocation familiale majorée, etc.

32 • Bruxelles Formation, Zoom sur : le statut BIM, septembre 2024.

9.2 Évolution et comparaison avec l'ensemble des bruxellois

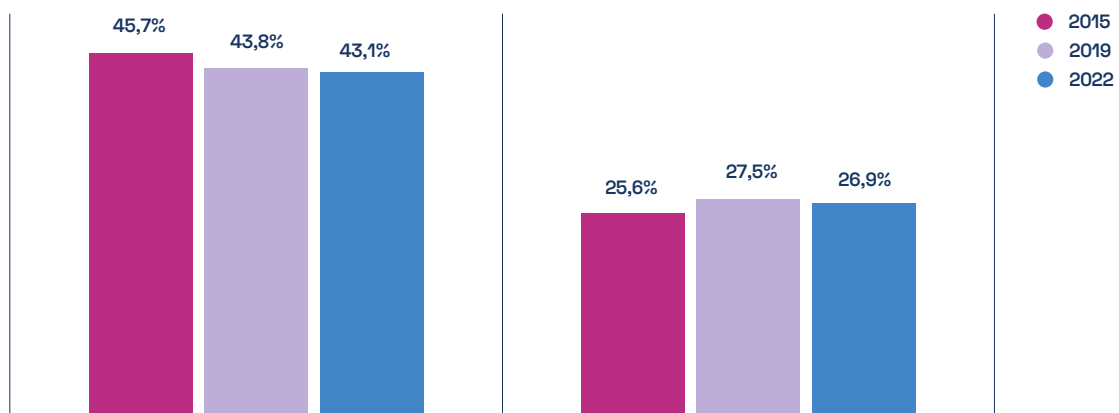
Figure 67 : statut BIM – comparaison avec l'ensemble des bruxellois – 2022 (%)



Sources : Bruxelles Formation et IBSA, calculs SES Bruxelles Formation

La proportion de BIM est significativement plus élevée en formation que parmi l'**ensemble des bruxellois**, où 26,9% de la population est concernée. Les femmes sont, là encore proportionnellement plus nombreuses à avoir le statut BIM (28,5%) que les hommes (25,2%), bien que la différence de genre soit moins importante que chez les stagiaires.

Figure 68 : statut BIM – comparaison avec l'ensemble des bruxellois – évolution (%)

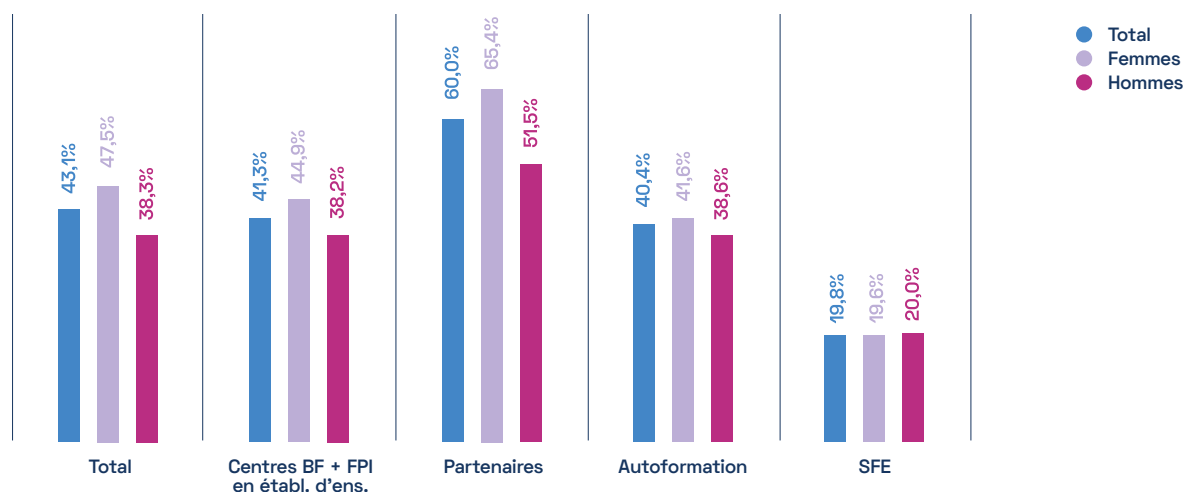


Sources : Bruxelles Formation et IBSA, calculs SES Bruxelles Formation

La proportion de stagiaires ayant le statut BIM a **légèrement diminué depuis 2015** (-2,6 pp), tandis que cette même proportion a légèrement augmenté parmi l'ensemble de la population bruxelloise (+1,3 pp).

9.3 Statut BIM par opérateur, nature et centre de formation

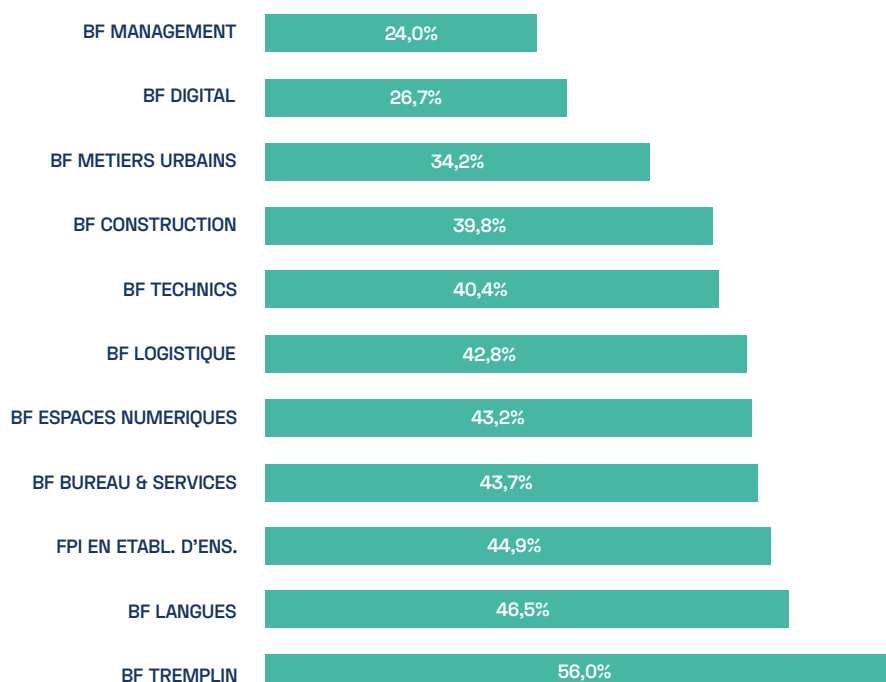
Figure 69 : statut BIM – par type d'opérateur – 2022 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Le taux de stagiaires bénéficiant du statut BIM varie considérablement selon le type d'opérateur. Les stagiaires en formation chez les **partenaires** sont proportionnellement 3 fois plus nombreux à être concernés (60,0%) que les stagiaires en **SFE** (19,8%).

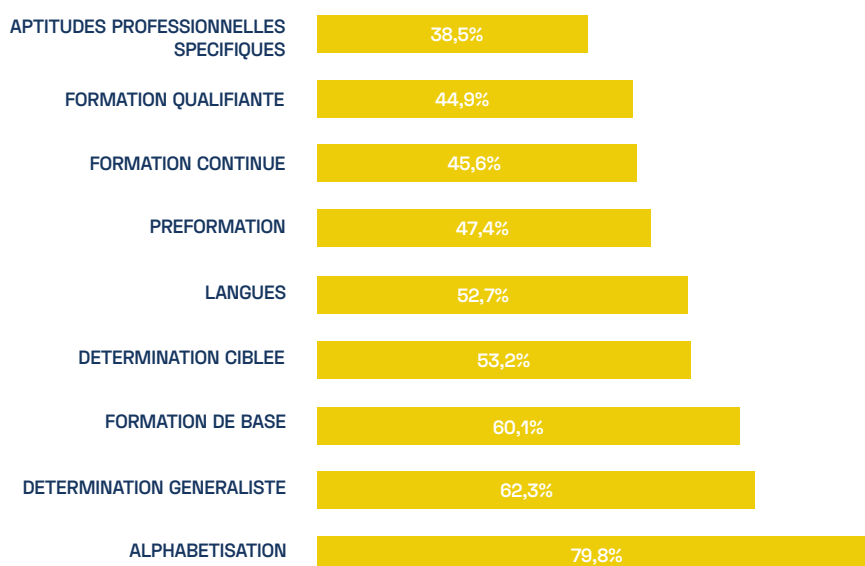
Figure 70 : statut BIM – par centre de formation – 2022 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En ce qui concerne les centres de formation, plus de la moitié des stagiaires en formation chez **BF tremplin** ont le statut BIM (56,0%). A l'inverse, cela ne concerne que près d'un quart des stagiaires en formation chez **BF management** (24,0%) et **BF digital** (26,7%).

Figure 71 : statut BIM – par nature de formation – 2022 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

En ce qui concerne les natures de formation, une écrasante majorité des stagiaires en alphabétisation bénéficient du statut BIM (79,8%). Les stagiaires en détermination généraliste et en formation de base sont également proportionnellement plus nombreux que la moyenne à en bénéficier (62,3% et 60,1% respectivement), bien que dans une moindre mesure par rapport à l'alphabétisation.

9.4 Facteurs augmentant le taux de BIM

Si le taux de stagiaires ayant le statut BIM est plus élevé pour les femmes (47,5%), d'autres caractéristiques du profil sont à prendre en compte. En effet, la proportion de statut BIM augmente considérablement lorsque les stagiaires sont :

- **Détenteurs d'un diplôme étranger sans équivalence : 49,1%** de ces stagiaires ont le statut BIM, contre 39,8% des stagiaires moyennement diplômés et 31,7% des stagiaires hautement diplômés ;

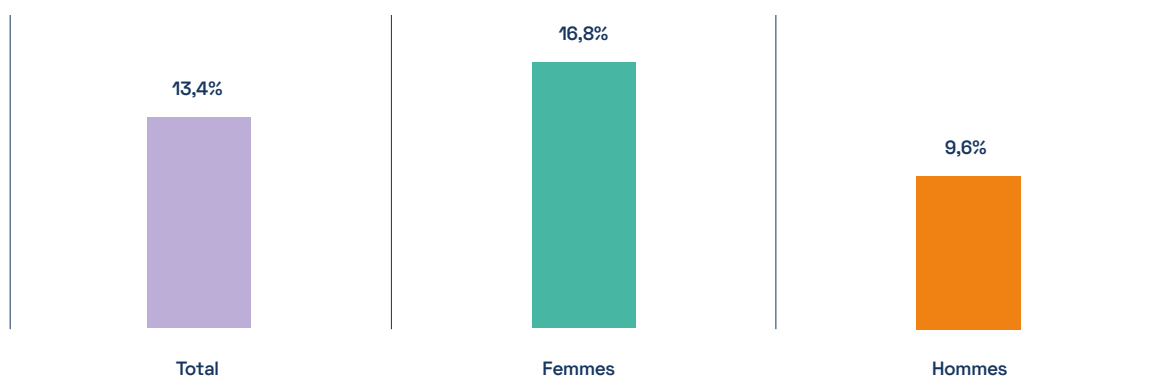
- **Âgés de 45 ans et plus³³ : 50,6%** de ces stagiaires ont le statut BIM, contre 37,9% des moins de 30 ans et 45,3% des stagiaires âgés de 30 à 44 ans ;
- **Inactifs depuis un an et plus³⁴ : 53,1%** de ces stagiaires ont le statut BIM, contre 35,7% des stagiaires inactifs depuis moins d'un an ;
- **Ressortissants d'un pays tiers : 55,4%** de ces stagiaires ont le statut BIM, contre seuls 40,8% des stagiaires belges et seuls 29,5% des stagiaires étrangers ressortissants de pays membres de l'UE.

Pour la monoparentalité analysée dans le chapitre précédent, **le sexe était le facteur augmentant le plus le taux de monoparentalité**, suivi de l'âge, de la durée d'inactivité, du niveau de qualification et enfin de la nationalité. En revanche, pour le **statut BIM** et donc la précarité monétaire, c'est la **nationalité qui est le facteur le plus déterminant parmi ceux analysés**, suivi de la durée d'inactivité, de l'âge, du niveau de qualification et, pour finir, du sexe.

9.5 Le revenu d'intégration sociale

En complément des données sur le statut BIM, la proportion de stagiaires ayant droit au **revenu d'intégration sociale³⁵ (RIS)** constitue un autre **indicateur de précarité** important. Le RIS est une aide financière accordée sous certaines conditions par les CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour vivre.

Figure 72 : revenu d'intégration sociale – total des stagiaires – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

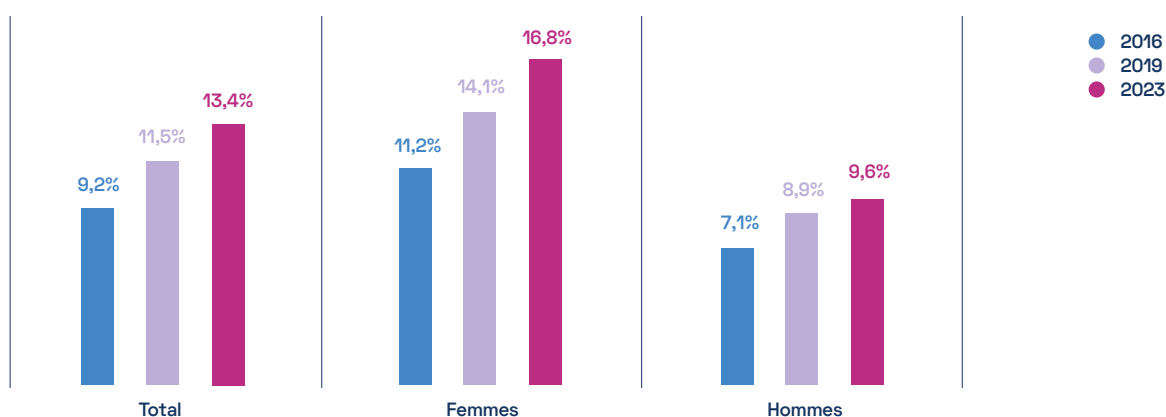
³³ • Les catégories d'âge pour le statut BIM ne correspondent pas exactement aux classes d'âge utilisées dans le reste de ce rapport en raison de la disponibilité limitée des données BIM.

³⁴ • Idem.

³⁵ • Cette proportion prend en compte les stagiaires ayant droit au revenu d'intégration sociale (RIS), ou à l'aide financière équivalence (ERIS), lorsque cette information est disponible. Elle doit donc être considérée comme un minimum.

En 2023, 13,4% des chercheurs d'emploi en formation ont droit au **revenu d'intégration sociale (RIS)**. Cette proportion est plus élevée pour les **femmes** en formation (16,8%) que pour les **hommes** en formation (9,6%).

Figure 73 : revenu d'intégration sociale – total des stagiaires – évolution (%)

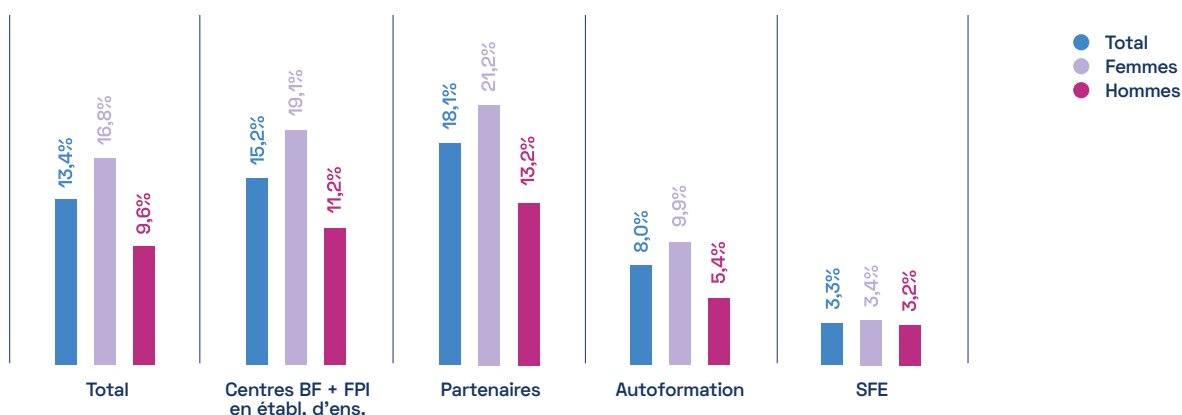


Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

La proportion de stagiaires ayant droit au RIS a **augmenté de 4,2 points de pourcentage** entre 2016 et 2023. Cette augmentation est plus importante pour les **femmes** en formation (+5,7 pp) que pour les **hommes** en formation (+2,5 pp).

La proportion de stagiaires ayant droit au RIS peut cependant fortement varier selon le type de formation.

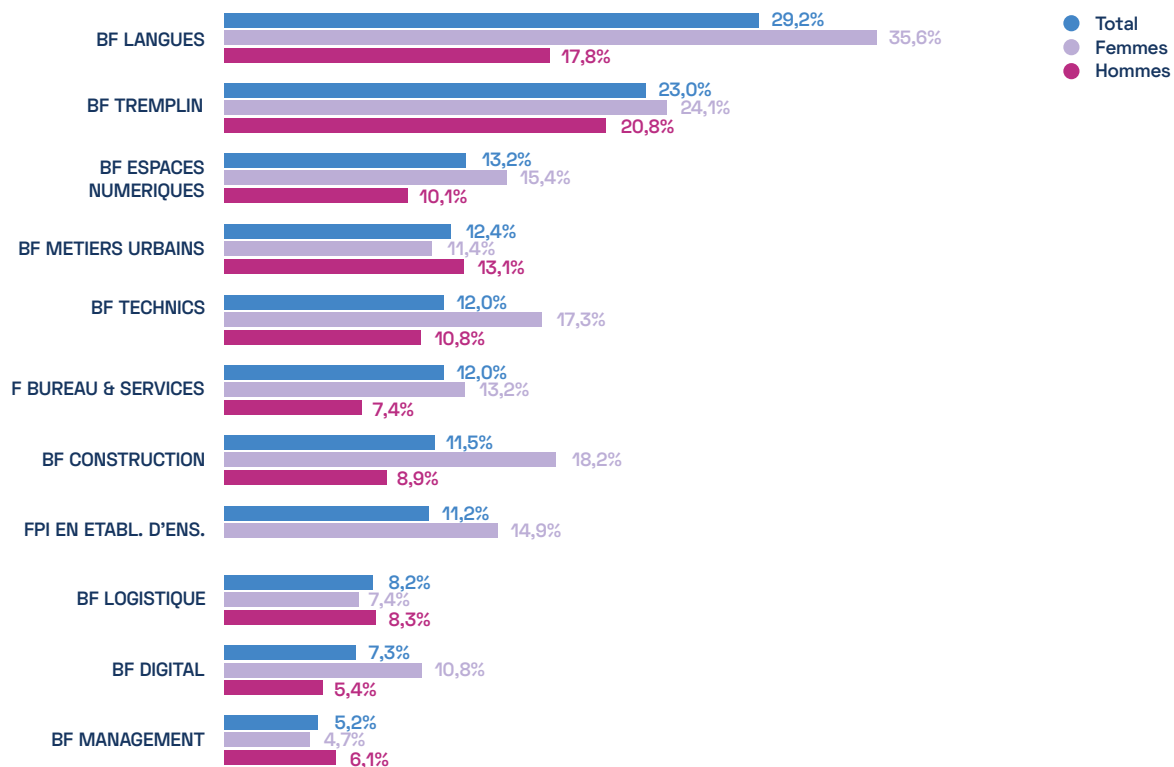
Figure 74 : revenu d'intégration sociale – par type d'opérateur – 2023 (%)



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Les chercheurs d'emploi en formation chez les **partenaires** sont proportionnellement plus nombreux à avoir droit au RIS (18,1%), tandis que cela concerne une proportion plus faible de chercheurs d'emploi en **autofor-
mation** (8,0%), et en particulier en **SFE** (3,3%).

Figure 75 : revenu d'intégration sociale – par centre de formation – 2023 (%)³⁶



Sources : Bruxelles Formation, calculs SES Bruxelles Formation

Au niveau des centres de formation, **BF langues** est le centre où les stagiaires sont proportionnellement le plus nombreux à bénéficier du RIS (29,2%), suivi de **BF tremplin** (23,0%). A l'inverse, **BF management** est le centre où cette proportion est la plus faible (5,2%), suivi de **BF digital** (7,3%) et **BF logistique** (8,2%).

Un autre point d'attention concerne la différence de genre. Alors que les femmes en formation sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir droit au RIS dans la plupart des centres, en particulier chez **BF langues** (+17,8 pp) et **BF construction** (+9,3 pp), cette différence est inverse chez **BF métiers urbains** (-1,7 pp), **BF management** (-1,4 pp) et **BF logistique** (-1,0 pp).

36 • Les données pour les hommes ne sont pas disponibles pour les FPI en établissement d'enseignement en raison de l'effectif réduit (moins de 40 observations).



10. Cumul des difficultés

Le profil des chercheurs d'emploi en formation varie considérablement selon le type d'opérateur, le centre et la nature de formation. Parmi les **groupes cibles prioritaires** en faveur desquels Bruxelles Formation souhaite agir à travers des actions spécifiques se trouvent notamment les **personnes les plus éloignées de l'emploi**³⁷. Il s'agit par exemple des chercheurs d'emploi ayant une longue durée d'inactivité, des seniors ou encore des mères isolées, qui rencontrent plus de difficultés d'accès à l'emploi. Souvent, ces publics vulnérables peuvent **cumuler plusieurs caractéristiques individuelles ou difficultés** pesant d'autant plus sur leurs **chances d'obtenir un emploi**.

Ce chapitre a pour objectif d'affiner l'analyse détaillée dans les chapitres précédents en passant en revue certains profils de stagiaires cumulant plusieurs difficultés les éloignant de l'emploi, ainsi que la répartition de ces publics fragilisés parmi les différents opérateurs, natures et centres de formation.

Il s'agit dans ce chapitre des données pour l'année 2023, hors stage first³⁸. Les données BIM ne sont pas être intégrées dans cette partie de l'analyse en raison de la nature de la base de données.

10.1 Les seniors (55 ans et plus)

Les seniors inactifs de longue durée

Parmi toutes les tranches d'âge, **les chercheurs d'emploi âgés de plus de 55 ans sont ceux qui ont le moins de chances de trouver un emploi**³⁹. L'accès à l'emploi est d'autant plus difficile pour les seniors lorsqu'ils sont inactifs depuis longtemps, cette longue inactivité renforçant leur stigmatisation et les risques de marginalisation professionnelle.

Un nombre important des seniors en formation cumulent âge avancé et **inactivité de longue durée**. Alors que 26,1% de l'ensemble des stagiaires sont inactifs depuis plus de deux ans, cela concerne près de la **moitié des stagiaires âgés de 55 ans et plus** (47,4%). Ce chiffre monte à 65,4% pour les seniors en **alphabétisation**. Cependant, les seniors étant largement sous-représentés en formation (voir partie 3.4.), les seniors inactifs de longue durée représentent une part très faible de l'ensemble des stagiaires en formation, y compris là où ils sont le plus représentés : 8,2% de l'ensemble des stagiaires en **alphabétisation**, 7,3% pour **BF espaces numériques** et 6,3% en **formation continue**.

Les seniors faiblement qualifiés

Plus encore que l'inactivité de longue durée, le **faible niveau de qualification concerne une part importante des stagiaires âgés en formation**. Tout d'abord, l'ensemble des seniors en **alphabétisation** sont considérés comme faiblement qualifiés (100,0%), ce qui représente 12,5% du total des stagiaires dans ce type de formation. Cela concerne également la majorité des seniors en formation chez **BF espaces numériques** (63,5%), ce qui représente 10,5% de l'ensemble des stagiaires de ce centre. Ces proportions sont moins importantes en **formation continue**, où un peu plus de la moitié des seniors en formation sont considérés comme faiblement qualifiés (53,6%), ce qui ne représente que 7,0% de l'ensemble des stagiaires en formation continue.

37 • Bruxelles Formation, Contrat de gestion 2023 – 2027.

38 • Les informations pour les stagiaires en Stage First n'étaient pas disponibles pour cette analyse.

39 • actiris.brussels et view.brussels, Etat des lieux : le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale <https://www.bruxellesformation.brussels/wp-content/uploads/2024/11/2024-determination-des-besoins-en-emploi-et-formation.pdf>, novembre 2024.

10.2 Les jeunes (moins de 30 ans)

La montée du chômage des jeunes ces dernières années touche avant tout les jeunes infra-qualifiés, de nationalité étrangère ou résidant dans les quartiers du croissant pauvre de Bruxelles⁴⁰.

Infra-qualification des jeunes

À l'inverse des seniors, les jeunes chercheurs d'emploi sont cependant massivement représentés en formation. C'est le cas particulièrement dans les stages et formations en entreprise (SFE) où **près de la moitié des stagiaires âgés de moins de 30 ans sont considérés comme infra-qualifiés**⁴¹ (46,2%), **ce qui représente presque 1 stagiaire sur 3 en SFE** (30,1%). C'est également le cas pour la grande majorité des jeunes chercheurs d'emploi en formation chez les **partenaires** (74,8% d'entre eux sont considérés comme infra-qualifiés), ce qui représente près d'un quart du total des stagiaires chez les partenaires (23,5%).

Au niveau des centres de formation, les jeunes sont proportionnellement les plus nombreux en formation chez **BF métiers urbains**. Cependant, seuls 38,4% sont considérés comme faiblement qualifiés dans ce centre. En revanche, les jeunes en formation chez **BF tremplin** (proportionnellement moins représentés que chez BF métiers urbains) sont majoritairement infra-qualifiés (57,4%). Il en résulte la même proportion de jeunes infra-qualifiés parmi le total des stagiaires pour ces deux centres (21,7%) qui ne faisaient qu'un jusque fin 2019.⁴²

Jeunes de nationalité extra-européenne

Les jeunes chercheurs d'emploi peuvent également rencontrer plus de difficultés d'accès à l'emploi lorsqu'ils sont de **nationalité extra-européenne**. Cependant, cela concerne assez peu les jeunes chercheurs d'emploi en SFE. Seuls 10,4% des jeunes stagiaires en **SFE** sont de nationalité extra-européenne, ce qui représente 6,8% de l'ensemble des stagiaires en SFE.

En revanche, les jeunes en formation chez les **partenaires** sont proportionnellement nettement **plus nombreux à être concernés**. En effet, 39,3% des jeunes stagiaires en formation chez les partenaires sont d'origine extra-européenne, ce qui représente 12,4% du total des stagiaires en formation chez les partenaires.

En ce qui concerne **BF métiers urbains**, le centre où les jeunes sont le plus représentés, seule une petite partie de ces jeunes sont de nationalité extra-européenne (14,8%), ce qui ne représente que 8,4% de l'ensemble des stagiaires de ce centre. Cela concerne sans surprise une proportion plus importante des jeunes en formation chez **BF langues** (34,8%), ce qui ne représente cependant pas plus de 9,0% du total des stagiaires de ce centre.

Jeunes résidant dans les quartiers du croissant pauvre de Bruxelles

Pour finir, le fait de vivre dans les quartiers du croissant pauvre de Bruxelles concerne également moins les jeunes chercheurs d'emploi en formation que la problématique de l'infra-qualification. Un **peu moins d'un quart des jeunes stagiaires en SFE résident dans le croissant pauvre de Bruxelles** (22,8%), ce qui représente 13,6% de l'ensemble des stagiaires en SFE. Les stagiaires en formation chez les **partenaires** sont proportionnellement encore plus nombreux à être concernés (33,9%), bien qu'ils ne représentent au final que 10,5% de l'ensemble des stagiaires pour les partenaires.

Au niveau des centres de formation, 29,6% des jeunes en formation chez **BF métiers urbains** sont concernés, ce qui représente 16,1% du total des stagiaires dans ce centre. Ils sont également 33,7% chez **BF technics** (13,3% du total), 33,5% chez **BF tremplin** (12,6% du total) et 34,6% chez **BF logistique** (10,6% du total).

40 • actiris.brussels et view.brussels, Profil et trajectoire des chercheurs et chercheurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale : monitoring selon l'origine nationale, juin 2019.

41 • La catégorie des infra-qualifiés (ou faiblement diplômés) regroupe les stagiaires n'ayant aucun diplôme, un diplôme étranger sans équivalence, une qualification correspondant au primaire ou au secondaire inférieur et ceux pour lesquels le niveau d'études est indéterminé (inconnu ou n'ayant pas pu être catégorisé). Voir chapitre 4.

42 • Le centre BF métiers urbain a été scindé de BF tremplin à partir de 2020.

10.3 Les femmes

Les femmes font partie des groupes cibles prioritaires auprès desquels Bruxelles Formation souhaite agir de manière plus spécifique.

Les importantes inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail font que **les femmes sont non seulement plus souvent au chômage que les hommes**, mais qu'elles subissent également **plus souvent des situations de précarité**⁴³. Ces inégalités de genre existent également dans la formation professionnelle où les femmes restent **largement sous-représentées dans certains domaines de formation**, ainsi qu'en préformation ciblée (voir partie 2.4.).

Femmes de nationalité extra-européenne

Les femmes constituent un **public d'autant plus vulnérable** lorsqu'elles sont **ressortissantes d'un pays tiers**. Non seulement le taux d'inactivité des femmes d'origine extra-européenne est deux fois plus élevé que celui des femmes belges⁴⁴, mais il est également plus élevé que celui des hommes de la même origine⁴⁵.

Dans les formations de types transversales⁴⁶ majoritairement féminines, les femmes en formation sont également souvent ressortissantes d'un pays tiers. Cela concerne :

- 62,9% des femmes en **alphabétisation** (ce qui représente presque la moitié de l'ensemble des stagiaires en alphabétisation : 48,2%),
- 60,5% des femmes en **langues non orientées métier** (43,2% du total), et
- 50,9% des femmes en **langues orientées métier** (31,3% du total).

Ces chercheuses d'emploi de nationalité extra-européenne représentent également une part importante chez certains opérateurs et centres de formation, bien que dans une moindre mesure :

- 49,7% des femmes chez **BF langues** (ce qui représente 31,8% de l'ensemble des stagiaires en formation dans ce centre),
- 46,8% des femmes en formation chez les **partenaires** (28,4% du total) et
- 44,8% des femmes en **FPI en établissement d'enseignement** (33,6% du total).

Mères isolées de nationalité extra-européenne

Les femmes constituent également un public particulièrement vulnérable lorsqu'elles sont à la tête de ménages monoparentaux. La répartition des mères isolées parmi les opérateurs et centres de formation a été analysée dans le chapitre consacré (voir chapitre 8.). Là encore, le **taux d'emploi des mères isolées est d'autant plus bas lorsqu'elles sont d'origine extra-européenne**⁴⁷.

Les mères isolées de nationalité extra-européenne représentent une partie importante des stagiaires en **alphabétisation** (18,0% de l'ensemble des stagiaires), où plus de la moitié des mères isolées sont de nationalité extra-européenne (57,4%). C'est également le cas en **FPI en établissement d'enseignement** (14,2% du total), où 55,2% des mères isolées sont concernées.

Les mères isolées dans les formations dédiées à l'apprentissage des langues sont en grande majorité de nationalité extra-européenne, bien qu'elles ne représentent qu'une proportion limitée de l'ensemble des stagiaires formés en langues. Par exemple, l'origine extra-européenne concerne 63,6% des mères isolées en **langues non orientées métier** (mais uniquement 8,7% de l'ensemble des stagiaires pour cette nature de formation), 59,1% pour les **langues orientées métier** (mais 9,7% du total) et 53,0% chez **BF langues** (mais 7,5% du total).

43 • actiris.brussels et view.brussels, Etat des lieux : le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale - <https://www.bruxellesformation.brussels/wp-content/uploads/2024/11/2024-determination-des-besoins-en-emploi-et-formation.pdf>, novembre 2024.

44 • actiris.brussels, Quels sont les facteurs qui éloignent les femmes du marché de l'emploi ?, mars 2022.

10.4 Les ressortissants de pays tiers

Les chercheurs d'emploi peuvent également combiner un accès difficile à l'emploi en raison de leur nationalité extra-européenne avec d'autres difficultés telles que l'infra-qualification.

La grande majorité des chercheurs d'emploi extra-européens en formation sont considérés comme faiblement qualifiés (86,7%) :

- Il s'agit majoritairement de stagiaires dont la **qualification étrangère** n'est pas reconnue en Belgique : 70,1% des stagiaires extra-européens.
- Les autres stagiaires extra-européens considérés comme faiblement qualifiés ont une qualification reconnue en Belgique correspondant au maximum à un **diplôme de secondaire inférieur**, ou ont un **autre type de diplôme** ou une **qualification inconnue**. Cela concerne 16,6% des stagiaires extra-européens.

Cependant, **pour une partie importante des stagiaires extra-européens titulaires d'un diplôme étranger, cette qualification non reconnue en Belgique correspond en réalité à un moyen, voire à un haut niveau de diplôme dans le pays étranger** (bachelier ou master). Pour ces derniers, bien que leur diplôme sans équivalence ne leur donne pas directement accès à l'emploi, on peut supposer que les connaissances et compétences acquises à l'étranger faciliteront leur accès à l'emploi, suite à l'obtention d'une certification reconnue en Belgique.

Si on prend uniquement en compte les **stagiaires extra-européens qui ont un faible niveau de diplôme, qu'il soit reconnu ou non** (donc en excluant les diplômes étrangers correspondant à un moyen ou haut niveau de qualification), cela correspond à **40,9% des stagiaires extra-européens**. Cela représente 11,9% de l'ensemble des stagiaires en formation en 2023.

Ce cumul de difficultés **concerne moins les stagiaires extra-européens en formation chez BF langues** (seuls 16,8% d'entre eux sont concernés, ce qui ne représente que 7,4% de l'ensemble des stagiaires de ce centre), notamment en raison de l'arrivée massive de **stagiaires ukrainiens hautement qualifiés** (voir partie 6.5).

En revanche, les **stagiaires extra-européens en formation chez les partenaires sont nettement plus nombreux à cumuler cette difficulté avec celle d'une faible qualification** (56,1% d'entre eux, ce qui représente 24,2% du total des stagiaires). C'est également le cas chez **BF construction** (46,7% d'entre eux, ce qui représente 13,4% du total pour ce centre), ainsi que chez **BF espaces numériques**, bien que dans une moindre mesure (41,4% d'entre eux, 10,1% du total).

45 • actiris.brussels et view.brussels, op. cit.

46 • Il s'agit de l'alphabétisation, de la formation de base, de la détermination généraliste, de la formation continue et des langues non orientées métier.

47 • actiris.brussels, Quels sont les facteurs qui éloignent les femmes du marché de l'emploi ?, mars 2022.



Digitalcity

.brussels



Pôle
mp
u nu
Pool
erk
eroe



Conclusion

Les **chercheurs d'emploi en formation** chez Bruxelles Formation et ses partenaires constituent un **public spécifique**. En effet, le profil des chercheurs d'emploi en formation diffère à plusieurs niveaux du profil de l'ensemble des chercheurs d'emploi bruxellois, mais peut également fortement varier d'une formation à l'autre. Le profil des stagiaires a également évolué au cours du temps, par exemple suite à l'augmentation du nombre de stagiaires ukrainiens depuis 2022.

De manière générale, cette étude met en lumière la précarité d'une grande partie du public en formation, pour laquelle l'impact de la formation sur l'insertion durable dans l'emploi est le plus important. **L'étude d'impact**⁴⁸ publiée en 2023 a en effet démontré que la formation professionnalisante augmentait le plus la probabilité de trouver un emploi pour les femmes, les chercheurs d'emploi de nationalité non européenne, les détenteurs d'un diplôme étranger sans équivalence et les inactifs de longue durée, par rapport aux chercheurs d'emploi avec les mêmes caractéristiques et n'ayant pas suivi de formation. La présente étude confirme que **les chercheurs d'emploi pour lesquels l'impact de la formation est le plus important** constituent une **partie importante du public en formation** :

- Les **femmes** représentent **52,6%** des chercheurs d'emploi en formation en 2023 (76,6% pour l'alphabétisation et 71,4% pour les langues non orientées métier⁴⁹) ;
- Les chercheurs d'emploi de **nationalité hors UE** représentent **28,7%** du public (61,1% pour l'alphabétisation, 51,7% pour les langues non orientées métier et 43,1% pour les formations chez les partenaires) ;
- Les détenteurs d'un **diplôme étranger sans équivalence** représentent **35,9%** du public (51,7% pour les formations chez les partenaires) ;
- Les chercheurs d'emploi **inactifs depuis un an ou plus** représentent **40,4%** du public.

De plus, les données analysées dans cette étude montrent également qu'une partie importante du public en formation est **particulièrement précarisé** ou **éloigné de l'emploi** :

- **13,6%** des chercheurs d'emploi en formation sont des **parents isolés** (22,8% pour les femmes spécifiquement) ;
- **28,5%** du public réside dans le **croissant pauvre** de Bruxelles (35,9% pour les formations des partenaires de Bruxelles Formation) ;
- **43,1%** du public bénéficie du statut **BIM** (et 13,4% bénéficie du RIS) ;
- **62,8%** des stagiaires sont considérés comme peu **qualifiés**, dont une partie importante a un diplôme étranger sans équivalence (35,9% de l'ensemble du public).

En conclusion, cette étude permet de soutenir **l'importance de la formation en particulier pour les publics précarisés** pour lesquels l'impact de la formation est le plus important : les femmes, les chercheurs dont la durée d'inactivité est longue voire très longue, ainsi que ceux qui sont faiblement qualifiés ou dont les diplômes ne sont pas reconnus, à plus forte raison s'ils sont en fin de droits ou les ont déjà perdus.

48 • Bruxelles Formation, actiris.brussels et view.brussels, Analyse de l'impact de la formation qualifiante sur l'insertion en emploi des demandeurs d'emploi bruxellois, février 2023.

49 • Principalement du FLE (français langue étrangère).